The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

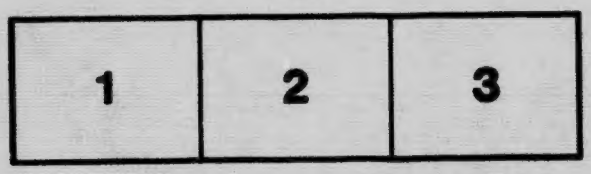

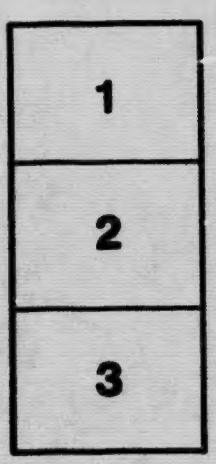

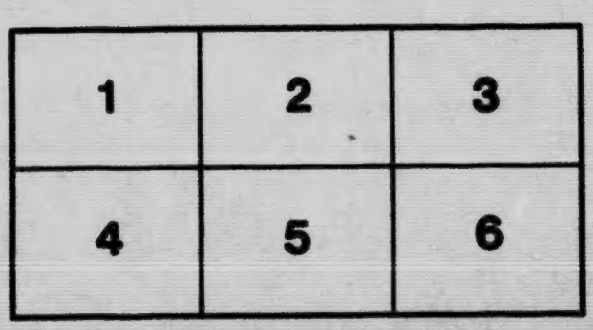

70ème ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DE St-JEAN-BAPTISTE

1834 - 1904

MONTREAL

FC2947
.4
S63
1904
x fol
PAAA

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

"NOUVELLE STAR"

LA plus perfectionnée des Fournaises sur le marché.

La seule Fournaise à Sections Tubulaires ayant un tiers de surface chauffants de plus qu'aucune autre fournaise.

Cette section divise l'eau en autant de compartiments qu'il y a de tubes, donnant aussi la chaleur beaucoup plus vite, et plus économiquement.

SECTION

La STAR IRON CO'Y, Ltd.

MONTREAL

UNIVERSELLEMENT CONNU

ABBEY'S

EFFERVESCENT

Le Meilleur Tonique-Laxatif Connu.

SALT

Il guérit les cas les plus invétérés de Constipation.

Il nettoye le Foie et l'Estomac, et fait disparaitre toutes les impuretés du Système Purifie le sang, et vous rend plus vigoureux, plus robuste de santé et plus fort. Améliore l'appétit, et guérit l'indigestion.

MEILLEUR parce qu'il ne cause jamais de coliques.
MEILLEUR parce qu'il est sûr ; il ne manque jamais.
MEILLEUR parce qu'il n'est pas dangereux et parce qu'il est composé de matières inoffensives.

25 cts et 60 cts par bouteille.

En vente chez tous les pharmaciens.

BUREAU DE—

The Abbey Effervescent Salt Co. Ltd.

712½ RUE CRAIG, — MONTREAL.

Jacques-Cartier

PAR CE SIGNE

TU VAINCRAS.

Champlain

A la mémoire très chère des ancêtres,

Les Courageux Pionniers

de la Foi chrétienne et de la Civilisation
sur la Terre du Canada,
Nous dédions respectueusement

Ce Memorial d'Honneur,

Comme un Faible Témoignage de Respect,
d'Amour et de Vénération,
Pour les Devouements Heroiques
qu'ils ont multipliés,
Pour acquérir, fonder et nous transmettre en héritage,

La Patrie Canadienne

Ces Pages

Sont l'expression des sentiments les plus profonds de la reconnaissance, de toute la Descendance Canadienne-française.

Maisonneuve

Bourgeois

GÉNÉALOGIQUE DES
PRÉSIDENTS
1834 L'ASSOCIATION St JEAN BAPTISTE MONTREAL 1903

Le Jour que nous Célébrons

L'ASSOCIATION St-Jean-Baptiste célèbre aujourd'hui le soixante-dixième anniversaire de sa fondation. C'est la fête de ses noces de diamant, et un jour de solennelles réjouissances pour tous les enfants de la famille Canadienne-française.

Consacré à honorer la mémoire des ancêtres, ce jour est devenu la fête patronale de notre nationalité.

En effet la solennité annuelle du 24 juin n'est pas restreinte aux limites étroites de nos grandes cités. Mais elle est générale. D'un bout à l'autre du pays, des bords de l'Atlantique aux rives lointaines du Pacifique, partout où battent des cœurs Canadiens, on célèbre aujourd'hui, avec une joyeuse unanimité, les combats, les victoires et la gloire de notre jeune et bien-aimée patrie. C'est aussi un jour d'enthousiastes actions de grâces de la part de tout un peuple, envers le Dieu des nations qui lui a accordé,dans le cours des âges, la protection la plus généreuse de sa puissance et de sa bonté.

* * *

Cette fête des grands souvenirs de notre histoire, et de la reconnaissance des cœurs, nous voulons lui donner le plus d'éclat possible. Voilà pourquoi nous suspendons pour un jour, le cours des occupations qui dévorent tous nos instants ; les luttes de la politique s'appaisent ; les divisions s'effacent ; nous sommes tous animés d'un même sentiment : l'amour du sol natal ; et les bannières nationales sont en ce jour les seules et uniques couleurs sous le ciel canadien.

Bénie soit donc la pensée qui a inspiré cette belle fête de la paix et de l'union, et qui lui donne la vie !

C'est en effet une grande et sainte chose de voir tout un peuple se concerter, en un jour donné, pour célébrer dans l'union et la joie, aux pieds des autels, et sur les places publiques, la fête de la patrie.

Et que signifie ce nom, la patrie ? Quelle est donc la force de ce verbe magique qui fait battre tous les cœurs, qui commande tous les dévouements, et tous les sacrifices ?

La patrie—le mot le dit : c'est la terre paternelle ; c'est l'air que nous respirons ; c'est le ciel qui nous a vu naître ;c'est le tombeau des ancêtres ; c'est le berceau de notre enfance ; c'est la glorieuse chaine de nos traditions, de nos coutumes, de nos usages, de nos institutions. La patrie, c'est notre âme toute entière, avec ses aspirations, ses amours, ses douleurs et ses joies, ses craintes et ses espérances. Et, en célébrant la patrie, voilà toutes les choses grandes et sacrées que nous célébrons.

Oh oui ! bénie soit donc la bonne pensée qui a inspiré cette fête !

Et,— c'est l'enseignement de l'histoire—,tous les peuples, qui tiennent à leur existence, ont-ils consacré un jour dans l'année, à la concorde et à la paix. Les autres jours se consument dans la mêlée des intérêts personnels, et des luttes politiques mais au jour consacré à la patrie, le peuple se recueille, et fait comme une grande revue de ses titres de gloire; il compte ses forces ; il examine son actif et son passif; il constate les profits et les pertes, enfin il se met au courant de la condition actuelle des intérêts patriotique de la nation.

Certes il est bon qu'il en soit ainsi.

Les manifestations de ce genre contribuent puissamment à "rendre le peuple meilleur". Elles retrempent le sentiment religieux et national—, le plus fort élément de la vie d'un peuple —, en augmentant sa vénération pour les gloires du passé, sa confiance en lui même, et en fortifiant ses espérances pour l'avenir de bonheur qu'il rêve pour sa nationalité.

Elles sont de plus un devoir de la piété filiale envers la mémoire des aïeux.

Un peuple qui se souvient est un peuple qui a du cœur, et, un peuple qui a du cœur ne peut pas être vaincu :"Occidi potest, vinci non potest", pouvons nous dire d'un tel peuple.

* * *

Il convient à l'occasion de cette célébration de faire l'historique de la fête,dont la naissance coïncide avec l'époque la plus tourmentée de notre histoire.

Nous laissons la parole à l'un de nos historiens de renom, dont la vie s'est dépensée toute entière à écrire la chronique des grandes luttes parlementaires de la nationalité canadienne, pour conserver sa langue, ses institutions, ses lois : toutes les traditions des ancêtres.

* * *

La fondation de la Société St-Jean-Baptiste

" La fondation de la fête nationale remonte à 1834. M. Ludger Duvernay ce patriote si cher au pays, en fut le père et l'organisateur. Quelle sont les raisons qui ont porté les Canadiens d'alors à adopter saint Jean-Baptiste pour leur patron ? On sait que depuis de longues années, on désignait les Canadiens sous le nom de Jean-Baptiste, sans doute à cause du nombre considérable de ceux qui ont de tout temps porté le nom du saint patron.

" En parlant de l'inauguration de la fête patronale, M. Etienne Parent s'exprime ainsi : "Il y a longtemps qu'on donne au peuple l'appellation de Jean-Baptiste, comme on donne à nos voisins celui de Jonathan, aux Anglais celui de John Bull, et aux Irlandais celui de Patrick. Nous ignorons ce qui a pu donner lieu à ce surnom familier des Canadiens, mais nous ne devons pas le répudier, non plus que la patronisation que viennent d'établir nos amis de Montréal.

" C'est d'un bon augure pour les patriotes canadiens, que d'avoir pour patron le Précurseur de l'Homme-Dieu,

qui est venu prêcher l'égalité des hommes aux yeux du Créateur et délivrer le monde de l'esclavage des puissances ennemies d'un autre monde".

"Les fondateurs avaient probablement encore en vue de rappeler le souvenir de la fête de saint Jean, que nos ancêtres célébrèrent à Québec, dès les premiers temps de la colonie. La première description de cette démonstration patriotique se trouve dans le Journal des Jésuites, de 1646.

"Après 1650, on ne voit nulle part que la population de Québec ait continué à chômer la Saint-Jean; cependant, plusieurs de nos campagnes, surtout celles qui sont sous le vocable de saint Jean-Baptiste, continuèrent à célébrer cette solennité. Il faut bien remarquer que la Saint-Jean n'était pas alors considérée comme la fête nationale, puisque nos ancêtres avaient choisi saint Joseph pour patron de la Nouvelle-France et protecteur de l'Eglise naissante du Canada.

On peut voir dans le Journal et les Relations des Jésuites la description de cette fête patrotique et religieuse. La Saint-Joseph a été chômée avec pompe à Québec pendant plusieurs année. Après 1660, elle ne fut plus qu'une fête religieuse telle qu'on la célèbre aujourd'hui.

* * *

La première célébration.

"L'Association ou plutût la Société Saint-Jean-Baptiste, comme tout ce qui est destiné à devenir grand, eut un début très-simple. M. Duvernay ne prit que deux jours pour faire les préparatifs de la première célébration. Le 24 juin (1834), environ soixante Canadiens de Montréal, y compris quelques Irlandais et Américains, inaugurèrent la fête nationale par un simple banquet. Ils choisirent pour président, M. Jacques Viger, premier maire de Montréal.

"Voici quelques-uns des toasts qui furent alors proposés :

"Le peuple, source primitive de toute autorité légitime.

"Le jour que nous célébrons.

"La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, l'organe fidèle du peuple canadien.

"L'hon. L. J. Papineau, orateur de la Chambre d'Assemblée, habile et zélé défenseur des droits du peuple.

"Louis Bourdages, écuyer, doyen de la Chambre d'Assemblée, le Nestor canadien.

"MM. D. B. Viger et A. N. Morin, ne[illegible]ents en Angleterre.

"Le clergé canadien.

"M. Duvernay, qui a donné l'idée de la fête et qui en a surveillé les préparatifs.

"M. W. L. McKenzie et Bidwell et les autres réformistes du Haut-Canada.

"O'Connell et nos compatriotes Irlandais.

"Le gouvernement des Etats-Unis.

"Les toasts étaient entremêlés de musique et de chansons. Des discours patriotiques furent prononcés par MM. Viger, La Fontaine, E. E. Rodier, T. S. Brown, O'Callaghan, Turney, Sicotte, C. O. Perrault, Laberge, et autres. Malheureusement la "Minerve" ne nous en donne pas l'analyse.

"La plus grande gaité, dit ce jour-"nal, régna pendant la soirée. Le di-"ner, préparé par M. Jehlen, était "splendide. Les tables étaient placées "dans le jardin de M. McDonnell, avo-"cat, qui avait eu la politesse de l'of-"frir pour cette fête champêtre. Les "lumière suspendues aux arbres, la "musique et l'odeur embaumée que ré-"pandaient les fleurs, la beauté du site, "tout tendait à ajouter aux charmes "du spectacle. Cette fête dont le but "est de cimenter l'union entre les Ca-"nadiens, ne sera pas sans fruit. Elle "sera célébrée annuellement comme "fête patronale et ne pourra manquer "de produire des beaux résultats".

"D'après l'"Opinion Publique", les seuls citoyens survivants qui ont assisté à l'inauguration de la fête de Saint-Jean-Baptiste sont : L'hon juge Sicotte, le Rév. M. Trudeau, curé de Plattsburg, E.-U., le Dr. O'Callaghan, le Dr Picault, M. L. G. DeLorimier et M. T. S. Brown.

"Il faut remarquer que l'Association prit, dès le début, un caractère politique bien prononcé. Rien d'étonnant dans une époque où l'immense majorité de la population était si maltraitée par l'oligarchie anglaise, et exclue du pouvoir. Aussi plusieurs santés furent-elles présentées aux déformistes du Haut-Canada, à O'Connell et au gouvernement des Etats-Unis.

"Dès l'année suivante, 1835, la fête patronale prenait un plus grand développement. Les journaux d'alors mentionnent qu'elle fut fêtée à Montréal, à Saint-Athanase, à Saint-Eustache et au village Debartzch, par un banquet ; et à Saint-Denis et à Terrebonne, par une messe solennelle et un banquet. A Montréal, environ cent personnes p[illegible]rent part au diner de la St-Jean-Ba[illegible]tiste, qui fut donné à l'hôtel Rasco. L[illegible] salle avait été ornée de guirlandes, [illegible] festons et de touffes de verdures. O[illegible] remarquait un faisceau de branches d'[illegible]rables soutenant de chaque côté le[illegible] drapeaux de la Grande-Bretagne e[illegible] ceux du pays, et une représentation d[illegible] saint Jean-Baptiste sur les rives du Jourdain, M. Denis-Benjamin Viger, fut choisi pour présider la réunion. Ce noble vieillard, qui comptait déjà une longue et belle vie publique, était récemment arrivé d'Angleterre, où il était allé défendre, pendant quatre ans, nos droits politiques. Il prononça sur la fête du jour un discours éloquent, rempli de sentiments nobles et patriotiques. Il insista sur l'importance de l'union et de l'éducation du peuple ; il eut aussi des paroles sympathiques à l'adresse du peuple irlandais si malheureux à cette époque. MM. Rodier, De Bleury, L. N. Viger, le colonel De Boucherville et autres, prirent aussi la parole à cette occasion. C'est à ce banquet que M. Cartier (depuis sir Georges-Etienne Cartier,) chanta cette chanson si populaire : O Canada ! mon pays ! mes amours ! qu'il avait composée pour la circonstance.

"Comme en 1834, on but de nombreuses santés. On no'ublia pas celle du beau sexe, qui fut proposée en ces termes : "A Josephte, femme de Jean-"Baptiste. Son empire est celui de la "tendresse et de la vertu. Elle mérite "la confiance de l'époux qui ne fait ja-"mais d'affaires sans prendre son "avis".

"En 1836, la fête nationale fut chômée à Montréal, Saint-Denis, Saint-Ours et Saint-Jacques de l'Achigan. Ce fut encore M. D. B. Viger qui présida au banquet national à Montréal. Les convives étaient nombreux.

"La salle du festin avait été magnifiquement décorée de fleurs, de feuilles d'érable. Déjà la feuille d'érable avait été adoptée comme emblème des Canadiens. En effet, en proposant le toast de la fête nationale, M. Viger s'exprima ainsi au sujet de l'érable : "Cet arbre qui croit dans nos vallons, "sur nos rochers,d'abord jeune et battu "par la tempête languit, en arrachant "avec peine sa nourriture du sol qui le "produit, mais bientôt il s'élance, et "devenu grand et robuste, brave les "orages, et triomphe de l'aquilon qui "ne saurait plus l'ébranler. L'érable, "c'est le roi de nos forêts, c'est l'em-"blème du peuple canadien".

"Quelque temps après, le 14 novembre 1836, le "Canadien" remplaça sa vignette, qui représentait un laboureur auprès de sa charrue et de ses bœufs, par la feuille d'érable et le castor.

"Ce frontispice", disait son illustre rédacteur, M. Etienne Parent, "n'a guère besoin d'explications ; les emblèmes qu'il renferme sont tous faciles à comprendre. Le principal, la feuille d'érable, a été comme on sait, adopté comme l'emblème du Bas-Canada, de même que la rose est celui de l'Angleterre, le chardon celui de l'Ecosse, et le trèfle celui de l'Irlande."

"Malgré l'excitation qui régnait dans la province, en 1837, les Canadiens de Montréal et de quelques paroisses environnantes célébrèrent la fête patronale. Une scission, causée par les divergences d'opinion politiques, se fit parmi les citoyens de Montréal, et il y eut, en conséquence, deux banquets. Les uns, les plus nombreux, se réunirent sous la présidence de M. D. B. Viger, les autres sous celle de M. Audy.

"La célébration de la Saint-Jean-Baptiste fut alors interrompue. Les Canadiens furent plusieurs années dans le deuil. Les troubles éclatèrent et contraignirent plusieurs de nos compatriotes, M. Duvernay entre autres, à prendre le chemin de l'exil. Peu à peu le calme se rétablit. Une nouvelle constitution, faite dans le but inique de noyer l'influence française, devint en force. L'avenir semblait sombre aux Canadien. L'union entre eux était la seule chance de salut et elle se consomma, grâce à l'intelligence de nos chefs politiques.

La réorganisation.

"C'est alors que l'on pensa à réorganiser la Société Saint-Jean-Baptiste, qui devait contribuer pour une bonne part à la conservation de notre nationalité, et à la conquête de nos droits politiques. Les citoyens de Québec devancèrent ceux de Montréal d'une année. Dès 1837, ils avaient pensé à chômer, eux aussi, la fête patronale, sans mettre leur projet à exécution. Ils le reprirent en 1842. M. Aubin, dans le "Fantasque" du 16 juin, donna le premier l'idée de cette fête, et fit un appel chaleureux aux Canadiens afin de les engager à la célébrer.

"Trois jours après, une réunion préliminaire avait lieu à cet effet au faubourg Saint-Roch. L'on y résolut de former une association pour célébrer la fête nationale, d'assister au service divin, d'avoir un banquet, et d'adopter la feuille d'érable comme emblème de l'association. Le Dr P. M. Bardy fut nommé président de la Société, et M. Aubin, vice-président, et MM. J. P. Rhéaume, président général actuel, et James Huston, du "Répertoire National", furent élus secrétaires.

"Le 24 juin 1842, les membres de la nouvelle société, accompagnés d'un grand nombre de citoyens, se rendirent en procession à la cathédrale, ayant en tête la musique canadienne de Sauvageau, qui joua des airs nationaux pendant la marche. Ensuite venait la bannière de la Société Saint-Jean-Baptiste, aux couleurs tricolores sur laquelle était peint le portrait de saint Jean-Baptiste et les emblèmes canadiens.

"Plus loin figurait une autre bannière avec l'inscription : "Nos institutions notre langue et nos lois", puis plusieurs drapeaux dont on s'était servi dans les guerres de 1775 et 1812. Tous ceux qui marchaient dans la procession portaient à la boutonnière un ruban tricolore sur lequel étaient la feuille et le castor.

"A la cathédrale, une messe solennelle fut célébrée par le Rév. M. Chiniquy. Le soir, il y eut à l'hôtel de la Cité, un banquet auquel prirent part deux cents citoyens. Le Dr Bardy présidait la réunion, ayant à ses côtés l'hon. M. Caron, maire de Québec, l'hon. M. Neilson et M. Aylwin, les seuls convives invités.

"Pendant le banquet, la musique canadienne joua des airs patriotiques. De nombreuses santés furent présentées, et plusieurs discours chaleureux prononcés par le président, MM. Caron, Chauveau, Cauchon, Belleau, Etienne, Parent, Derome et autres. Malgré l'absence des boissons alcooliques, (il n'y avait sur la table que des boissons de tempérance) la plus grande gaieté régna parmi les convives, et, comme le dit le "Canadien", "l'on s'est amusé "ausi bien, mieux peut-être, que si le "vin eût ruisselé sur la table".

"On avait eu l'heureuse idée de commencer les réjouissances par un acte religieux et de les terminer d'une manière aussi sobre. C'est en effet, un beau spectacle qu'de voir les cérémonies religieuses associées aux démonstrations patriotiques, et la religion et la patrie se prêtant un mutuel secours. Dès le commencement (1835), la fête nationale prit ce caractère religieux dans plusieurs localités, et cette belle coutume est maintenant devenue générale. Elle prouve que le peuple canadien aime sa religion et respecte son clergé, et tant qu'il restera attaché aux croyances et aux mœurs de ses ancêtres, il sera religieux, moral et puissant".

M. J. P. Rhéaums, président actuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, nous apprend que de tous ceux qui prirent part à la première démonstration à Québec, les seuls survivants sont : M. N. Aubin, le véritable organisateur, aujourd'hui à Montréal; le Dr Tourangeau, de St-Roch; M. Ths. Et. Roy, sergent d'armes du Conseil législatif de Québec ; M. Sauviat, père, de Québec; M. Olivier Vallée, de Québec; M. Joseph Picard, fils de l'ancien chantre de Saint-Roch, et M. Rhéaume lui-même.

"En septembre 1846, les archives ayant été perdues, il fut résolu que tous les membres d'alors seraient considérés comme membres fondateurs. De ce nombre furent paraît-il, M. Chamberland, M. Soulard, père et quelques autres. C'était une seconde fondation ou plutôt une réorganisation.

"En 1843, la cité de Champlain célébra la fête nationale avec une plus grande pompe. Les rues avaient été décorées de nombreux pavillons, d'emblèmes nationaux et d'inscriptions loyales et patriotiques. La procession était nombreuse.

"C'était, d'après le témoignage du "Mercury", un des spectacles les plus "intéressants et les plus ravissants "qui aient jamais été vus à Québec... "l'apparence de cette société, la plus "jeune des sociétés nationales de la "ville, lui faisait infiniment d'hon-"neur'.

"Sur les quinze cents personnes, "ajoute le "Canadien", — chiffre au-"quel le "Mercury" estime le nombre "de celles qui marchaient en proces-"sion deux à deux, portant les décora-"tions de la société, — nous n'en avons "pas remarqué, une seule qu'à sa mi-"ne et à sa tenue on ne dût prendre "pour un gentleman. Toutes avaient "un crêpe au chapeau en signe de "deuil pour notre bien-aimé gouver-"neur, sir Charles Bagot".

"En 1844, Québec fêta encore la Saint-Jean-Baptiste, avec une égale solennité. Le sermon de circonstance fut prêché par le Rév. M. O'Reilly. Le soir, il y eut banquet de 300 personnes. L'honorable M. Caron, qui a été plu-

sieurs années président de la Société, prit la parole, ainsi que MM. J. C. Taché, Angers, Chauveau, Aylwin, Tessier, Plamondon et Rhéaume".

"L'année suivante (1845), Québec était dévasté par deux incendies, qui détruisirent plus de la moitié de ses habitations. En conséquence de ce désastre, il n'y eut pas de célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

"En 1846, les citoyens de Québec s'abstinrent de célébrer la Saint-Jean-Baptiste, à cause de la tristesse et du deuil dans lesquels les avait plongés le terrible incendie du théâtre Saint-Louis, dans lequel périrent environ quarante personnes, appartenant à la fleur de la société québecquoise.

"C'est en 1843, que les citoyens de Montréal, réorganisèrent la Société Saint-Jean-Baptiste sur des bases solides et permanentes. Dans une assemblée convoquée le 9 juin, ils réélurent M. D. B. Viger, pour leur président, et résolurent de célébrer le 24 juin par une messe solennelle et un banquet.

"Les membres de la Société de Tempérance, établie sous la protection de saint Jean-Baptiste, s'unirent à la Société Saint-Jean-Baptiste, pour donner plus d'éclat à la fête.

"Ils se rendirent en procession, à la paroisse, au nombre de mille, avec leurs riches bannières. Après la messe, ils se remirent en procession ; à leur suite marchaient le président, les membres de la Saint-Jean Baptiste et les citoyens. Le banquet n'eut cependant pas lieu; on employa le montant des souscriptions à secourir les incendiés du village de Boucherville.

"La fête patronale fut chômée avec plus d'éclat, les années suivantes. En 1846, surtout, elle fut des plus imposantes. La procession, composée de 6,000 personnes, s'étendait d'une extrémité de la ville à l'autre, à travers les rues pavoisées et ornées de toutes manières. Les élèves des écoles chrétiennes, les membres de la Société de Tempérance et ceux de l'Institut Canadien en faisaient partie. La cérémonie religieuse fut splendide. Mgr Bourget, évêque de Montréal, officia pontificalement, et M. le grand-vicaire Hudon fit un sermon patriotique qui lui valut les plus grands éloges. Il y eut un banquet à l'hôtel Donegana, et la fête fut couronnée par une soirée publique,donnée à l'Institut Canadien, sous la patronage des dames canadiennes, représentées pas mesdames Vallière de St-Réal, Lafontaine, Bourret et Drummond. Après un discours, fait par le président de l'Institut, les danses commencèrent, et ne se terminèrent que tard dans la soirée.

"La fête nationale continua à être célébrée, annuellement, à Québec et à Montréal. Si parfois elle diminua d'importance, nous sommes heureux de dire quelle eût souvent un succès marqué, notamment à Québec, en 1865, et, à Montréal, en 1872. La belle coutume de fêter la Saint-Jean-Baptiste se répandit, peu à peu, dans un bon nombre d'autres localités : à Outaouais, à Saint-Jean, à Saint-Hyacinthe, à Sorel, aux Trois-Rivières, à Charlesbourg, à Saint-Gervais, sur les bords du Saguenay et ailleurs.

L.-P. TURCOTTE.

* * *

Pour compléter cette étude jusqu'à date nous devons ajouter que la célébration de la fête nationale a eu lieu tous les ans depuis 1873, non seulement à Montréal, àQuébec, et dans les autres centres canadiens-français de la province de Québec,mais encore dans presque toutes les paroisses de la Province, du Manitoba, et aux Etats-Unis.

* * *

Les progrès de la Société.

"En 1873, M. L. O. David relevant une pensée exprimée par MM. Fred. Houde et Ferdinand Gagnon,demandait à l'Association d'inviter toutes les sociétés nationales du Canada et des Etats-Unis à se joindre à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 24 Juin 1874, pour faire une démonstration grandiose.

"L'idée fut acceptée avec enthousiasme aux Etats-Unis et au Canada. Les Canadiens-français vinrent de partout par milliers, et la Saint-Jean-Baptiste de 1874 eut un succès immense.

"Le succès inespéré de cette démonstration fit naitre une pensée heureuse dans l'esprit de tous ceux qui avaient à cœur de greffer la bienfaisance sur le patriotisme. A cet effet, on mit à l'étude divers projets en vue de tirer de l'Association des œuvres d'utilité générale.

"Lorsqu'il fut question de célébrer en 1884, le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société, on profita de l'occasion pour proposer la fondation d'un édifice national, qui serait le foyer commun à tous les membres de la grande famille canadienne, et qui, grâce à des appropriations habilement combinées, constituerait une source de revenus pour la Société.

"Cette proposition fut accueillie par des acclamations, et l'honorable Thomas-Jean-Jacques Loranger accepta la présidence de l'Association, dans l'intention de travailler à la réalisation de cette heureuse idée.

"Peu de temps après on achetait un terrain au coin des rues Craig et Gosford, et le 24 juin 1884, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste ajoutait à son programme ordinaire la cérémonie de la pierre angulaire de l'édifice qu'on devait élever à cet endroit.

"L'année suivante, M. L. O. David, qui était membre de l'Assemblée législative de Québec, obtint de la Chambre une nouvelle charte, et décida le Gouvernement Mercier à donner $10,000 pour la construction de l'édifice.

"A cette somme on ajouta le produit des concerts et des bazars donnés au profit de l'œuvre, le tout augmenté des souscriptions recueillies sous forme d'actions, et l'on réunit une somme ronde de $50,000. Avec ces ressources modiques, le bureau de direction, entreprit une construction dont le coût devait s'élever à plus de $200,000, à part le terrain.

"Avec ces nouvelles ressources, et le terrain de la rue Craig étant jugé insuffisant pour l'objet qu'on avait en vue, la Société, en 1890, en acheta un autre rue Saint-Laurent. Au printemps de 1891, elle jeta les fondements de l'édifice qui fut terminé en 1893, et qui est connu sous le nom de "Monument National".

"Une fois érigé il fallut utiliser l'édifice de façon à lui faire produire des revenus suffisants pour alimenter les œuvres diverses à l'état de formation. Au nombre de ces œuvres, la plus complète, la plus utile, la plus fertile en résultats heureux,c'est incontestablement la création des cours publics et gratuits, touchant les matières suivantes :

Mines et métallurgie.
Mécanique industrielle.
Architecture et construction.
Electricité.
Histoire universelle.
Commerce.
Elocution.
Agriculture et Colonisation.
Grammaire parlée.
Sténographie et Clavigraphie.

En 1896, la législature de Québec a reconnu le caractère d'utilité publique de ces cours en accordant à l'Associa-

tion Saint-Jean-Baptiste une subvention annuelle de $2,000, applicables à cette œuvre.

"L'Association Saint-Jean-Baptiste voudrait aussi fonder un conservatoire des Arts et Métiers, des écoles techniques professionnelles, une bibliothèque publique, scientifique et industrielle, organiser des concours de littérature, d'éloquence, de musique, de peinture, de sculpture, etc., et pouvoir accorder des bourses aux lauréats.

"Mais actuellement ces projets ne sont que des désirs, car les revenus de l'association sont absorbés en grande partie par les intérêts de sa dette.

"L'Association Saint-Jean-Baptiste a aussi fondé une Caisse Nationale d'Economie, dont le succès est maintenant assuré.

"La Caisse Nationale d'Economie est une corporation civile absolument distincte de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Son système est de la plus grande simplicité. Les sociétaires paient une contribution annuelle d'un dollar et des contributions mensuelles de vingt-cinq ou cinquante centins, à leur choix. La contribution annuelle appartient à l'Association Saint-Jean-Baptiste qui, en retour, supporte tous les frais d'administration, de manière que les contributions mensuelles, augmentées des intérêts qu'elles produisent, soient intégralement accumulées pendant vingt ans. Après les vingt premières années le capital social continue à s'accroître indéfiniment des contributions mensuelles payées chaque année, mais les intérêts sont annuellement payés aux sociétaires survivants qui ont acquitté leurs obligations envers la Société pendant vingt ans. D'après les statuts de la Caisse, l'avoir social est converti en valeur de tout repos, bons ou obligations du Dominion, de la Province, des Municipalités, des Fabriques et Corporations scolaires.

On ne peut douter qu'avec ce système et ces garanties, les revenus à diviser au bout de vingt ans ne soient considérables.

SIR WILFRID LAURIER

* * *

Une autre appréciation de la Société Saint-Jean-Baptiste, par une des plus brillantes incarnations de notre race, Sir Wilfrid Laurier :

Après avoir fait un éloquent exposé de nos luttes politiques avant 1834, l'auteur montre le contraste entre les débuts aux temps troublés de 1834, et son complet épanouissement aujourd'hui, en pleine paix et en plein triomphe.

"Duvernay ne prévoyait pas, dit-il, qu'en 1901 la fête de cette société deviendrait la fête de toute notre peuple, de nos traditions, de notre langue, de nos lois, de tout ce qui constitue notre individualité comme race..

Il parle de l'agitation de Papineau contre l'oligarchie qui opprimait nos père et la tyrannie de Downing street qui la secondait. Car en vérité, ce pourquoi nos pères luttaient alors, c'était pour revendiquer les libertés de sujets britanniques. En cela, ils furent appuyés par Lyon MaKenzie et Lount dans Ontario.

L'auteur rappelle ensuite une visite qu'il fit en 1897, à M. Gladstone. Au cours de l'entretien le grand homme d'Etat Anglais évoqua un souvenir d'O'Connel qui datait de plus de soixante ans passés.

L'éloquent tribun irlandais prononçait alors aux Communes anglaises un discours qui commençait en ces termes: "Il y a en ce moment, de l'autre côté des mers, un grand patriote, un grand réformiste qui combat pour la même cause que nous, pour revendiquer les mêmes droits que nous, et qui demande le gouvernement responsable. Ce patriote s'appelle Papineau. Et la seule différence entre lui et moi est que l'"o" se trouve à la fin de son nom au lieu d'être au commencement".

L'auteur compare l'état de notre pays et de notre race aujourd'hui avec l'époque agitée de 1834. Nous n'avons plus à conquérir nos droits, puisque nous les possédons dans leur plénitude. Mais

nous avons à remplir des devoirs. Le Canada n'est plus une colonie, mais une nation. C'est un pays de concorde, d'harmonie et de paix. C'est une terre bénie par ceux qui l'habitent, et enviée par ceux qui n'y demeurent pas. C'est une patrie où les races se rencontrent et luttent et travaillent dans une rivalité féconde; une patrie où les races ont réalisé cette chose unique au monde, la fraternité sans l'absorption, l'union sans la fusion de l'une par l'autre.

La France et l'Angleterre, il est vrai, se sont battues longtemps sur le continent américain. Elles se sont même recherchées pour mieux se combattre. Mais dans la grande querelle qui s'est terminée par notre défaite, notre race n'a éprouvé aucune humiliation, puisque, si la résolution et la ténacité anglaise ont été couronnées de succès, jamais peut-être la valeur française n'a brillé d'un plus vif éclat. Notre race a continué de s'affirmer au grand jour. A chaque homme d'Etat anglais de notre pays, nous avons pu opposer l'un des nôtres. A côté de Baldwin, nous avons placé Lafontaine,à côté de Macdonald, Cartier, à côté de Mackenzie, Dorion.

Oui j'aime mon pays, parce qu'il ne ressemble à aucun autre.

J'aime mon pays parce que même dans les difficultés qu'il soulève, il appelle les plus nobles résolutions, les plus fortes, les plus généreuses qualités de l'homme.

J'aime mon pays par dessus tout, parce qu'il est unique au monde, parce qu'il est fondé sur le respect des droits, sur l'orgueil de l'origine, sur l'harmonie et la concorde des races qui l'habitent.

Notre fierté se refuse à suivre plus longtemps les chemins battus. Il faut que désormais nous marchions sur d'autres routes et vers d'autres horizons. N'ayons en vue que le développement, la prospérité, la grandeur de notre patrie. Gardons cette pensée en nos cœurs : le Canada d'abord, le Canada toujours, rien que le Canada".

* * *

Un autre grand canadien-français Sir J. A. Chapleau, s'exprime ainsi sur le même sujet :

" Pour ceux qui n'ont pas comme moi confiance dans la destinée providentielle de notre peuple, il semble qu'il y ait danger imminent. Nous sommes envahis de partout ; le flot des races qui diffèrent de la nôtre par la langue, la religion, les mœurs, se presse, toujours renouvelé, sur les rives de notre pays. Et dans le vieux monde, l'Italie qui se fait persécutrice, la France qui se fait palenne, semblent nous prédire que les nations catholiques, que les races latines, ont vu leurs meilleurs jours, et que notre nationalité, produit de ces deux civilisations, est en danger.

" N'ayons crainte, cependant. Il ne tien tqu'à nous de tout sauver, de vaincre tous les obstacles, d'arriver au but et d'accomplir toutes nos destinées ? Voyez-vous cette embarcation qui parait si frêle ? Vous croiriez que la vague bondissante va bientôt l'engloutir; elle a disparu un moment, mais le moment qui suit, vous la montre se dessinant fièrement sur l'azur du ciel ,sillonnant la crête des vagues et plongeant hardiment dans le gouffre qui se creuse devant elle. Elle disparait au loin

Sir J. A. CHAPLEAU

dans le plus fort de l'ouragan, et vous plaignez en les admirant, les marins de ce vaillant esquif. Maintenant la tourmente est passée, et la vague fatiguée, humiliée, repentante, rapporte à la terre les débris accusateurs de sa funeste colère. En vain y chercherez-vous les épaves de la fière embarcation dont vous déploriez tantôt la perte.

" Allez plutôt là-bas, vous la verrez dansant gaiement sur son ancre, séchant ses voiles au soleil qui a reparu ; son équipage a rangé avec soin toutes les pièces du gréement, la boussole a été recueillie précieusement, et les matelots, répara it leurs forces, chantent leur dernier exploit, rêvant déjà au prochain voyage.

" Et que faisons-nous en ce moment? Ne chantons-nous pas les luttes du passé, les espérances, les grands projets de l'avenir ? Comme les marins de l'équipage dont je parlais tout à l'heure, nous avons traversé heureusement la tempête. Ils durent leur salut à la construction parfaite de leur embarcation, à leur expérience de la mer, à la vigueur de leurs bras, à leur boussole. Nous aussi, nous avons passé par de rudes tempêtes; mais nous pouvons en braver de plus rudes encore, si nous savons conserver la perfection de nos institutions, l'excellence de notre éducation, la vigueur de nos mœurs, la direction lumineuse et infaillible de notre foi.

" J'ai dit il y a un instant que la St-Jean-Baptiste avait été la grande charte de la nation canadienne. Le jour que nous célébrons est une des grandes séances de ses Etats Généraux. C'est aussi le jour des grandes manœuvres,un camp de Châlons canadien. Le prophète éclatait en transports enthousiastes en chantant la beauté des incomparables tentes d'Israël, resplendissantes de blancheur et de lumière, et annonçant au loin la force du peuple choisi entre toutes les nations. Quel spectacle pour nos martyrs, morts pour la foi ; nos soldats morts pour la patrie, nos victimes, tombées pour la liberté, quel spectacle pour toutes ces grandes âmes que celui présenté par cette fête ! Au premier plan du tableau, ils ont vu tout un peuple agenouillé près de l'autel du Dieu trois fois grand, offrant à ce Dieu des nations les premiers élans de son patriotisme, abaissant devant sa toute-puissance des fronts et des regards que la foi et la liberté portent vers les cieux ; puis cette marche solennelle, déroulant dans les rues de la grande cité les anneaux sans fin de cette chaîne vivante et forte ; ces chants de gloire, ces hymnes de triomphe, ces âpres senteurs de liberté sortant partout du sol et embaumant l'atmosphère ; cette joie, cette allégresse s'étalant, brillant de toutes les couleurs, prenant toutes les formes et tous les caractères ; et au milieu de tout cela, comme un lion doux et puissant, comme une étreinte magnétique, ce sentiment d'amour national, de solidarité sympathique, ce sentiment d'union, si puissant dans sa foi, si fécond dans sa puissance !

" Voilà ce que j'ai ressenti, voilà ce que vous avez dû éprouver dans ce grand jour que nous célébrons. Le jour que nous célébrons, c'est le baiser, l'accolade affectueuse à nos frères des Etats-Unis. Ce que la France est à

nous, nous le sommes à nos frères d'Amérique. Je ne suis pas de ceux qui regardent l'émigration comme un crime ou comme un écart de patriotisme. L'émigrant canadien-français aux Etats-Unis, comme le colon canadien dans Ontario, est une avant-garde, un éclaireur de la grande armée d'invasion dont M. Rameau nous a prédit la victoire pour le siècle qui suivra. L'Anglo-Saxon émigre aux Etats-Unis pour aller s'inféoder aux institutions républicaines; il ne revient pas. Le Canadien-Français qui émigre, n'a pas de plus grande ambition là-bas que de fonder une petite colonie française pour se protéger, s'aider, se souvenir. Il revient au jours de fête de famille ; il reviendrait aux jours de danger de la patrie. Il reste-là-bas ce qu'il est ici, Français et catholique. Le travailleur canadien a joué son rôle dans la république voisine; il a imprimé le cachet de son intelligence et de sa force aux grands travaux de l'Etat; semblable en cela aux fortes corporations ouvrières du moyen âge, qui couvrirent le sol de l'Europe de ces monuments gigantesques qui ont servi de jalons à la marche de la civilisation, des arts et de la foi dans l'Occident.

" Plus loin que la ligne 45, plus loin que la plus éloignée des colonies canadiennes en Amérique, sur la rive opposée de l'Atlantique, se trouve un beau pays que nous n'avons pas oublié aujourd'hui.

" Dans le déploiement factueux de notre province, qui de vous n'a pas admiré la grande cavalcade qui nous rappelle un des plus beaux souvenirs historiques de la France ? Dans la recherche de nos gloires passées, dans l'épanouissement de nos joies nationales, la France occupera toujours une place royale dans nos affections. Son histoire n'est-elle pas la nôtre, jusqu'au jour où nous avons commencé l'histoire pour notre propre compte ? La France ! Nous y sommes attachés encore par tant de liens, que rien ne peut altérer le sentiment qui nous fait partager ses joies et ses douleurs et vivre de sa vie. Nous ne pouvons, lorsque nous voulons caresser des rêves ambitieux, nous empêcher de penser que notre vocation en Amérique est un peu celle de la France en Europe.

Quand Dieu frappe un grand coup,
C'est par la main des Francs.

1884. J.-A. Chapleau.

LE PROGRAMME DE LA FETE

La fête, cette année promet d'être grandiose. Voici le résumé du programme :

Comme préliminaire, nous avons eu hier soir le spectacle toujours nouveau du "feu de joie" traditionnel de la St-Jean, précédé et suivi de bons et de beaux discours patriotiques.

Dès sept heures, ce matin, la grande parade publique de toutes nos sociétés nationales parcouraient, aux sons des fanfares, les principales rues de la ville pour se réunir en face de la statue de Maisonneuve, dans la vaste église Notre-Dame, où une messe solennelle a été célébrée.

Après une matinée aussi bien remplie, l'après-midi sera consacré au repos, mais à huit heures précises, le "Monument National" ouvrira ses portes pour recevoir tous ceux qui voudront assister à la soirée de gala, qui a été préparée, avec le plus grand soin, par nos meilleurs artistes-amateurs.

A la même heure il y aura au Parc Lafontaine, illumination grandiose avec d'innombrables lanternes chinoises ; un puissant orchestre accompagnera un chœur nombreux qui chantera nos hymes et nos refrains populaires. Là encore, il y aura des discours patriotiques par nos hommes les plus importants, et nos orateurs les plus aimés. Demain, samedi, se réunira l'important Congrès des journalistes français du Canada, des Etats-Unis et d'ailleurs. Après demain, dimanche, à 3 heures p. m., la fête se terminera au cimetière de la Côte des Neiges, par la décoration des tombes des présidents de l'Association St-Jean-Baptiste, et de celles des illustres et honorés martyrs de 1837-38.

La dernière article du programme est le "Libera solennel" qui sera chanté en plein air. Ce sera la prière ardente, qui s'élèvera des cœurs vers Dieu, en faveur de ceux qui aimèrent la patrie jusqu'à mourir pour sa liberté et sa gloire.

Les comités d'organisation n'ont rien négligé pour faire grande, solennelle, et importante la manifestation nationale de ce jour.

* * *

Maintenant que la fête soit belle ! Au vent toutes nos bannières ! Gaies fanfares, sonnez ! faites entendre les hymnes de la patrie à toutes les brises du ciel canadien !

Garçons et fillettes, fermez les livres de la classe, laissez l'école ; venez tous au rendez-vous de la reconnaissance nationale.

Laboureurs, artisans, hommes des professions, de la politique, de la finance et du commerce, mettez de côté vos occupations, et prenez vos rangs dans la grande parade des forces de la nation.

Canadien de tout âge et de toute condition, revêtez vos habits de fête, portez à la poitrine la feuille d'érable, suivez nos bannières, car ce jour est cher à nos cœurs. C'est le jour de patrie Canadienne française.

* * *

" Interroga majores tuos et dicent tibi", a dit quelque part l'écrivain Sacré.

En ce jour d'actions de grâces et d'invocations il est permis d'interroger les ancêtres; c'est notre devoir d'écouter avec respect les enseignements qu'ils nous donnent, et de les mettre en bonne pratique.

Voix de défricheurs, voix de soldats, voix de martyrs, voix de patriotes, nous vous écoutons à genoux, sous le regard de Dieu et des anges, aux pieds des autels que vous avez élevés sur les ruines de l'antique et féroce idolatrie de la terre d'Amérique.

Que nous disent-elles, ces voix lointaines qui se lèvent, douces et suaves comme des chants du ciel, au-dessus de "tout ce brillant passé de gloire, ou vivaient nos aïeux" ?

Écoutons :

" Cette terre du Canada, que vous habitez si paisiblement, nous l'avons arrachée, après plus d'un siècle de luttes et de souffrances, des mains cruelles de la barbarie sauvage ;

" Nous l'avons choisie pour notre tombeau, pour votre berceau, pour votre patrie.

" Elle a été abondamment arrosée de nos sueurs, et même de notre sang ;

" Elle renferme la poussière de nos ossements.

" Les grandes libertés religieuses, civiles et politiques, dont vous jouissez avec tant de fierté nous ont coûté de bien pénibles et d'incessants efforts.

" Elles ont germé du sang des martyrs sur des champs de batailles, aux clartés sinistres des incendies, à l'ombre des gibets dressés par l'injustice, la cupidité, et le fanatisme le plus mal inspiré.

" Conservez-là soigneusement, cette terre canadienne qui renferme les tombeaux des pères de vos pères.

" Soyez fidèles aux traditions de foi, de courage et d'honneur, que nous tenions des aïeux,—les vieux Francs de Clovis, de Charlemagne, de St-Louis et de Jeanne-d'Arc—, et que nous vous

avons transmises comme un dépot sacré, que vous devez remettre à votre tour, à vos enfants, afin que ceux-ci le transmettent de nouveau, à ceux qui naîtront d'eux de générations en générations".

* * *

O vous, courageux colons, que Dieu vous qui avez mis dans l'âme de nos pères, avec l'amour de Dieu, la flamme ardente de l'amour de notre patrie !

Et vous aussi "patriotes sublimes", qui plus tard avez été appelés à soutenir les combats de la politique pour la défense de nos droits et de nos libertés! dormez en paix dans la poussière de d'hui trois millions, sur cette Terre d'Amérique, et ils sont tous animés des mêmes aspirations pour la grandeur et la prospérité de la patrie que vous leur avez donnée.

Sanctifiée par tous vos dévouements et bénie de Dieu, votre œuvre ne peut plus périr.

MONUMENT DE MAISONNEUVE. (Photo. LAPRÉS & LAVERGNE, 360 St-Denis.)

fit autrefois sortir du beau pays de France, pour venir fonder sur des rives inconnues et sauvages, une nouvelle patrie!

Et vous qui fûtes nos mères, femmes dévouées, et vaillantes pour tous les devoirs, toutes les abnégations, toutes les souffrances et tous les sacrifices ; vos tombeaux.

" Votre travail est accompli : Votre tâche est terminée. Reposez-vous, au sein du bonheur sans mélange et sans fin. Jouissez des couronnes de l'immortalité bienheureuse, que vous ont méritées vos vertus et vos œuvres.

Vos descendants nombrent aujour-

La patrie Canadienne est fondée.

Les orages et les tempêtes d'où qu'ils viennent, ne pourront pas l'ébranler.

Elle est aimée de tous ses enfants ; l'étranger la respecte et l'admire.

Autrefois terre des combats, des animosités, des querelles de races et de croyances, le Canada est devenu l'asile

béni de la paix, de l'union et de la franche confraternité entre tous les citoyens qui l'habitent.

Nous avons des émules, des rivaux puissants dans les luttes pour la vie, mais nous ne comptons plus d'ennemis.

Au reste nous sommes les plus forts.

" Nous avons été fidèles à vos désirs et à vos enseignements.

" A votre exemple, nous adorons toujours Jésus-Hostie qui a vu et béni tous les courages, et tous les sacrifices inspirés par votre foi, pour l'établissement et la conservation des œuvres de Dieu sur le sol canadien.

ont suivi la cession du Canada à l'Angleterre.

" A votre exemple, nous aimons toujours la France, malgré les erreurs, les fautes, les sacrilèges commis en son nom, et couverts de sa responsabilité, par ceux qui la gouvernent depuis au-delà d'un siècle.

Ses gloires sont notre orgueil, ses revers nous attristent.

" Nous gémissions sur ses malheurs, ses hontes nous humilient et nous indignent.

" Ah, la France de nos jours, elle n'est plus la France que vous avez con-

victimes, à l'heure actuelle, de la part des autorités politiques de la mère-patrie.

" Nous tremblons pour la France, à la pensée des chatiments que Dieu réserve, dans les trésors de sa colère, contre les peuples prévaricateurs et infidèles à leur vocation ; il les brisera, dit le prophète ; il les broyera comme des vases d'argiles.

O Christ ! médiateur tout puissant entre la justice et la miséricorde de l'Eternel, faites pour la France, cette prière de pardon qui tomba de vos lèvres sur le calvaire, en faveur de vos bourreaux !

" Mon Père, mon Père, pardonnez-

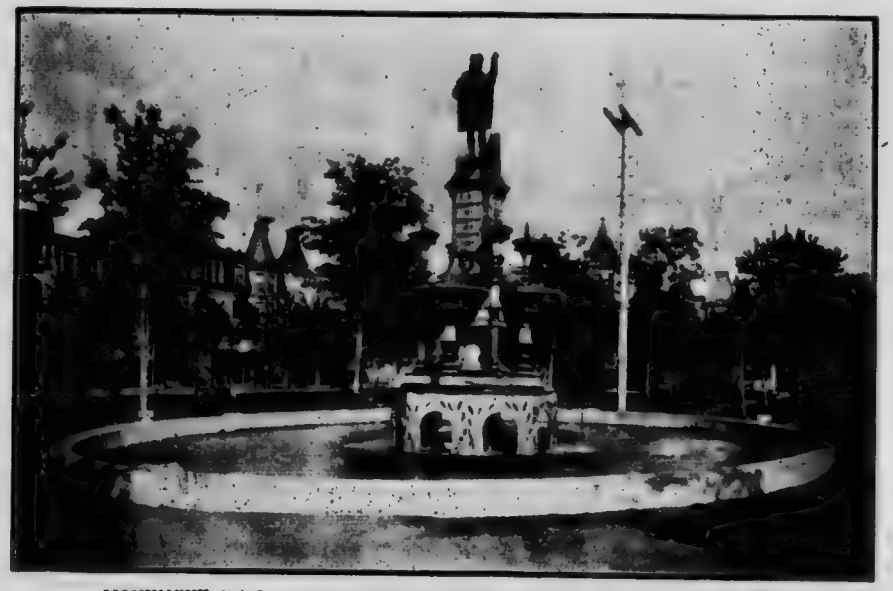

MONUMENT DE JACQUES-CARTIER. (Photo. LAFRÈS & LAVERGNE, 360 St-Denis.)

" A votre exemple, nous croyons toujours fermement aux enseignements de l'Eglise du Christ-Rédempteur, et nous nous efforçons chaque jour de les pratiquer avec amour et ferveur.

" Oui nous aimons l'Eglise Catholique, dont les missionnaires ont été les pionniers et les martyrs de la foi chrétienne dans ce pays de la Nouvelle France.

" Nous aimons l'Eglise dont les évêques et les prêtres vous ont si vaillamment assistés, nobles défenseurs, dans les rudes combats de la revendication de nos libertés populaires, pendant toutes ces longues années de tempêtes qui

nue, — magnifique de beauté, de vertus, de courage et de puissance !

On la dépouille ignominieusement de ce vêtement de gloire et d'honneur, qui la distinguait entre toutes les nations— dans les siècles passés,—alors qu'elle marchait, admirée et respectée, à la tête de tous les royaumes de la terre,—appuyée sur sa grande épée, sous les plis de son vieux drapeau blanc.

" En ce jour de solennelle manifestation religieuse et patriotique, nous nous autorisons de vos sentiments de piété filiale envers la France et l'Eglise, pour protester en votre nom, contre les spoliations sacrilèges dont les droits de l'Eglise et l'honneur de la France sont

leur, car ils ne savent ce qu'ils font".

" A votre xemple nous parlons toujours, nous aimons toujours notre langue maternelle.

" Le doux parler de France est encore la caresse de nos berceaux ; il est encore l'expression officielle de nos lois, comme il l'était au temps de Champlain, de Maisonneuve, de Frontenac, et de Montcalm. Elle est religieusement conservée.

Cette conservation de notre langue, est votre conquête, habiles et dévoués patriotes qui avez supporté le poids de nos luttes politiques de 1763-1867. On ne pourra plus désormais nous l'enlever : car elle est sous la protection de la

grande charte de nos droits constitutionnels, telle que sanctionnée par l'autorité souveraine de la Grande-Bretagne, en 1867.

"Que notre langue s'attache à notre palais, et que les vers la rougent plutôt jusqu'aux plus profondes racines de notre cœur, si jamais elle se refuse d'articuler les mots et les sons du "doux parler de France", que nous avons appris dans les berceaux du foyer, sur les genoux de nos saintes mères Canadiennes-françaises !

"Nous avons respecté toutes les traditions de foi et d'honneur que nous avons reçues de nos pères, et nous jurons, nobles ancêtres, de conserver ce patrimoine national, de l'agrandir, de lui faire acquérir plus de force et d'influence,par tous les moyens possibles : en favorisant davantage l'instruction, la colonisation, de nos fertiles régions agricoles, l'éducation pratiques, sous toutes ses formes; et, avec notre poète nous répétons ce refain populaire :

Pour conserver cet héritage,
Que nous ont légué nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux.
Marchons sur leur brillante trace;
De leurs vertus suivrant la loi.
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi.

* * *

"Et maintenant, où vous régnez dans la gloire éternelle, nobles pionniers de la patrie, héroïques martyrs de la foi religieuse et nationale, priez pour nous.

"Demandez au Divin Crucifié,pour le peuple que vous avez fondé, les dons de foi, de piété et de force, pour qu'il demeure fidèle à sa vocation, et qu'il soit toujours digne de faire les œuvres de Dieu sur cette terre d'Amérique.

"Demandez-lui de répandre ses bénédictions les plus abondantes sur toutes nos familles, afin qu'un jour, notre nationalité sorte dominante et à jamais victorieuse, des luttes pacifiques qu'elle soutient et que son triomphe soit aussi la victoire de la Foi au Christ, et l'établissement absolu de son règne sur toute la terre Canadienne.

Adveniat regnum tum per filios Francorum.

Fabien Vanasse.

La Saint-Jean-Baptiste

Des rameaux verdoyants décorent chaque rue,
Et de tous les côtés, la foule est accourue.
Dépassant au galop quelques groupes épars,
L'on voit des cavaliers courir de toutes parts.
Tel, pendant le combat, la légère estafette,
Sous la grêle de plomb, court, va, vient et répète
L'ordre du commandant aux vaillants officiers,
Tels, les ordonnateurs, excitant leurs coursiers
Parcourent en tous sens les rangs de la colonne,
Dominant de leur voix le tambour qui résonne.
Ils montrent à chacun sa place dans les rangs.
Chut ! N'entendez-vous pas ces accords enivrants ?
D'un corps de musiciens la joyeuse fanfare
A donné le signal. Voilà qu'on se prépare
A marcher fièrement à l'ombre du drapeau
Qui de la nation protège le berceau.
Plusieurs ont sur le sein l'image vénérable
Du patron ; mais chacun a la feuille d'érable,
Cet emblème sacré que, sur un cœur vaillant,
Une main d'ouvrier attache en tressaillant,
Car souvent la bonté s'allie avec la force.
Le travailleur est franc, mais sous sa rude écorce
Il cache un noble cœur, une âme de héros.
Tandis que les savants prononcent des grands mots
Qu'ils ne comprennent pas, on voit le prolétaire,
Laissant là son travail, devenir militaire,
Et, dans les rangs obscurs, défendre son pays.
Au moment du danger, quand d'autres, réunis,
Pérorent à l'envi, discutent à leur aise,
Notre ouvrier se bat, témoin mil huit cent treize,
Témoin les beaux succès que remporta jadis
L'ouvrier canadien, luttant un contre dix.
Puisqu'au temple d'honneur notre histoire burine
D'aussi beaux dévouement, devant chaque poitrine
Que décore aujourd'hui l'insigne glorieux
Inclinons-nous : l'enfant est digne des aïeux.
Nos pères, autrefois, à l'appel de la gloire
Abandonnant leurs champs, couraient à la victoire,
Mais nous n'entendons plus des armes le fracas ;
Nous cherchons à créer, nous ne détruisons pas.
Aux bruits guerriers des camps succède l'industrie.
Nos bras sont au travail, nos cœurs à la patrie.
Quand, pour notre pays témoignant notre amour,
Nous nous réunissons pour fêter ce grand jour,
Fils des premiers colons de la Nouvelle-France,
Héritiers du beau sol qu'illustra leur vaillance,
Nous osons réclamer notre place au soleil,
Dans le fond d'un ciel pur, à l'horizon vermeil,
Brille d'un vif éclat l'étoile tutélaire.
Cet astre bienfaisant nous guide et nous éclaire.
De notre sainte foi, conservant le flambeau
Nous avons pris au ciel un protecteur-nouveau.
Quand nous serrons nos rangs sous sa puissante égide
Viennent les coups du sort, rien ne nous intimide ;
Notre devise à nous c'est l'amour, l'union.
Unis, nous pouvons tout. Lorsque plus d'un million
De cœurs vraiment français à l'unisson palpitent,
En vain nos ennemis, pour nous perdre s'agitent.
Tant que groupés autour de nos fiers étendards
Nous marcherons, sur nous s'émousseront leurs dards.
Méprisant leur fureur et les traits de l'envie
Nous saurons triompher. Le destin nous convie
A former sur ce sol un peuple grand et fort ;
Il suffit pour cela d'un généreux effort
Que Dieu secondera. Jurons d'être fidèles
Au devoir. Nos aïeux nous servent de modèles :
Comme eux, il nous faudra rester toujours unis.
Nous avons, ce matin, dans les temples bénis
Adoré le Très-Haut et rendu notre hommage
Au patron vénéré dont nous portons l'image.
Et maintenant montrons que nous sommes restés
Les dignes descendants d'ancêtres respectés.

R. Tremblay.

LES FEUX DE LA ST-JEAN

La plus ancienne mention de la fête de saint Jean-Baptiste en Canada, se trouve dans la "Relation" de 1636, édition de Québec, page 38, où il est dit qu'on tira le canon aux Trois-Rivières pour célébrer ce jour de récréation.

La coutume en avait été apportée de France et il est tout probable que les Normands déjà fixés à Québec dès 1618, s'étaient donnés,chaque 24 juin,le plaisir d'un feu de joie et autres réjouissances habituelles en ces occasions.

Le Père Le Jeune raconte un trait qui se rattache à la célébration de 1636 :

"Un sauvage, voyant la solennité qu'on fait la veille de la Saint-Jean, croyait qu'on faisait cette fête pour chasser le manitou et disait que nous entendions bien l'éloigner et le bannir de nous, que non pas eux ; c'est pourquoi nous vivions plus longtemps. Cela me confirme dans l'opinion que j'ai qu'ils font leur tintamarre et battent leurs tambours pour chasser le diable, afin qu'il ne tue point les malades. Je crains que, l'un de ces jours, ils ne nous viennent prier de tirer nos canons pour les guérir".

Les Gaulois, comme tous les peuples de l'antiquité, avaient des réunions publiques,durant lesquelles ils allumaient des feux sur les hauteurs. Ils choisissaient le temps du solstice d'été pour ces démonstrations.

Le christianisme a transformé une partie de cette coutume en la mettant sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, en réglementant la fête et en bénissant les feux de joie. Néanmoins la vieille allure païenne, avec ses bacchanales et ses excès, l'emportait encore sur le côté religieux lorsque, en 1834, Duvernay lui insuffla l'esprit politique. Je ne veux pas dire qu'il la rendit plus raisonnable,mais ce fut un changement de pensée et d'action. Vers 1842, on décréta que la journée du 24 juin commencerait par une messe solennelle et une procession d'éclat. De ce moment pâlirent dans nos campagnes les feux de joie de nos ancêtres Gaulois, de sorte que les paysans de France qui sont restés sur le vieux type ne reconnaîtraient pas la Saint-Jean, s'ils venaient se joindre aux Canadiens pour renouer la tradition populaire du 24 juin.

A ce propos, je vous dirai que Cyrano de Bergerac, écrivant en 1648 ou 1650 l'une des fantaisies qui l'on rendu aussi célèbre que ses duels, parlait de la navigation dans les airs, et disait que rien ne lui plairait autant que de traverser l'Atlantique comme un oiseau, et d'"aller voir la Saint-Jean au milieu des amis de Québec".

La célébration de la Saint-Jean, à Québec et ailleurs, en 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1666 est racontée dans les "Régations" et le "Journal des Jésuites, de ces diverses années :

Voici ce qu'on lit dans le "Journal" :

1647-23 juin, feu de la St-Jean à Québec, Monsieur de St-Sauveur fit l'office.

1648. 23 juin. Le feu se fit à l'ordinaire. J'y assistai le P. Le Jeune, et le P. Gresion. M. le Gouverneur me vint quérir sur les huit heures et demie, nous allasmes promener en son jardin, et sur les neuf heures un quart nous allâmes au feu : M. le gouverneur le mit à son ordinaire ; j'y chantai l'"Utqueant laxis" après le feu mis, le "Benedictus" et l'Oraison de St-Jean, le "Domine Salvum fac regem," et l'Oraison du Roi, le tout sans surplis ; nous retournâmes à 10 heures.

1649. 23 juin. On ne fit point de feu de la St-Jean aux Trois-Rivières, le gouverneur prétendant que la magasin le devait faire, et le magasin s'en remettant au gouverneur. On en fit à Québec ; ce fut le P. Vimont au défaut d'autre.

1650. Le 23 juin le feu de la St-Jean, duquel je m'excuse prévoyant qu'on m'y ferait mettre le feu à l'ordinaire, et ne jugeant pas à propos de laisser courir cette coutume, qui n'avait point été pratiquée du temps de M. de Montmagny ; ce fut M. le gouverneur qui y mit le feu, le P. La Place y assista en surplis et estolle, avec St-Martin, pour y chanter le "Te Deum".

1665. 24 juin. Le soir se fit un feu de joie, où se trouvèrent les troupes, tout le clergé en surplis, quatre de nos Pères. Monseigneur mit le feu avec Monseigneur de Tracy.

1666. Le 23 juin, la solennité du feu de la St-Jean se fit avec les magnificences possibles. Monseigneur l'évêque revêtu pontificalement avec tout le clergé, nos Pères en surplis, etc. Il présente le flambeau de cire blanche à M. de Tracy, qui le lui rend et l'oblige de mettre le feu le premier, etc.

Jusqu' 1850 je me souviens des feux allumés sur les deux rives du Saint-Laurent pour fêter ce jour mémorable. Il paraitrait que l'usage en est perdu ou du moins fort amoindri.

La Saint-Louis, fête des Rois de France, a dû être observée en Canada, toutefois, je n'en ai pas trouvé la moindre mention.

Au cours des années 1820-1834, il exista parmi les marchands de Québec, une société Saint-Louis qui recrutait des adéhérents parmi les entrepreneurs du faubourg Saint-Roch, pour former une opposition au gouvernement de Dalhousie, Aylmer, etc., mais elle s'éteignit à l'approche des troubles de 1837.

Dans le comté de Terrebonne, la Saint-Louis donnait lieu à une importante foire aux chevaux dont il restait encore certaines pratiques vers 1840. C'était une série de divertissements qui duraient trois ou quatre jours.

La fête de la paroisse parait avoir été chômée partout également, et, sous prétexte de faire honneur à l'une des paroisses, les habitants des paroisses voisines se visitaient, festoyaient, dansaient, se battaient avec enthousiasme. En 1749, Mgr de Pontbriand abolit deux de ces fêtes à cause des désordres qui s'y produisaient. Petit à petit, les évêques parvinrent à supprimer ces bruyantes célébrations, mais il y eût des groupes récalcitrants qui tinrent bon contre toute défense jusqu'à 1840 à peu près, où Mgr Signaï parvint à mettre la dernière main à cette réforme.

Lorsque, vers 1803 ou 1804, Mgr Denaut interdit la fête de Beauport, il en résulta une insurrection qui brouilla la moitié de la paroisse contre l'autre partie. Le tout finit par jugement du tribunal judiciaire.

C'est la Saint-Jean-Baptiste qui tient la tête depuis près de trois siècles. Elle a été païenne tout l'abord, ensuite semi religieuse, puis politique, après cela plutôt religieuse que mondaine— et la voilà maintenant qui fait des cavalcades, des parades, allant à l'église en grand gala, et, somme toute, incorporant en elle le sentiment national. Elle n'a gardé de son humble origine que sa popularité—mais c'est énorme comme base d'organisation.

Benjamin Sulte.

...LES CANADIENS-FRANÇAIS...

"Nous célébrons aujourd'hui notre fête nationale. Je ne sais si je m'abuse, il me semble que nous célébrons notre fête nationale cette année, avec plus de pompe, plus d'éclat et plus d'ensemble que nous ne l'avons jamais fait dans le passé.

"Cette démonstration grandiose ne pourrait porter ombrage qu'à ceux qui caressent le projet de voir disparaître notre race ; mais Dieu merci ! à l'heure actuelle, tous les esprits bien pensants sont convaincus que l'assimilation des races au Canada est la pire utopie. D'ailleurs, elle n'est pas désirable ; car elle nous enlèverait un caractère intéressant. Elle ferait disparaître un stimulant nécessaire : la rivalité bien entendue existant entre les deux races dans le domaine de l'étude, des arts, du commerce, de l'industrie et de tout ce qui touche à l'avancement intellectuel et matériel de notre beau pays. Pour ma part, je suis partisan dévoué de l'union des cœurs et des idées. Quelle que soit la langue que nous parlions, quel que soit l'autel devant lequel nous nous agenouillions, nous devons pratiquer le culte de notre commune patrie. Nos concitoyens anglais représentent le génie commercial, l'art de faire fortune, qui est le caractère distinctif de la race anglo-saxonne. Nous, nous représentons sur ce continent, quelques-unes des vertus, qui ont distingué de tout temps la race française : la générosité, l'amour des lettres et du bon goût, la gaieté gauloise et l'enthousiasme qui sont l'apanage et l'enthousiasme qui sont l'apanage tant d'actions glorieuses, inscrites dans les fastes de l'histoire. Nous n'avons pas à rougir de notre origine ; n'ayons pas honte de nous proclamer catholiques et français. De même que nous

MONUMENT D'IBERVILLE

MONUMENT DE LA REINE VICTORIA

Photo's Laprès & Laverdure, 360 St-Denis

avons le droit et le devoir d'affirmer notre race.

" Nous avons droit d'être fiers du chemin parcouru à l'heure actuelle, nous sommes deux millions de Canadiens-français au Canada. Nos frères des Etats-Unis doivent être à peu près deux million. Les choses vont vite à notre âge ; nous sommes sortis des langes de l'enfance.

" Dans quelques années, nous serons cinq millions ; quelques années plus tard, nous serons probablement dix millions ; nous nous multiplions vite, selon le commandement de l'Evangile. Notre devoir est de préparer l'avenir brillant qui se découvre devant nous, en développant l'éducation.

" En ce jour, je viens proclamer la large part que les études classiques ont droit d'occuper dans ce pays.

" Moins favorisés que leurs concitoyens anglais, les Canadiens-français n'ont pas eu de fortune à apporter avec eux quand ils vinrent s'établir ici. Cependant, grâce à nos maisons d'éducation et aux fortes études classiques qui s'y font, nous avons suppléé au manque d'argent par le talent. Mais nos maisons d'éducation, avec leurs cours classiques, ne suffisent plus ; je ne suis pas de ceux qui croient que tout le monde doit se livrer à l'étude des classiques ; il faut répandre l'éducation dans les masses, au moyen d'écoles primaires.

" En ce jour de fête, je voudrais donner un conseil à mes compatriotes. Pour l'amour de Dieu, ne nous diffamons donc jamais nous-mêmes ; ne diffamons jamais nos institutions. Il y a assez de ceux qui ne nous connaissent pas pour faire cette besogne, sans que nous allions leur aider.

" Je suis fils de la foule ; mes parents étaient de simples fermiers, par conséquent, ils n'étaient pas instruits : plus heureux qu'eux, j'ai eu le bonheur d'avoir une éducation classique, et, fort de mon expérience, je dis aujourd'hui que, comme toutes les choses humaines, notre sytsème d'éducation n'est pas parfait. Mais nous n'avons rien à détruire : tout ce que nous avons à faire c'est de perfectionner et de conserver ce que nous avons. Voilà mon intime conviction à ce sujet.

" Vous me permettrez, mes chers compatriotes, de vous donner quelques conseils : mon âge, et ma carrière publique déjà longue m'y autorisent. Soyons laborieux, soyons sobres. Le travail et la sobriété marchent de pair. Combien de belles intelligences j'ai vu sombrer sur les écueils de l'alcoolisme au cours de ma carrière de journaliste et d'homme public !

" En ce jour de la patrie, prenons la ferme résolution de dévouer toutes nos énergies, toutes nos facultés, tous nos talents à la grandeur et à la prospérité de notre jeune et vigoureuse nationalité. D'ailleurs, nous sommes ici la minorité et nous devons nous rappeler que les minorités ont le droit d'être meilleures que les majorités, qui sont plus fortes et n'ont pas tant besoin de ménager leurs forces. Il faut aussi tirer des enseignements pratiques d'une fête comme celle-là. Apprenons à pratiquer ces notions, d'hygiène, qui sont aussi nécessaires au développement physique d'un peuple que les vertus à son avancement moral.

" Je ne connais pas de pays plus beau que le nôtre, je ne sache pas de peuple plus heureux au monde que les Canadiens-français.

" Remercions la Providence qui nous a aimés et protégés jusqu'à ce jour, et demandons-lui de nous assister encore dans les combats de demain.

" Mânes de Wolfe et de Montcalm, tombés tous deux le même jour au champ d'honneur ; mânes de Lévis, dont le dernier combat sur les bords du St-Laurent, fut une suprême victoire ; mânes de Mon.morency Laval, qui fut le fondateur de ce vigoureux système d'éducation, dont nous récoltons aujourd'hui les résultats ; mânes des martyrs de 1837-38, victimes patriotiques dont le sang répandu a fait germer nos libertés politiques, mânes de Lafontaine et de Baldwin, champions de nos droits constitutionnels ; mânes de Cartier ; mânes de Chapleau ; mânes de Mercier ; vous planez en ce moment sur nos têtes ; vous êtes les témoins du spectacle de tout un peuple réuni ici pour se souvenir.

" Quant vous repartirez ce soir, pour retourner vers ces régions de l'au-delà qu'on apelle le ciel, emportez avec vous l'hymne de reconnaissance, la prière de ce peuple, qui est venu s'agenouiller ce matin devant l'autel du Tout-Puissant pour le remercier et lui demander sa protection pour l'avenir.

" Ce matin, c'était un grand spectacle que celui de cette messe en plein air. Le Premier Ministre, la magistrature, les principaux dignitaires du clergé et du pays y assistaient. Tant que le pays marchera dans cette voie, la main dans la main avec son clergé, nous n'avons rien à craindre.

" Mes chers compatriotes, je ne puis m'empêcher de vous remercier pour le grand exemple que vous avez donné. Au cours de cette immense procession de 50,000 hommes, ce matin, pas un qui ne fut sobre et digne. Ce fait parle hautement et à l'honneur du pays et à la gloire du clergé, qui a formé un tel peuple.

" En terminant, je vous répète : Restons Canadiens ; proclamons-le bien haut ; car notre race vaut n'importe laquelle qui existe actuellement au soleil. C'est là mon dernier mot."

1901. J. I. Tarte.

NOS DRAPEAUX

Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté ;
Il a fait ton pays prospère,
Et respecte ta liberté.

C'est le drapeau de l'Angleterre,
Sans tache, sur le firmament,
Presqu'à tous les points de la terre
Il flotte glorieusement.

Oui sur un huitième du globe
C'est l'étendard officiel ;
Mais le coin d'azur qu'il dérobe,
Nulle part n'obscurcit le ciel,

Il brille sur tous les rivages ;
Il a semé tous les progrès
Au bout des mers les plus sauvages
Comme aux plus lointaines forêts.

Laissant partout sa fière empreinte
Aux plus féroces nations,
Il a porté la flamme sainte
De nos civilisations.

Devant l'esprit humain en marche
Mainte fois son pli rayonna,
Comme la colombe de l'arche,
Ou comme l'éclair de Sina.

Longtemps ce glorieux insigne
De notre gloire fut jaloux,
Comme s'il se fut cru seul digne
De marcher de pair avec nous.

Avec lui, dans bien des batailles,
Sur tous les points de l'univers,
Nous avons mesuré nos tailles
Avec des résultats divers.

Un jour notre bannière auguste
Devant lui dut se replier ;
Mais alors s'il nous fut injuste
Il a su le faire oublier.

Et si maintenant son pli vibre
A nos remparts jadis gaulois,
C'est au moins sur un peuple libre
Qui n'a rien perdu de ses droits.

Oublions les jours de tempêtes ;
Et, mon enfant, puisque aujourd'hui
Ce drapeau flotte sur nos têtes,
Il faut s'incliner devant lui.

Mais père, pardonnez s'il vous...
N'en est-il pas un autre nous ?
—Ah ! celui-là, c'est autre chose :
Il faut le baiser à genoux !

Louis Fréchette.

Nos Couleurs Nationales

Cette semaine en entend partout demander quelles sont nos couleurs nationales — à cause des préparatifs de la St-Jean-Baptiste. Il me semble qu'une réponse publique est assez à propos.

Avont 1760, c'est-à-dire sous le régime français, le drapeau était blanc, semé de fleurs de lys d'or—il y en avait généralement trois posées au centre, comme ceci :

* * *

Le bleu était employé pareillement, mais formait un drapeau à part, car on ne mettait pas ces deux couleurs ensemble dans une même enseigne, excepté toutefois que l'on donnait une cravate bleue à un pavillon blanc ou une cravate blanche à un drapeau bleu. La cravate était attachée à la lance du drapeau et tombait en deux bouts flottants,longs de vingt pouces à peu près.

Depuis 1760, ces couleurs n'ont pas reparu chez nous.

En quelques circonstances, les Canadiens-français ont arboré un drapeau formé de deux bandes de même grandeur: l'une blanche, l'autre verte, mais rien de tout cela n'est devenu populaire.

En 1854, nous n'avions pas encore de couleurs nationales lorsque les Anglais nous imposèrent le tricolore de la révolution française, parce que Napoléon III s'alliait avec l'Angleterre contre la Russie. Jusqu'à 1870, les Anglais firent un grand déploiement de ces trois couleurs, et les Canadiens-français prirent l'habitude de les déployer dans leurs fêtes. La guerre franco-prussienne décida les Anglais à supprimer tout ce qui rappelait le Napoléon qui les avait tirés d'affaire en Crimée, mais les Canadiens français adoptèrent alors résolument l'enseigne proscrite.

Celle-ci représente la France à partir de 1789 jusqu'à nos jours et lorsque nous l'arborons, c'est comme par un oubli du passé.

En tout cas, lorsque nous aurons à exprimer les souvenirs antérieurs à de 1789 jusqu'à nos jours et lorsque fleurs de lys, avec fond blanc ou bleu.

Benjamin Sulte.

LUTTE DE CHAQUE JOUR

Les changements subits de température sont de terribles ennemis, mais le BAUME RHUMAL répare leurs méfaits.

L'HISTOIRE NATIONALE

Non fecit taliter omni nationi.

Nous ne sommes plus à l'âge des illusions. Il y a longtemps que nous avons laissé les chemins verts du printemps, pour les sentiers abruptes et rocailleux de la vie réelle. A cette saison de la vie, les années, devenues plus mûres au soleil d'automne, nous font envisager les choses avec plus de calme et plus d'attention. En méditant sur les faits de notre histoire, en écrivant ces pages nous ne cédons à l'empire d'aucune exaltation patriotique.

* * *

C'est notre profonde conviction : le peuple canadien est providentiellement appelé à former, dans cette partie de l'Amérique du Nord, une nation distincte, indépendante, alliée par le sang, l'amitié et les intérêts matériels, aux plus puissantes nations de la terre.

Telle nous paraît être la destinée manifeste des divers groupes de populations qui habitent aujourd'hui le territoire canadien, de l'Atlantique au Pacifique.

Sans doute que la réalisation de cet avenir est encore lointaine. Mais, si éloignée qu'elle soit,elle n'en paraît pas moins évidente à quiconque réfléchit sur l'intervention divine dans le mouvement des affaires du monde.

Les phénomènes de l'ordre moral n'échappent pas plus à la Direction du Dieu-Créateur, que les phénomènes de l'ordre physique. Et, si les mondes se meuvent dans les espaces d'après un plan établi par Dieu, il est pareillement certain que la même volonté préside aux évolutions morales de l'humanité.

C'est en effet Dieu qui fait naître les peuples et qui les élève ou les abaisse à sa volonté et au point qu'il lui plait, selon qu'ils exécutent ou qu'ils négligent la mission qui leur est assignée dans l'économie du plan divin.

L'enseignement de l'histoire universelle sur ce point, est aussi irrécusable que lumineux.

Quelquefois, l'intervention divine se manifeste visiblement, comme dans l'existence miraculeuse du Peuple de Dieu dans le désert.

Ou bien, il agira par des voies plus longues, détournées et invisibles au regard humain.

Veut-il punir et humilier un peuple orgueilleux et prévaricateur ? Il l'accablera sous les fléaux les plus désastreux : des maladies contagieuses qui font périr ses enfants, des guerres qui détruisent la prospérité et le prestige de la nation.

Veut-il récompenser la fidélité d'un peuple à sa mission, il donne des gouvernants sages et prudents, des années de prospérité et de gloire.

C'est ainsi que disparurent tour à tour les grands empires de l'antique civilisation, les uns, sous le poids de leur propre corruption, les autres, sous les coups des barbares du nord.

C'est ainsi que Dieu appelle Clovis à la tête de ses Francs, pour faire de ce barbare le premier roi chrétien de la France, et, des membres de cette tribu sauvage, les fondateurs du peuple français.

Mais pourquoi remonter ainsi dans le lontain des âges pour retracer l'intervention divine dans la vie, l'organisation et les transformations des peuples, quand nous la trouvons, pour ainsi dire, à chaque page de notre histoire nationale ?

La découverte et l'établissement de ce pays a été manifestement l'œuvre de Dieu. C'est lui qui souffla au cœur de nos ancêtres la pensée et le courage de quitter leurs foyers, le beau pays de France, pour les bords lointains, inconnus et alors inhospitaliers du St-Laurent.

Cette première page de notre histoire n'est-elle pas, en effet, la répétition de cette autre page historique, où l'Ecrivain Sacré nous parle de l'invitation, que Dieu fit un jour à Abraham de quitter la terre de Chanaan, pour aller vers la terre promise ? Nos pères obéissaient à la même voix : "Sortez de "votre pays, allez dans la terre que je "vous montrerai, et, là, vous devien-"drez les pères d'un grand peuple".

Et si l'on considère les difficultés de toutes sortes qui ont accompagné la découverte, l'établissement et le développement de la Nouvelle France, il est impossible, en effet, de ne pas reconnaître, que sans l'intervention active et journalière du Ciel, jamais Cartier, Champlain, Maisonneuve, Laval, et toute cette phalange de martyrs, de héros et de femmes courageuses, qui furent nos ancêtres, n'auraient pu réus-

ter aux fureurs de la barbarie iroquoise, ni aux autres dangers que courut leur entreprise dès le début.

Mais ces héros patriotiques et chrétiens étaient les témoins de la Foi sur cette terre d'Amérique, et les artisans de l'œuvre de Dieu. Le secours du Ciel fut avec eux partout et toujours.

L'intervention divine en faveur du peuple canadien, elle se trouve encore dans le soin particulier, minutieux que l'on apportait aux choix des colons fondateurs de la colonie.

La tentative de colonisation du Marquis de LaRocque fut infructueuse, parce que Dieu réservait ce sol pour un peuple vertueux, croyant, et digne de faire ses œuvres en pays de Nouvelle France : "Gesta Dei, per filios Francorum." Dans les vues de Dieu, cette colonisation, avec des repris de justice, ne répondait pas aux destinées préparées pour le peuple canadien.

Nos pères et nos mères, venus de France ont été choisis parmi les meilleurs éléments de la première nation du monde. On n'acceptait que des personnes d'une conduite morale édifiante. Les mauvais sujets qui s'y glissaient, étaient soigneusement reconduits en France. Les registres de notre état civil, sont ouverts à tout le monde. Ils sont un tabeau d'honneur pour chaque famille de ce pays. Les Canadiens ont droit d'être fiers de leur origine et de s'énorgueillir de leurs ancêtres, qui étaient l'élite de la nation française au XVIIe siècle. "Non fecit taliter omni nationi."

Tournons encore une autre page de notre histoire.

Voilà qu'un orage terrible se prépare dans le ciel de France. Les choses vont mal au dedans et au dehors de la mère patrie. Endormies dans les plaisirs d'une cour dissolue, les autorités françaises n'ont plus le temps, ni la pensée, de songer aux intérêts de la colonie canadienne, ni de pourvoir à sa défense contre ses ennemis, qui redoublent d'ardeur et augmentent leurs forces. Et, un jour, malgré des prodiges de courage et de valeur, la petite armée de Montcalm, jusqu'alors victorieuse, succombe sur le mémorable champ de bataille des Plaines d'Abraham, à la porte de Québec ; le drapeau de la France repasse les mers, et les couleurs triomphantes de l'Angleterre flottent sur les murs de la cité de Champlain, et quelques mois après le Canada changeait de maître.

Dieu le voulait ainsi. Par ce moyen, il sauvait le rameau canadien qu'il détachait du vieux tronc, juste au moment où celui-ci allait être dépouillé et brisé par la tempête. Quel eût été, en effet, le sort de la colonie, dans la grande tourmente sociale de 1789, qui couvrit la France de sang, de ruines et de hontes ? Serions-nous aujourd'hui, les paisibles possesseurs des libertés religieuses, civiles et politiques dont nous sommes si fiers ? N'aurions-nous pas subi le sort de nos frères Louisianais ? En nous associant à un pays doté des institutions publiques les plus libres et les plus fortes de la terre, au moment même ou la liberté agonisait en France, Dieu sauvait notre peuple et assurait son existence.

Transplantées sur le sol canadien, les fortes institutions politiques anglaises ont vite pris racines et se sont développées, non pas sans difficultés, mais grâce à la ténacité de la foi religieuse et nationale de ceux que Dieu appelait à la direction des affaires du peuple.

Et c'est ainsi que le grain de senevé, semé par Champlain en 1608, sur le rocher de Québec, et si généreusement arrosé du sang des héros et des martyrs a pu devenir, en moins de trois siècles, l'arbre magnifique de force et de beauté que nous admirons aujourd'hui, et dont les rameaux pleins de sève, s'étendent librement des rives de l'Atlantique aux bords lointains du Pacifique, abritant de leur ombre des peuples divers qui sont devenus des compagnons, des associés, des frères dans les luttes pour la vie. Sans affaiblir le tronc principal, plusieurs rameaux détachés de l'arbre canadien, ont même poussé de puissantes racines jusque sur le sol de la république voisine, où nos compatriotes ont conquis, par leur esprit de travail et leur honorabilité, le respect et la confiance du grand pays qui est devenu leur patrie d'adoption.

La providence de Dieu n'a donc pas ménagé son assistance au Canada, pendant les trois siècles qu'il a vécus.

* * *

Et meditati sunt inania.

Après la session du Canada à l'Angleterre, par le traité de Paris en 1763, les sociétés religieuses et nationales du Royaume-Uni organisèrent,sans retard un fort courant d'émigration des Iles Britanniques, vers les nouveaux domaines de la Couronne.

Dans l'idée des promoteurs de cette colonisation, le Canada devait être un pays anglais et protestant, tout comme les colonies de la Nouvelle-Angleterre. On ne tenait aucun compte des anciens colons. Et, à la vérité, humainement parlant, les pauvres Canadiens, demeurés sur leurs terres dévastées par la guerre, devaient être fatalement anéantis par le nombre et la richesse des nouveaux arrivés.

D'années en années cette immigration augmenta. Au courant britannique vinrent se mêler d'autres courants partis des Etats du centre et du nord de l'Europe. Et toutes les fortes races de ces contrées sont aujourd'hui largement représentées dans la population de ce pays. Mais l'élément le plus considérable, pris comme point d'unité nationale, est encore l'élément canadien. Les descendants des colons de 1760 ont survécu, ils ont été les vainqueurs dans les luttes pour la vie. Leurs fils se sont distingués. Parmi eux nommons Panet, Papineau, Bédard, Bourdages, Duvernay, Nelson, Morin, Parent, car ils ont été les commmandants de notre invincible garde-nationale dans l'arène mouvante et périlleuse de la politique, pendant les temps héroïques de notre histoire parlementaire. Ils n'étaient pas des lâcheurs devants les sollicitations ou les menaces du "Chateau". Ni Haldimand, ni Craig,ni Dalhousie,ni Colborne, ne purent jamais amolir leur courage ni vaincre leur énergie, dans la revendication de nos droits constitutionnels. "La garde meurt, et ne se rend pas", était leur fier devise,et, comme Cambrone, ils y furent tous fidèles. DeLorimier, Duquet et Cardinal l'ont prouvé.

Saluons le vaillant évêque Plessis, le sauveur de nos libertés religieuses.

Voici Lafontaine, qui fut avec Baldwin, le conquérant du gouvernement responsable, ce boulevard inexpugnable des libertés populaires.

Voici Cartier, le proscrit de 1838,qui fit, avec Macdonald, l'œuvre nationale de la Confédération canadienne.

Mais terminons ici cette belle nomenclature, que nous pourrions augmenter encore de bien d'autres noms illustres, si l'espace nous le permettait. Au reste, le souvenir de ces patriotes distingués est encore trop vivace dans la mémoire du peuple pour qu'il soit nécessaire de le lui rappeler.

Et, à quel étrange retour des choses humaines n'assistons nous pas aujourd'hui ? Voilà que les fils de ceux qui ostracisaient nos pères, qui construisaient des échafauds, et dressaient des rôles de proscription, recherchent avec envie, aujourd'hui, l'alliance politique des fils des ostracisés, des victimes de

La Grippe - - - - - BAUME RHUMAL

l'échafaud et des proscrits de 1838 ; les violents préjugés d'autrefois diminuent chaque jour d'intensité ; dans toutes les couches sociales, on sent un mouvement sincère vers la conciliation et la bonne entente. C'est un noble effort pour le bien-être national : et toutes ces aspirations vers l'union, et non la fusion, se réaliseront, quand les divers élémens de notre population, mieux éclairés et animés d'un même sentiment d'amour pour la patrie canadienne, consacreront toutes leurs forces et leur énergie au progrès, à la prospérité et à la grandeur du Canada.

Notre patriotisme enthousiaste salue d'avance l'approche, le lever de ce beau jour ; car dès lors l'esprit canadien sera formé et la nation Canadienne existera dans toute la beauté de sa force et de sa puissance.

Sans doute que les Canadiens de descendance française ne peuvent pas et ne doivent pas oublier la noblesse de leur origine, ni l'histoire des ancêtres ni les gloires de la vieille France.

Sans doute que les fortes races Anglaise, Ecossaise et Irlandaise, Allemande et autres du Canada conserveront toujours un souvenir aimé de la patrie des aïeux.

Ces sentiments de la piété filiale honorent le cœur — où ils sont gravés en traits ineffaçables. C'est dans la nature humaine qu'il en soit ainsi. Tous les grands souvenirs de l'histoire d'Angleterre, toute cette lumineuse traînée de gloire que trace l'histoire de la France à travers les siècles — oui, toutes ces choses grandes et sacrées, si chères de nos affections, peuvent bien encore enflammer nos âmes comme souvenir de la terre des aïeux ; mais la France ni l'Angleterre ne sont la patrie des Canadiens. Le Canada est notre seule et unique patrie. C'est ici la terre paternelle. Nos pères, des Français et des Anglais, ont conquis ce sol et nous l'ont légué, avec l'obligation d'en transmettre l'héritage, intacte et agrandi, à nos enfants. Le Canada est le foyer, le "Home" bien-aimé, de toute la famille canadienne ; ce n'est pas une terre de passage, un lieu d'exile que nous désirons quitter ; c'est la terre de notre jeunesse ; c'est la terre qui recevra nos cendres lorsque nous nous coucherons pour le long sommeil, à côté de nos ancêtres ; c'est, en un mot, la Patrie—pour nous et pour nos enfants.

Voilà dans quel sens nous sommes "canadien".

Nous croyons à l'unité nationale canadienne, et nous sommes en faveur du maintien de l'état politique actuel du Canada, (dégagé de certaines idées absorbantes qui semblent vouloir prendre cours en ce moment) parce que nous le croyons le mieux adapté au développement normal de cette union nationale.

Notre avenir, comme peuple n'est ni dans la perpétuité du lieu colonial, ni dans une fédération impériale, politique ou militaire, ni dans l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Elle réside dans l'indépendance dont l'heure sera déterminée par la rapidité de nos progrès et du développement de nos ressources nationales. Notre état politique actuel fournit au peuple du Canada tout ce qu'il lui faut pour satisfaire ses aspirations et arriver à l'accomplissement de ses destinées.

Fabien Vanasse.

Chansons Canadiennes

On les chantera toujours

Par derrière chez ma tante,
Vole, mon cœur vole ;
Par derrière chez ma tante,
Y'a-t-un pommier tout doux,
Y'a-t-un pommier doux, tout doux.
Y'a-t-un pommier tout doux.

A St-Malo, beau port de mer (bis).
Trois gros navires sont arrivés,
Nous irons sur l'eau, nous y prom....
[promener.
Nous irons jouer dans l'Ile, (bis).

Quand Marie-Anne s'en va-t-au mou-
[lin. (bis).
Elle va y faire moudre son grain. (bis)
Ma petite mam'zelle Marianne,
Prêtez-moi donc votre âne.
Prêtez-moi votre âne Martin,
Pour aller jusqu'au moulin.

O Carillon, je te revoir encore,
Non plus hélas ! comme en ces
[jours bénis.
Où dans tes murs la trompette sonore.
Pour te sauver nous avait réunis.
Je viens à toi quand mon âme suc-
[combe,
Et sent déjà son courage faiblir,
Auprès de toi venant chercher ma
[tombe,
Pour mon drapeau, je viens ici mou-
[rir.

A la claire fontaine,
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si claire,
Que je m'y suis baigné.
Il y a longtemps que je t'aime,
Et jamais je ne t'oblierai. (bis.)

En roulant ma boule roulant,
En roulant ma boule.
Derrière chez nous y-a-t'un étang.
En roudant ma boule.
Trois beaux canards s'en vont bai-
[gnant,
Rouli, roulant, ma boule roulant,
En roulant ma boule roulant,
En roulant ma boule.

Vive la Canadienne,
Vole, mon cœur, vole, vole, vole,
Vive la Canadienne,
Et ses jolis yeux doux.
Et ses jolis yeux doux, tout d
Et ses jolis yeux doux.
O Canada !Terre de nos aïeux,

Ton front est ceint de fleurons gloi-
[rieux,
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix.
Ton histoire est une épopée,
Des plus brillants exploits,
Et ta valeur de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.
(bis.)

Roule ta bosse,
Mon petit bossu,
Dans mon carosse
Tu ne rouleras plus !

Un Canadien errant

Un Canadien errant,
Banni de se foyers,
Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un jour triste et pensif,
Assis au bord des flots,
(bis.)
Au courant fugitif,
Il adressa ces mots .
(bis.)
"Si tu vois mon pays,
"Mon pays malheureux,
(bis.)
"Va, dis à mes amis
"Que je me souviens d'eux.
(bis.)
"O jours si pleins d'appas
"Vous êtes disparus...
(bis.)
"Et ma patrie, hélas !
"Je ne la verrai plus !
(bis.)
"Non, mais en expirant,
"O mon cher Canada !
(bis.)
"Mon regard languissant
"Vers toi se portera..."
(bis.)

Les Patriotes de 1837

Il y avait, en 1837, cinquante ans que les Canadiens-français luttaient pour les droits religieux, politiques et nationaux qui leur avaient été garantis par les traités. Au lendemain même de la conquête, la lutte avait commencé, lutte de tous les jours et de tous les instants, contre des gouverneurs et des fonctionnaires arrogants qui avaient entrepris de nous anglifier et de faire de la province de Québec une autre Irlande.

La justice souillée par toutes les infamies ; la malversation protégée par le pouvoir ; la domination de la Chambre d'assemblée par un conseil législatif composé d'hommes nommés par la couronne, irresponsables au peuple et antipathiques à tout ce qui était français et catholique ; les places, les honneurs et les gros traitements prodigués à une misérable faction, au détriment des droits de la majorité ; la proclamation audacieuse des projets les plus effrontés d'anglification ; l'infériorité de tout ce qui n'était pas anglais et protestant passée à l'état de principe, la violation constante de toutes les lois constitutionnelles et parlementaires ; le contrôle sur les dépenses publique refusé à la Chambre d'assemblée.

Voilà un coin seulement du tableau que l'histoire déroule à nos regards pendant trois quarts de siècle.

Nous étions insultés, méprisés, humiliés et volés par des gens qui se moquaient de toutes lois civiles et humaines. Nous avions trouvé heureusement pour nous défendre des hommes d'état, des orateurs puissants qui avaient prouvé à nos ennemis qu'il serait aussi difficile de nous vaincre dans l'arène parlementaire que sur les champs de bataille. Après Bédard et Papineau père, nous avions eu Papineau fils, le tribun dont la voix puissante fut pendant trente ans la gloire et le bouclier de notre nationalité.

Un jour vint où l'Angleterre, effrayée de l'attitude de la Chambre d'assemblée, que soutenait la population, parut vouloir lui accorder ce qu'elle demandait ; mais il était trop tard. La jeunesse, dont le sang bouillonnait depuis longtemps dans les veines, soulevait M. Papineau sur la pente de la violence. Ce n'étaient plus des lambeaux de concessions qu'il fallait au peuple ; car il réclamait à grands cris

Rhumes Obstinés - - - BAUME RHUMAL

l'adoption des quatre-vingt-douze résolutions préparées par M. Papineau lui-même et rédigées par M. Morin.

La Chambre d'assemblée, malgré trois dissolutions dans l'espace d'une année, avait persisté à refuser les subsides au gouvernement, tant qu'elle n'aurait pas obtenu le redressement des griefs contenus dans les quatre-vingt-douze " résolutions ".

Lord John Russell avait cru trancher la difficulté en faisant autoriser par le parlement anglais lord Gosford à prendre de force dans le coffre public l'argent dont il avait besoin pour le service civil. Ce procédé arbitraire et humiliant pour la Chambre d'assemblée fit déborder la mesure ; le peuple partout s'assembla pour protester contre les procédés de lord Russell et approuver la conduite de la Chambre.

Il n'y a pas de doute que ces procédés étaient illégaux et inconstitutionnels, et le digne couronnement de la politique arbitraire et tyrannique dont les Canadiens étaient victimes depuis tant d'années. Ce fut l'opinion exprimée en Angleterre, au sein de la Chambre des Communes, par les hommes les plus distingués, par les Warburton, les Hume et les Stanley.

Citons pour la réfutation et la confusion de ceux qui ne veulent voir dans l'insurrection de 1837 qu'un acte de rébellion injustifiable, les paroles éloquentes du célèbre lord Brougham :

" On blâme, dit-il, avec véhémence, les Canadiens ; mais quel est le pays, le peuple qui leur a donné l'exemple de l'insurrection? Vous vous récriez contre leur rébellion, quoique vous ayez pris leur argent sans leur agrément et anéanti les droits que vous vous faisiez un mérite de leur avoir accordés... Toute la dispute vient, dites-vous, de ce que nous avons pris vingt mille livres, sans le consentement de leurs représentants ! Vingt mille livres sans leur consentement ! Eh bien ce fut pour vingt shillings qu'Hampden résista, et il acquit par sa résistance un nom immortel, pour lequel les Plantagenets, et les Guelfes auraient donné tout le sang qui coulait dans leurs veines ! Si c'est un crime de résister à l'oppression, de s'élever contre un pouvoir usurpé et de défendre ses libertés attaquées, quels sont les plus grands criminels ? N'est-ce pas nous-mêmes, qui avons donné l'exemple à nos frères américains ? Prenons garde de les blâmer trop durement pour l'avoir suivi ".

Le fameux lord Durham, venu exprès dans le pays pour faire une enquête sur les causes de l'insurrection, a admis la légitimité de nos plaintes et la nécessité de remédier aux abus du pouvoir. Il condamne les prétentions ridicules et tyranniques du conseil exécutif et du conseil législatif, et admet que la Chambre d'assemblée n'avait pas d'autre moyen de faire respecter ses droits que de refuser les subsides au gouvernement.

" La Chambre, dit-il, était parfaitement justifiable de demander les pouvoirs pour lesquels elle luttait. Il est difficile de concevoir quelle aurait été la théorie gouvernementale de ceux qui s'imaginent que, dans une colonie anglaise, un corps portant le nom et le caractère d'une assemblée représentative, pouvait être privé d'aucun des pouvoirs qui, dans l'opinion des Anglais, sont inhérents à une législature populaire".

Lord Gosford, qui devait plus que tout autre condamner une insurrection dont on cherchait naturellement à lui faire porter en partie la responsabilité, a fait dans le parlement anglais l'aveu suivant :

" Il y a, à Montréal, et dans ses environs, une certaines classe d'Anglais à qui tous les hommes libéraux et indépendants ne peuvent qu'être hostiles, et dont les actes et la conduite ont été caractérisés par un esprit de domination insupportable ; ils ont toujours aspiré à posséder le pouvoir et le patronage, à l'exclusion des habitants d'origine française. C'est à eux surtout qu'il faut attribuer les troubles et les animosités."

Un soir, il y a quelques années, M. le Dr Dumouchel, membre du sénat, dinait à Rideau Hall. Se trouvant placé à côté de lord Dufferin, la conversation s'engagea entre eux et tomba sur la loyauté des Canadiens-français :

—Je pense, disait le gouverneur du Canada, qu'il n'y a pas de sujets plus loyaux que les Canadiens-français.

—Très certainement, répondit M. Dumouchel ; il y eut, il est vrai, en 1837, un mouvement de nature à compromettre la réputation des Canadiens-français sous ce rapport...

Lord Dufferin ne le laissa pas achever :

—Avec un gouvernement corrompu comme celui que vous aviez alors, ajouta-t-il, il est bien surprenant que les choses n'aient pas été plus loin.

En face de pareils témoignages donné en faveur des patriotes par des hommes aussi désintéressés, le moins que nous puissions faire, nous pour qui ces patriotes ont combattu et tout sacrifié, est bien de défendre leur honneur, et de rendre hommage à leur courage.

Prier, petits enfants de France

Petits enfants, venus à l'heure
Où le chrétien, mis hors la loi,
Au fond des catacombes pleure
Au lieu de confesser la foi,
Donnez un courageux exemple
Aux lâches trop vite abattus ;
Petits enfants, montez au temple
Prier Jésus.

Plus la voix est craintive et douce
Plus Dieu l'écoute avec plaisir.
La seule prière d'un mousse
Empêche un vaisseau de périr.
Ainsi Dieu sauvera la France
En vous voyant les bras tendus,
Dans un doux geste de souffrance,
Comme Jésus !

Th. Bethrel.

Ma France

Français je suis, je m'en vante,
Et très haut, très clair, très fort,
Je le redis et le chante.
Oui, je suis français d'abord.
Mais, n'ayez soupçon ni doute,
Pour le loyal que je suis,
La France où mon âme est toute,
Ma France, c'est mon pays.

Ma France, l'intime France,
C'est mon foyer, mon berceau,
C'est le lieu de ma naissance,
Dans ce qu'il a de p'us beau,
C'est la terre où s'enracine
L'érable national,
C'est le ciel où se dessine
La croix du clocher natal.

La douce image de l'autre
Tremble encore dans nos yeux,
Laquelle aimé-je ? La nôtre ?
Je les aime toutes deux.
Indivisibles patries,
Ces deux France, pour toujours,
De tout notre cœur chéries,
Ne font qu'une en nos amours.

Qu'un lâche à sa race mente,
Moi, je suis français d'abord.
Je le dis et je le chante
Très haut, très clair, très fort.
Mais, n'ayez soupçon ni doute,
Pour le loyal que je suis,
La France où mon âme est toute,
Ma France, c'est mon pays.

Mérée Beauchemin.

La Nationalite Canadienne Française dans l'Ouest

On relira avec plaisir, l'extrait suivant d'un discours prononcé par Son Honneur le Juge Prud'homme, au Congrès National tenu à St-Boniface de Manitoba, en juin 1900.

Après avoir fait le résumé de notre histoire sur les bords du St-Laurent et fait ressortir les luttes et les triomphes de nos pères dans la vieille province de Québec, Son Honneur ajoute:

"Pendant que se passaient ces événements dans ce qui est pour nous, Canadiens de Manitoba, la mère-patrie, plusieurs missionnaires et voyageurs remontaient le cours de nos grands lacs et commençaient à ouvrir la route de l'ouest. Nos grands découvreurs étaient des hommes profondément religieux.

"Nicolet, Desgroseillers et Jolliet Hotel, Marsolet, Bruté, Marguerite et Godfroy, qui furent les premiers à visiter les grands lacs, aidèrent les missionnaires comme catéchistes. D'ailleurs, la plupart des interprètes ou voyageurs parlaient le latin, le français, l'anglais et le hollandais, à part de l'Algonquin. C'était tous des jeunes gens de moins de 20 ans qui sortaient de la Normandie.

"On les vit conduire les missionnaires dont ils avaient préparé la visite, en instruisant les capitaines de tribu et baptisant les enfants.

"Plus tard, fatigués de la vie des bois, voulant s'occuper de leur salut éternel, ils renonçaient à leurs courses pénibles qui avaient fait le charme de leur jeunesse, se mariaient et fondaient des familles. C'est bien à tort que l'on a confondu parfois deux classes d'aventuriers bien distincts, les voyageurs et les coureurs des bois.

"Les voyageurs étaient des employés d'une compagnie de traite qui faisaient le commerce pour le compte de leurs maîtres. Les coureurs des bois au contraire agissaient pour eux-mêmes, indépendamment de tout contrôle et le plus souvent contrairement aux ordonnances, qui défendaient aux individus isolés de s'éloigner des habitations. Lorsque les gouverneurs voulurent réprimer les désordres de ces aventuriers ils décrètèrent que le commerce de fourrures ne serait permis qu'aux porteurs de licence.

"Or, les gouverneurs n'octroyèrent de licence, la plupart du temps, qu'aux anciens officiers en retraite, qu'on désignait sous le nom de commandeurs.

"Ils paraissent avoir commencé leurs courses dès 1670. En 1681 la population française n'était que de 10,250 âmes et déjà l'on comptait 800 coureurs des bois. Il fallait à tout prix endiguer ce torrent qui desséchait la colonie et emportait les forces vives de la nation vers les contrées sauvages. Défense fut faite d'aller dans les profondeurs des bois sous peine des galères. Le nombre des permis fut limité à 25 et ils ne furent accordés qu'à des gentilshommes pauvres ou à de vieux officiers chargés d'enfants.

"Il serait fastidieux de suivre ces hardis canotiers dans leurs lointaines excursions. Il suffira d'indiquer les plus célèbres.

"Nicolet, après avoir passé quelques années au lac Nipissing, atteignit le lac Huron et le lac Michigan, et ne s'arrêta qu'à quelques jours de marche du Mississipi.

"Le P. Marquette et Jolliet traversèrent les Illinois et descendirent le Mississipi jusqu'à 50 milles du golfe du Mexique.

"Desgroseillers, accompagné de son beau-frère Radisson, se porta vers le nord, descendit la rivière Albany jusqu'à la baie James en 1663.

"Greysolon de la Tourette établit subséquemment le poste de Ste-Anne sur le lac Nepigon, afin d'arrêter le courant qui s'établissait vers la baie d'Hudson au profit des Anglais.

"C'est là que nous trouvons LaVérandrye en 1731. C'était le poste le plus avancé à l'ouest.

"Les voyageurs, effrayés sans doute des difficultés de la route et de la stérilité des immenses rochers qui ferment l'entrée de nos fertiles plaines, se dirigèrent vers le sud ou la baie d'Hudson.

"Le Wisconsin et le Minnesota avaient été parcourus par un bon nombre de Français, ainsi que les plages inhospitalières de la baie d'Hudson alors que la Rivière Rouge était encore terra ignota.

"Il y avait près de 40 ans que les cartes indiquaient la rivière par où l'on va aux Assiniboels à 120 lieues vers le couchant et personne ne s'était présenté pour tenter l'aventure.

"Enfin lorsque l'heure choisie par la Providence fut sonnée, le glorieux LaVérandrye apparut armé de foi, de dévouement et d'un courage invincible. C'est lui que Dieu avait désigné pour planter la croix dans nos immenses prairies et pour guider les missionnaires chargés d'apporter la bonne nouvelle. Saluons en passant ce noble découvreur dont la radieuse figure illumine d'un rayon de gloire le Manitoba et le Nord-Ouest. Il se mit à l'œuvre en 1731.

"En 1733 il était au fort St-Charles sur le lac des Bois avec le P. Mesaiger. Ce fut le premier missionnaire qui visita ce diocèse. En 1735 son neveu, Dufrost de la Jemmerais mourait pendant l'hiver au fort Maurepas et son missionnaire, le P. Aulneau, était assassiné avec 21 Français sur l'Ile au Massacre. Ces désastres éprouvèrent l'âme si tendre de ce grand chrétien, mais sans l'abattre.

"A la fin de septembre 1738 le canot de LaVérandrye s'arrêtait au confluent de l'Assiniboine. Il érigeait en passant un petit fort d'occasion. C'est sur la rive nord de cette rivière, presqu'en face de notre cathédrale que la première messe fut célébrée dans cette province par le P. Coquart. Après avoir bâti le fort La Reine probablement à la fourche de la rivière Souris et Assiniboine, il s'élança pendant l'hiver vers l'ouest et se rendit jusqu'au plateau du Missouri.

"Obligé à son retour de reprendre le chemin de Michillimakinac, il donna l'ordre à son fils de pousser vers l'ouest.

"Le 1 janvier 1743 le chevalier LaVérandrye escaladait les premiers pics des Montagnes Rocheuses.

"L'ouest était découvert. LaVérandrye, chargé de dettes et de gloire, fut obligé de retourner à Montréal pour répondre à des accusations suscitées par la jalousie. Il réussit à confondre ses délateurs. Comme justice tardive il fut promu au grade de capitaine et décoré de la croix de St-Louis. Jamais croix ne reposa sur une poitrine plus digne de la porter.

"Laissez-moi espérer que la société St-Jean-Baptiste pourra avant longtemps continuer l'érection de la colonne sur laquelle doit reposer le statue de LaVérandrye, et que Mgr Taché fit commencer en face de l'académie Provencher.

"Nous devons ce témoignage de notre admiration à ce découvreur de notre sang qui a eu le courage de se frayer un chemin àtravers des tribus barbares et cruelles, au milieu des difficultés d'une navigation pénible et périlleuse, dans des contrées que l'Européen n'avait pas encore foulées.

"Legardeur, de St-Pierre, Niverville, La Corne de St-Luc marchèrent sur les traces de LaVérandrye, pendant quelques années, mais la guerre força la France de se retirer de l'ouest. Ce ne fut qu'à la fin du dernier siècle que les Canadiens revinrent au N. O. au service de la compagnie de traite.

"Il est un fait qui n'a pas manqué de frapper d'admiration les officiers supérieurs des Cies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, c'est la justesse de coup d'œil et la perspicacité intuitive des découvreurs français dans les sites choisis pour la construction des forts ou postes d'occasion.

"Voyons plutôt. Le fort de Trois Rivières est devenu le fort William; le fort St-Pierre se trouve à quelques arpents du fort Francis, destiné à devenir la ville principale de toute cette partie du pays; le fort St-Charles devint le North West Angle, qui pendant des années fut le terminus de la navi-

Group - - - - - BAUME RHUMAL

gation de la route Dawson ; le fort Rouge s'est transformé en la capitale du Manitoba et la métropole commerciale de tout l'Ouest Canadien ; le Portage la Prairie s'est élevé à quelques milles plus bas que le fort des Trembles. Le fort Cumberland fut construit sur les ruines de l'ancien fort Poskazac. La vallée avoisinant l'ancien fort La Corne à la fourche des deux branches de la Saskatchewan est une des plus fertiles et des mieux colonisées du pays. Enfin Calgary, la ville la plus populeuse d'Alberta, occupe l'endroit où fut érigé naguère le fort La Jonquière. Cette preuve d'intelligence, de sagacité et de clairvision topographique des nôtres ne s'est pas démentie par la suite.

" Les anciens colons se fixèrent partout dans les vallées les plus fertiles et les plus propres à la culture et à l'élevage des bestiaux.

" Leurs pères, après avoir battu un peu partout les sentiers de l'ouest,couché sur toutes les plages, n'ayant le plus souvent pour abri que la voute étoilé du ciel ou un manteau de neige, et pour calorifère l'haleine glaciale de la brise du nord, après avoir dépensé la vigueur de leurs bras nerveux au service des Cies de traite, se retiraient au soir de la vie sur quelque coin de terre qui avait charmé leur vue durant leurs courses continuelles.

" C'est là qu'entourés de leurs enfants, ces patriarches du désert venaient, dans le repos et la joie du foyer, terminer une existence si agitée.

" C'est une erreur de croire que le groupe de l'ancienne population tient son origine d'un grand nombre de Canadiens-français ainsi fixés au pays.

" Il est bien certain qu'il n'y eut pas plus de 200 Canadiens-français qui ont fait souche au pays et que ce chiffre doit être considéré comme maximum.

" Les origines d'aucune famille métisse ne remontent au-delà de 1784. Lorsque Mgr Provencher arriva au pays il n'y avait encore que fort peu de familles métisses. Le plus grand nombre des voyageurs retournèrent en Bas Canada. Les officiers de la Cie du N. O. faisaient l'impossible pour leur persuader de se marier afin de les garder à leur emploi, mais le plus grand nombre hésitaient de le faire et d'élevr une famille dans un pays où ne se trouvait point de missionnaire.

" La présence de Mgr Provencher contribua à encourager ces unions.

" Il s'était écoulé environ 80 ans depuis que les premiers voyageurs avaient épousé des femmes du pays, lorsque Manitoba entra dans la Confédération et déjà cette population comptait 6,000 âmes. Elle était maitresse du pays. Elle en imposait aux tribus indiennes qui reconnaissaient la supériorité de leur valeur. Ils étaient comme les spahirs d'Afrique vis-à-vis les Arabes. Dans leurs grandes chasses légendaires ils trouvaient une nourriture abondante qui semblait inépuisable et pouvaient y satisfaire ce penchant irrésistible vers la vie nomade et les voyages à longs cours.

La colonisation rapide de l'ouest a pris cette race dans ses vieilles habitudes nomades.

" Refoulée sur ses terres, Dieu sait ce qu'elle asouffert de ce changement de régime. Les bienfaits d'une civilisation plus avancée ne sont pas toujours sans offrir un côté de tristesse et d'amertume.

" Le char du progrès en avançant, a broyé bien des races qui s'attardaient trop au passé, et ne pouvaient suivre l'élan imprimé. Ce n'est pas en un jour que l'on transforme le caractère des peuples. Oeuvre lente des siècles, il faut la pousée constante de plusieurs générations pour déterminer une évolution dans leur mode d'existence et les habitudes de leur vie.

" Aussi nous devons conserver une profonde sympathie pour les premiers représentants de la race française au Manitoba et leur tendre en tout temps une main fraternelle.

" Il ne faudrait pas s'imaginer cependant que nos compatriotes ne furent tous que de simples voyageurs sans influence dans les Cies de traite. Presque tous les interprètes furent pris dans nos rangs, à cause de leur grande facilité à parler les langues sauvages, de la confiance et de la sympathie qu'ils avaient su inspirer aux aborigènes.

" Chaboillez et Rocheblave étaient des bourgeois en charge de département importants.

" Lesieur, Larocque, Lamarre, Cadotte,St-Germain se distinguaient comme guides, et eurent le commandement de forts considérables. Léroux fut le premier blanc qui visita le grand lac des Esclaves, et fonda le fort Résolution. Quesnel traversa les Montagnes Rocheuses comme second du célèbre découvreur Fraser.

" Bref, nous avons été de toutes les grandes expéditions depuis McKenzie jusqu'à Franklin, Richardson et Dease.

" Mais au-dessus de ces hommes si remarquables par la trempe de leur courage et la fertilité de leurs ressources au milieu des déserts et de la sauvagerie, s'élèvent deux nobles figures dont l'ombre glorieuse plane encore au-dessus de nos prairies. Je veux parler des deux premiers évêques de ce pays. Mgrs. Provencher et Taché.

" Ils ont été par leur génie créateur et leurs œuvres fécondes, les pères du Nord-Ouest dans l'ordre de la foi et de la civilisation chrétienne.

" A peine Mgr Provencher avait-il touché le sol de la rivière Rouge qu'il fondait une école et prêchant d'exemple, il se constituait lui-même instituteur.. Il réussit à force de pressantes sollicitations et aux prix de bien des fatiguesà se procurer une communauté de religieuses. La Providence a mis des femmes auprès du berceau de toutes les institutions humaines. On sait quel esprit de douceur et de charité les bonnes Sœurs Grises ont répandu sur les bords de la rivière Rouge, et combien elles secondèrent Mgr Provencher dans la formation intellectuelle et morale des enfants. Mgr Provencher organisa quelques paroisses et travailla lui-même de ses mains à la construction de son église.

" De dures épreuves assaillirent les commencements de son apostolat. Des désastres ruinèrent la colonie et il dut mendier pour se procurer je ne dirai pas le pain de chaque jour, car cet aliment était un luxe qui parfois était absent de sa table pendant des mois entiers, mais pour obtenir un peu de pémican ou de viande séchée, sa nourriture ordinaire. Les historiens ont semblé ignorer l'œuvre immense de cet homme de bien et de prières. C'est lui pourtant qui,par son exemple sauva la colonie, et fit renaitre l'espérance après les ruines causées par l'inondation ou le fléau des sauterelles. Après avoir déposé en terre la semence des institutions que nous voyons aujourd'hui, il laissa à son successeur le soin de développer et d'agrandir ce champ si bien préparé.

" Mgr Taché a joué un rôle unique dans notre histoire et jeté sur notre race une gloire dont nous avons bien raison de nous énorgueillir.

" Il embrassa tout ce pays dans sa sollicitude infatigable et laissa l'empreinte de son intelligence supérieure et de son zèle apostolique dans les établissements religieux dont il parsema tout le pays.

" Au sein du conseil d'Assiniboia dont il était membre, il dirigeait toute la colonie par l'autorité de sa parole et les éclairs de son esprit délicat et puissant, qui jetait en un instant une vive lumière sur les question les plus complexes et les problèmes les plus ardus. Disons le mot. Son influence était telle, que rien d'important ne se décidait au conseil d'Assiniboia sans avoir reçu son approbation.

" Premier missionnaire du lac Athabasca, il envoya des religieux vers ces contrées inhospitalières et, c'est grâce à sa sollicitude constante que les lumières de l'Evangile furent portées jusqu'aux rivages de la mer polaire.

" D'une activité merveilleuse, il se portait à tous les endroits de son immense diocèse, réchauffant et fécondant toutes ces chrétientés commençantes par les suaves onctions de sa parole et le sagesse de ses conseils.

" Sa charité inépuisable tempérait la majesté de sa haute dignité.

" Vieilli par les infirmités et la souffrance, il continua à supporter les fatigues de son laborieux épiscopat. Lorsqu'il vit le courant d'idées funestes qui allaient renverser des institutions qui touchaient au plus intime de son cœur, il sentit son courage plus fort que les ans. Il se redressa avec l'ardeur d'un père qui défend ses enfants et avec des accents émus qui retentirent contre les injustices dont nous étions la victime.

" Il combattit pour la justice pour ainsi dire, jusque dans les étreintes de

mort. Il ne déposa pas les armes. les tombèrent de ses mains défaillantes. Quelques mois après son illus- successeur les ramassait pour mon- à son tour, sentinelle vigilante à garde de la citadelle qui contient le précieux héritage des Provencher et Taché.

Animé du même esprit de sollici- de pastorale pour tout ce qui touche près à nos intérêts religieux et na- naux, il n'a cessé de donner des euvres abondantes de son dévoue- nt le plus entier à l'avenir de notre ce.

Il s'est acquis par là un titre parti- ier à notre affection et à notre grati- de.

C'est un orgueil bien légitime pour us, Canadiens-français, de pouvoir mpter parmi les nôtres un archevê- e où les qualités brillantes de l'es- it le disputent aux sentiments les s nobles du cœur humain."

L'orateur aurait pu étendre d'avan- re cette nomenclatures des apôtres la civilisation chrétienne dans ces ys lointains.

On peut citer, mettre au tableau nonneur les noms des hommes de la litique canadienne qui ont eu la tâ- e difficile d'implanter là haut "nos titutions, notre langue et nos lois". Ce travail social est aujourd'hui fait. restera en bon sol.

Malgré l'orage et l'avalanche des nps, n'ayons crainte pour l'avenir de tre nationalité dans l'Ouest.

Les tempêtes sont toujours passa- res. La vague, aujourd'hui débor- nte, trouvera tôt ou tard, le roc soli- qui l'arrêtera et la brisera.

Le sénevé canadien dominera alors, nd, et superbe de force et de beau- en dépit de tous et de tout. L'histoire Bas-Canada, et de l'Acadie se repê- a dans l'Ouest.

Ayons bonne patience. Le jour du mphe se levera surement.

En attendant veillons avec un soin oux, dans l'union la plus intime, sur s traditions religieuses et nationales.

LE CANADA

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays aimé des Cieux ;
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux.
Ce sol, fécondé par la France
Qui régna sur ses bords fleuris;
C'est notre amour, notre espérance,
Canadiens c'est notre pays.

* * *

Heureux qui dévouant sa vie
A la gloire de te servir,
Sous ton beau ciel ! ô ma patrie !
Peut dire, à son dernier soupir :
O Canada, fils de la France,
Toi qui me couvris de bienfaits,
Toi, mon amour, mon espérance,
Qui pourra t'oublier jamais.

Octave Crémazie.

Jean-Baptiste Canadien

I

J'adore ton type historique
Jean-Baptiste Canadien !
Robuste corps, âme énergique,
Issu de France, simple chrétien.

REFRAIN

Sous ton capot d'étoffe saine
Et chaussé d'un gros mocassin,
Coiffé de la tuque de laine,
Tu suis fièrement ton chemin. (bis.)

En toi je vois l'aïeul, l'ancêtre,
Nos augustes traditions !
Tu nous apprends qu'on peut renaître
Au jour des libres nations.
Sous ton capot etc.

A l'aube du règne de France,
O solitaire bûcheron !
Tu tailles dans le bois immense
De champs, de cités un patron.
Sous ton capot etc.

Dans une pensée attendrie
Tu traces, dans ce frais tableau,
Les traits de ta vieille patrie :
Verbe, autel, lois, foyer, drapeau.
Sous ton capot etc.

J'y vois la maison paternelle
Déjà, pleine d'enfants joyeux
Et, les réchauffant de son aile,
Ta femme, Josephte aux doux yeux.
Sous ton capot etc.

Je te vois apôtre — dont l'âme
Trouve en la foi son seul soutien.—
D'un bûcher qu'entoure la flamme.
Prêcher l'Evangile à l'Indien.
Sous ton capot etc.

Découvreur de terres lointaines,
Assailli de périls divers,
Tu décris leur fleuve et leurs plaines,
Grenier futur de l'univers.
Sous ton capot etc.

Tu fécondes de ton génie
Ce germe d'empire où ton nom
A ces faits sublimes se lie
Long Sault, Albany, Carillon.
Sous ton capot etc.

L'heure sonne où la monarchie
—En proie aux rhéteurs, aux bour- [siers—
Dédaigne, en sa sombre agonie,
Ton champ de "neige" et tes lauriers!
Sous ton capot etc.

Ta cité succombe, en la guerre,
Tes lys brisés, tu restes seul...
Seul à ceindre au front de ta Mère,
—O France !—les plis du linceul.
Sous ton capot etc.

Mais, cher Jean-Baptiste, tu veilles !
A Sainte-Foye, avec Lévis,
Ton grand fusil qui fit merveilles
Dicte le Traité de Paris.
Sous ton capot etc.

II

L'évolution est complète !
Des limbes tu sors très vivant.
Dieu, qui suscita la tempête,
Te prends sur son genou clément.
Sous ton capot etc.

Mais, du pouvoir, l'Etat t'écarte
Et supprime jusqu'au Traité,
Ton armure, la Grande charte
De Justice et d'Equité.
Sous ton capot etc.

Pour protéger l'âme française,
Ta langue, ton culte, tes morts,
Tu te jettes dans la fournaise
Où s'épurent les peuples forts.
Sous ton capot etc.

Tu fondes l'Etat autonome
Sur des monceaux d'iniquités,
Fier de revendiquer la somme
De tes droits, de tes libertés.
Sous ton capot etc

Ta voix comme un clairon de guerre,
Jette l'appel du ralliement,
Tes fils, de ville et de chaumière,
Se lèvent en un corps ardent.
Sous ton capot etc.

Dans tout le siècle et dans l'espace,
Sous l'outrage et l'oppression
Ce corps de France, de fière race,
Marche avec sa tradition.
Sous ton capot, etc.

Il marche, couleurs déployées,
Lentement, portant devant soi,
Ses autels, les urnes sacrées,
Ses fiers symboles et sa Loi.
Sous ton capot etc.

De ses rangs, parfois attendrie,
Une voix chante un vieux refrain,
L'hymne d'amour à la patrie
Chant de grâce, d'espoir prochain.
Sous ton capot etc.

Oh ! la force mystérieuse
De foi, d'amour, des cœurs unis !
Contre ta marche impérieuse
Que peut le fer des ennemis !
Sous ton capot etc.

Contre le droit et son domaine,
Contre le culte et son berceau,
Que peut le lion dans l'arène ?
Que peut la corde du bourreau ?
Sous ton capot etc.

L'Acadie exilée, — épave,
Livrée aux ouragans furieux —
Retourne un jour, libre d'entrave,
Au foyer béni des aïeux.
Sous ton capot etc.

Toujours vient l'heure où la lumière
Eclaire l'idéal rêvé :
" Amour et paix sur cette terre,
Aux cœurs de bonne volonté".
Sous ton capot etc.

JEAN-BAPTISTE A LA FETE

Tu viens de loin, fort à ton aise,
Sous même forme et même nom,
Les muscles forts, l'âme française,
Baptiste de tradition.
Sous ton capot, etc.

Nul mieux ne peut, dans l'Assemblée,
Dire à tes frères de tout rang,
La fraiche et vivante épopée
Née à ton souffle et de ton sang.
Sous ton capot etc.

P. G. Huet.

Coqueluche - - - - BAUME RHUMAL

LES ACADIENS

L'Acadie, est le pays de la démocratie parfaite ; chaque Acadien est à la fois chef et soldat, nous sommes tous égaux, chaque soldat, sous l'ordre du chef, est prêt à faire son devoir. Nos cœurs battent à l'unisson et il y a chez nous unanimité de sentiment et unanimité d'action entre le clergé et les fidèles.

Les Acadiens passèrent sous la domination anglaise en 1713, cinquante ans avant les Canadiens, qui ne furent vaincus qu'en 1763. Cela ne veut pas dire que nous ne nous sommes pas défendus. Loin de là, nous résistâmes aux Anglais pendant trois ans, et il leur fallut, pour nous soumettre, envoyer trois expéditions en Acadie. La dernière de ces expéditions était supérieure en nombre à la population de l'Acadie tout entière. O ne peut comparer notre défense qu'à celle des Boers.

Quand le traité d'Utrecht nous eut fait sujet anglais, comme condition expresse de séjour au pays, il nous fallut prêter le serment d'allégeance. Ce serment, contraire à notre foi, ne fut pas prêté, et alors l'Angleterre nous donna un an pour vider le pays. Malheureusement, elle nous refusa tous les moyens de transport et bon gré mal gré il nous fallut demeurer en Acadie. Nous refusâmes cependant de prêter serment.

Nos plaintes et nos malheurs touchèrent enfin le cœur de la reine Anne et de son cabinet,elle décréta que les Acadiens pouvaient demeurer en Acadie, à condition qu'ils ne porteraient jamais les armes contre l'Angleterre. Elle fit mieux que cela, elle nous permit même la liberté de notre religion.

Les Acadiens vécurent ainsi pendant une tretaine d'années, sans être molestés. Ils croissaient et se multipliaient, et leur travail et leurs labeurs les avaient rendus riches.

Les épreuves commencèrent avec la fondation d'Halifax. Les gouverneurs anglais, avec deux forteresses entre leurs mains, Halifax et Louisbourg, se sentirent plus forts. Ils commencèrent leur gouvernement de rapines et de faussetés. Ils nièrent l'authenticité de l'édit de la reine Anne et sans avertir le gouvernement d'Angleterre, ordonnèrent de nouveau la prestation du serment. L'expulsion des Acadiens était déjà décidée en secret, et ils n'attendaient qu'un prétexte pour consommer l'immolation.

Les Acadiens, pendant ce temps de paix, étaient demeurés strictement fidèles à leur promesse.

Les Français du Canada voyaient d'un mauvais œil leur prétendue apathie, et dépêchaient continuellement des officiers en Acadie, avec mission de pousser les habitants à prendre les armes pour la France. Bien plus, le grand-vicaire d'Acadie, M. l'abbé Leloutre, ouvertement français, était un peu plus qu'Anglophobe.

Il répétait à ses paroissiens, qu'en conscience, ils étaient tenus de passer aux Français. Plus militaire que sacerdotal, le prêtre armait les sauvages, les excitait contre les Anglais, et allait jusqu'à payer aux Peaux-Rouges les scalps anglais.

Un jour, avec l'idée de forcer la main aux Acadiens, l'abbé Leloutre, organisa une petite campagne. Il lança ses sauvages sur le village de Beau-Bassin, et brûla toutes les habitations.

Lui-même, parait-il, mit le feu à l'église.

Il accusa ensuite les Anglais d'être les coupables de cette dévastation. Les Acadiens du village, exaspérés, passèrent aux Français et prirent les armes contre l'Angleterre.

C'était là le prétexte que les gouverneurs anglais attendaient pour ordonner la déportation des Acadiens. Comme c'était surtout à leurs biens et richesses que les Anglais en voulaient, ils agirent dans le plus grand secret. Ils s'entendirent avec les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et le crime fut décidé !

Car la richesse, le confort et le bien-être des Acadiens avaient excité la cupidité des officiers anglais. Depuis le gouverneur, jusqu'au dernier sous-lieutenant, ils rêvaient de s'enrichir aux dépens des Acadiens. Mes aïeux avaient affaire à une bande de voleurs".

Ils agirent avec l'astuce du serpent. Sans avertir l'Angleterre, tout fut organisé.

Pour que le gain fut plus grand, ils attendirent la fin des récoltes pour agir. Quand tout fut prêt, pour éviter le danger, ils eurent une inspiration vraiment satanique.

Le gouverneur lança une proclamation,ordonnant à tous les hommes ex-enfants du sexe masculin, âgé de 10 à 70 ans, de se réunir, le 5 septembre 1749, dans l'église de leurs villages, sous peine de spoliation de biens.

Les Acadiens ne pressentant aucun malheur furent pris au piège. L'Anglais voleur avait vaincu.

Un voyageur français M. Noyé raconte ainsi ce drame douloureux :

" Le 10 septembre fut le jour fixé pour l'embarquement. Dès le point du jour les tambours résonnèrent dans les villages, et à huit heures le triste son de la cloche avertit les pauvres Français que le moment de quitter leur terre natale était arrivé.

Les soldats entrèrent dans les maisons et en firent sortir tous les habitants, qu'on rassembla sur la plage.

Jusque là, chaque famille était restée réunie, et une tristesse silencieuse régnait parmi le peuple. Mais quand le tambour annonça l'heure d'embarquement, quand il fallut abandonner pour toujours la terre où ils étaient nés ; se séparer de leurs mères, de leurs parents de leurs amis, sans espoir de les revoir jamais : emmenés par des étrangers, leurs ennemis ; dispersés parmi eux, dont ils différaient par le langage, les coutumes, la religion ; alors accablés par le sentiment de leurs misères, ils fondirent en larmes et se précipitèrent dans les bras les uns des autres dans un long et dernier embrassement.

Mais le tambour battait toujours et on les poussa vers les bâtiments stationnés dans la rivière, 260 jeunes gens furent désignés d'abord pour être embarqués sur le premier bâtiment ; mais ils s'y refusèrent, déclarèrent qu'ils n'abandonneraient pas leurs parents, et qu'ils ne partiraient qu'au milieu de leurs familles.

Leur demande fut rejetée ; les soldats croisèrent la baïonnette et marchèrent sur eux ; ceux qui voulurent résister furent blessés, et tous furent obligés de se soumettre à cette horrible tyrannie.

Depuis l'église jusqu'au lieu de l'embarquement, la route était bondée d'enfants, de femmes, qui, à genoux, au milieu des pleurs et des sanglots, bénissaient ceux qui passaient, faisaient leurs tristes adieux à leurs maris, à leurs fils, leur tendant une main tremblante, qu'ils parvenaient quelquefois à

Si vous toussez, prenez le - BAUME RHUMA

...ir, mais que le soldat brutal venait ...tôt séparer.

Les jeunes gens furent suivis par les ...mes plus âgés, qui traversèrent ...ai à pas lents cette scène déchiran...

Toute la population mâle fut jetée à ...rd de cinq vaisseaux de transport ...tionnés dans la rivière Gasporeaux. ...aque bâtiment était sous la garde de ...fficiers et de 50 soldats.

A mesure que d'autres navires arri...ent, les femmes et les enfants y fu...nt embarqués et éloignés de la Nou...lle Ecosse. Le sort aussi déplorable ...'inouï de ces exilés excita la com...ssion de la soldatesque même.

Pendant plusieurs soirées consécuti...s les bestiaux se réunirent autour des ...ines fumantes, et semblaient y at...ndre le retour de leurs maîtres, tan...s que les fidèles chiens de garde hurlaient près des foyers déserts".

"Maintenant encore nous sommes dispersés, nous sommes nombreux, mais nous sommes un peu partout, sans centre reconnu. Mais, malgré cela, nous avons gardé vivace, notre orgueil national, pure notre langue, et fervente notre foi. Nous n'avons conservé contre les Anglais aucune acrimonie. Nous savons que l'Angleterre ne participa point à l'ordre de dispersion de nos aïeux. Nous vivons en bonne intelligence avec eux, et nous leur sommes mêmes sympathiques. Je puis même ajouter que nous nous entendons mieux avec les Anglais, que vous ne le faites ici dans Québec et dans Ontario. Mais peu importe.

"Vous êtes, vous, les Canadiens de Québec, le château-fort de la nationalité française en Amérique. Vous êtes soutenus d'un côté par nous, les Acadiens, d'un autre par les Canadiens-d'Ontario et enfin par les Canadiens des Etats-Unis. Autour de Québec, nous sommes des avant-postes, vous protégeant et vous défendant. Pour arriver jusqu'à vous, il faudra nous passer sur le corps. Tant que nous durerons vous serez en sûreté.

"Il est donc de votre intérêt de nous aider de vos encouragements et de votre amitié. Et je ne puis mieux finir qu'en disant : "Unissons-nous, aidons-nous mutuellement, si nous voulons être forts".

1901. **Pascal Poirier.**

PAR MILLE ET PAR MILLE

C'est par milliers de bouteilles que le BAUME RHUMAL se vend chaque jour en Canada et aux Etats-Unis.

L'Evangeline

Pieuse Evangéline au Ciel tu les contemples
Les enfants de Grand Pré, les bannis d'autrefois
S'assemblant aujourd'hui, dans les murs de leurs temples
Pour célébrer leur fête, à l'ombre de la Croix.
Non comme au temps jadis, mais joyeux, l'âme gaie,
Tu les vois traversant les ondes de la baie
Passer près de Grand Pré, cingler le Blomédon.
Ils arrivent d'au loin, l'espoir dans leur poitrine
Pour voir les vieux foyers, réimprimer leur nom
Au sol d'Evangéline.

* * *

Au jour du grand exode, ils étaient seize milles;
Ils se sont décuplés depuis un siècle et tiers;
La paix règne aujourd'hui, l'Anglais n'est plus hostile.
Nous avons enterré, pardonné volontiers
Les torts d'un autre siècle; et remplis d'énergie
Nous avons fait surgir la seconde patrie
Qui grandit et prospère Ah! c'est que rien n'abat
Le courage acadien! C'est que rien n'extermine
Ceux qui se sont voués à payer le rachat
Du sol d'Evangéline.

Au temple du Seigneur, commencera la fête,
Car nous avons gardé la piété des vieux jours:
Rien n'a pu la ravir, l'exil ni la conquête,
Au sein de la tourmente, elle obtint les secours
Qui calmèrent nos cœurs. Oh! superbe héritage,
Le plus beau des joyaux sauvés dans le naufrage,
Tu brilles à nos fronts, Oui nous tenons au cœur
Le respect des aïeux et la sainte doctrine
Transmise à leurs enfants, dans toute sa ferveur
La foi d'Evangéline.

* * *

Plus de pleurs ni de deuils, ni de longues alarmes;
Les heures se sont plus, nous vivons dans la paix.
Sans épier le soldat, ni craindre les gendarmes,
Nous pouvons réunir notre congrès,
Délibérer ensemble et dire à notre race
Qu'elle doit s'élever et prendre enfin sa place
Au rang qui lui est dû...Nos institutions,
Notre langue et nos droits, legs de notre origine
Nous serons garantis par nos conventions
Au sol d'Evangéline.

* * *

Et toi, belle martyre, enfant de l'Acadie,
Que l'exil transplanta dans un monde étranger,
Tu souris aujourd'hui dans la sainte patrie!
—Ce n'est donc plus, dis-tu, mon peuple naufragé
Disséminé partout aux quatre vents du monde
Ce sont les descendants de la race féconde
Qui sut se relever. Ce sont les Gabriels
Echappés de l'exil, de l'antique ruine
Qui viennent visiter en ces jours solennels
Le sol d'Evangéline.

Pm. F. Bourgeois, Ptre.

L'AGRICULTURE

La colonisation ! Pour moi, c'est l'une des plus importantes questions sociales. Que dis-je, une question ? C'est une solution, qui offre un remède effectif à notre mal social.

En effet de quoi notre peuple des villes surtout souffre-t-il ? Au moral il est exposé, quand même sa robuste foi ne lui fait pas entièrement défaut, aux vices qui naissent du manque de travail, ou bien du travail énervant des manufactures et des grandes agglomérations, vices qu'engendre l'hômage forcé ou volontaire, et qui, en ce dernier cas, provient de la paresse. Au physique, il s'étiole dans cette atmosphère malsaine des centres encombrés, voué pour la vie au genre de travail auquel il est soumis, aux inquiétudes du lendemain, et à la dissipation qu'il achète pour étouffer ses soucis.

Aussi voyez la plupart des rejetons de cette race si forte de nos campagnes. Ils n'ont plus le cachet si viril de cette nation, dont la vigueur et la fécondité sont célébrées par les historiens et les poètes.

Mais comment retirer de ces milieux délétères une population que la nécessité rarement, le luxe quelquefois, l'imprévoyance souvent, ont jetée sans acclimatation préalable dans les grands centres manufacturiers ?

" Ceux qui végètent dans les villes, apprécient pourtant la vie des champs, surtout quand ils y ont gouté, et comprennent bien que pour eux et leurs enfants il faut un air plus sain, des habitudes plus simples.

" Mais, comment y parvenir ? La plupart n'ont amassé dans les villes que des ennuis, des déboires et des maladies. Ils voudraient bien retourner à la campagne ; mais il leur faudrait quelqu'avoir pour qu'ils pussent se diriger sur les terres en friche, s'y accrocher, y prendre racine.

" C'est donc un immense service à lui rendre, ainsi qu'à la société, que de tendre la main à l'homme du peuple que la crise a jeté sur le pavé ou que l'encombrement privé de la part du bien-être qu'il mérite.

" C'est en poussant ces braves gens, et mieux, en les entrainant dans ces régions merveilleusement remplies de richesses variées, prodiguées par la Providence à ces enfants privilégiés du travail et de l'industrie, d'autant plus aptes maintenant à cette existence qu'ils ont goûté du pain amer de la privation, que l'œuvre s'accomplira, et que cette race vaillante entre toutes retournera à la culture des champs, se consacrant ainsi à la mission sublime qui lui a été assignée de faire sur cette terre d'Amérique les œuvres de Dieu : (" Gesta Dei per Francos.")

" Car ils sont les fils des pionniers de la Nouvelle France, de ces apôtres de la civilisation, qui ont parcouru tout le continent, semant partout l'amour de la France et le culte du Dieu d'amour et de vérité.

" Amour immense de l'humanité, insouciance de savoir si l'humanité se souviendra d'eux ; exécution héroïque de cette pensée d'amour ; intrépide contre les dangers ; sans froid devant la mort ; vie sacrifiée sans autre regret que celui de ne pouvoir la renouveler pour la sacrifier encore ; oubli des injures ; pardon magnanime à leurs bourreaux ; triomphe de la vérité dans l'esprit ; justice dans l'âme ; dévouement dans le cœur ; résignation dans les tortures, abnégation partout et toujours ; tels furent les pionniers du Canada. Dieu ne donne pas de tels fondateurs à un pays dont les destinées lui sont indifférentes (Sir J. A. Chapleau).

" Oui l'agriculture est l'état de ce peuple, qui s'est implanté si mystérieusement dans nos " quelques arpents de neige ". Et certes, c'est une noble vocation que celle de nourir le genre humain en travaillant en société avec l'auteur de la nature, qui exécute la partie la plus difficile, puisque c'est lui qui fait germer, croitre et murir ce que l'homme a mis en terre.

" On s'est quelque fois demandé si notre pays est un pays agricole, et si l'agriculture y offre autant d'avantages que l'industrie manufacturière ou commerciale.

" Il faut poser en principe incontestable que le sol de la Province de Québec est d'une fertilité prodigieuse ; et tandis qu'en Europe il faut des mois et des saisons pour mûrir le grains que l'on confie à la terre même l'automne, ici, les semences se font en avril, en mai et même en juin, et en août et septembre tout est mûr et cueilli.

. . . . . .

" Qu'on laisse plutôt aux étrangers la fabrication des produits, mais qu'on garde pour les Canadiens-français le privilège de produire ce qui fait la matière première du commerce et de l'industrie. D'ailleurs il est de la plus haute importance que la race française s'empare du sol, et il n'y a qu'en s'emparant de la terre qu'elle s'y implantera et que la nationalité pénétrera de profondes racines. Aussi, voyons les nationalités qui ne se livrent qu'à l'industrie, elles ne sont que des peuplades à peu près nomades. Elles vivent ici, elles vont mourir là-bas. Les enfants quittent la maison où a vécu leur père, et ils n'y reviennent que pour y vendre jusqu'au dernier meuble témoin de leur jeunesse.

" Mais qu'on ne s'y méprenne pas ; pour que notre race conserve l'insigne privilège que je signale, il faut qu'elle reste vertueuse. Il faut qu'elle continue à pratiquer les grandes et sublimes vertus des premiers pionniers.

" Interrogeons un peu notre conscience nationale, et voyons s'ils ne s'adressent pas à nous, ces reproches faits par notre Pape Léon XIII, ce grand docteur en médecine sociale lorsqu'il dit, dans une récente encyclique, que le mal qui ronge les sociétés sont la haine du travail et l'amour des jouissances.

" Rien, certes, n'est plus propre à détourner nos compatriotes de cette contagion que de les inviter à aller s'établir à la campagne et d'y faire fleurir une ère nouvelle, celle de l'agriculture, occupation toujours fructueuse pour ceux qui s'y livrent avec amour et intelligence.

1895. **B. A. T. de Montigny.**
Recorder de la Cité de Montréal.

* * *

"L'Emigration des Canadiens-français au Manitoba et au Nord-Ouest est-elle une bonne œuvre ?"

" Pour nous mettre en état de bien répondre à cette question, nous allons interroger notre histoire.

" Que nous dit-elle ?

" Elle nous apprend que la France, notre Mère-Patrie, a voulu fonder une nouvelle France, il y a 300 ans sur les bords du Saint-Laurent. Elle nous a fait connaitre aussi que l'Angleterre a essayé en même temps d'établir une nouvelle Angleterre à l'est de la naissante colonie de sa rivale.

" Laquelle des deux Puissances va l'emporter, se demandait-on ? Que dira l'histoire dans 200 ans ?

" Celle-ci a maintenant parlé et donne au monde entier l'enseignement suivant : Champlain, accompagné d'un bataillon de 3,000 colons, eût plus fait pour la gloire du nom français que le million de soldats qu'elle a fait tuer dans ce but.

" Nos ancêtres, avec un peu plus de secours restaient maîtres du terrain ; et ils n'étaient que 60,000. Quelle complète victoire l'histoire eut enregistrée s'ils eussent été 600,000 ! !

" Mais la Mère-Patrie n'a pas compris son rôle. Elle en gémit amèrement aujourd'hui ; il est trop tard.

" Même courte vue en Orient.

" Dupleix a été sur le point de fonder un grand empire aux Indes Orientales, disent les historiens et même tous les historiens anglais. Il a demandé du secours, un peu de secours seulement. Pendant ce temp-là, en France on jouait à la politique de culbute. Dupleix fut rappelé, disgracié et mourut dans une profonde misère ; 155 millions d'Indiens furent placés en dehors de l'influence des dévoués missionnaires français.

" La France a perdu alors ses colonies parce qu'elle n'a pas compris leur importance au point de vue de sa propre grandeur.

" L'Angleterre a agi autrement. Quand les navigateurs eurent découvert l'Amérique, l'Océanie, elle a dit à ses enfants : l'avenir est aux peuples qui émigrent ; hâtez-vous de prendre les premières places, votre mère sera là pour veiller sur vous. Les générations en Angleterre ont grandi avec cette idée ; c'est lord Palmerson qui, je crois, disait : 100 Anglais dans une colonie en valent 1,000 en Angleterre. Aussi a-t-elle protégé ses enfants qui travaillaient pour elle dans les mondes nouveaux. Elle n'a pas craint d'envoyer d'un seul coup 60,000 soldats pour protéger sa Nouvelle-Angleterre. Elle a gagné son point.

" On nous dira peut-être que l'Angleterre n'a pas su garder pour elle ses plus belles colonies. Nous répondrons : Elle a perdu les revenus pécuniaires des Etats-Unis, mais sa race, sous un autre drapeau, a continué de perpétuer dans son propre langage, ses traditions et ses idées.

" Les mêmes causes ont les mêmes effets.

" Avec 10,000 Canadiens de plus dans le Manitoba il n'y aurait pas eu de question d'écoles. Avec 200,000 de plus dans la province de Québec le résultat eut été de même. Les destinées de la nouvelle province de Québec sont entre les mains de sa mère l'ancienne Québec. Celle-ci ne perd pas ses enfants sur le champ de bataille comme sa mère la vieille France, mais elle les perd tout de même au taux de 20,000 par année. Pourquoi ne pas nous les envoyer ? Nous pourrons alors lui assurer qu'avant 50 ans, nous irons la rencontrer au beau milieu d'Ontario. Il est tard, mais il est encore temps, en mettant la main à l'œuvre, de remporter une brillante et décisive victoire, de perpétuer sous le drapeau britannique auquel nous voulons rester fidèles, la race de nos pères et les traditions de notre mère-patrie la chère, la bien-aimée province de Québec. Pour atteindre ce but il n'y a qu'à se donner la main pour détourner à l'Ouest le flot d'émigration qui coule au Sud.

" Nos évêques qui ne sont pas aveuglés par le tourbillon de poussière que soulèvent les tourmentes politiques,ont fait entendre leur voix suppliante. Ces grands patriotes ont vu clair et loin. Ils n'ont pas cru amoindrir le prestige de leur chère province de Québec en demandant à leurs ouailles d'en fonder une nouvelle.

" Phalange de prêtres, de journalistes, d'avocats, de médecins, d'industriels, mettons-nous à l'œuvre et formons l'opinion... Celle-ci une fois formée se chargera du succès.

" Le tout, humbelment soumis aux patriotes de notre mère-patrie, la province de Québec.

Z. Lacasse, O. M. I.
Avenue Sainte Marie,
Winnipeg.

Le Rapatriement et l'Emigration

Le rapatriement de nos nationaux des Etats-Unis se fait-il, et est-il possible ?

Plusieurs journaux du pays prétendent que le rapatriement se fait " en masse". La presse canadienne de la Nouvelle Angleterre, soutient au contraire que le rapatriement est impossible, et qu'il est inutile d'entretenir cette espérance, qui n'est rien autre chose qu'une lubie irréalisable.

Ces prétentions sont certainement exagérées de part et d'autre.

Il est constant, indéniable, qu'un grand nombre de nos compatriotes, ne trouvant plus d'ouvrage dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre, s'en reviennent au pays. Il en reviendrait un nombre plus considérable encore, si nos règlements de colonisation étaient plus favorables aux colons.

Il serait relativement facile de déterminer un fort courant de rapatriement dans l'Ouest des Etats-Unis, vers le Manitoba et le Nord-Ouest Canadien. Les circonstances se prêtent admirablement aujourd'hui au développement d'un tel mouvement de retour vers la patrie. Plusieurs de nos frères se rapatrient d'eux-mêmes. Si nous avions là-bas des agents canadiens actifs, dévoués, et mûs par un autre désir que celui de gagner quelques dollars, pour faire valoir l'excellence du sol de l'ouest canadien sur celui de l'ouest des Etats-Unis pour les fins agricoles, le mouvement du rapatriment se développerait rapidement. Mais les gouvernements n'ont jamais voulu comprendre l'importance de l'organisation d'un pareil service parmis les canadiens de l'ouest des Etats-Unis. On avait peur de susceptibilités chatouilleuses. Cette timidité, cette condescendance coupable de nos gouvernants à cet égard, depuis l'ouverture de notre grand Ouest, mérite la censure de tous les amis du progrès et de la colonisation.

Le colon canadien est préférable à tous les étrangers que l'on fait venir à grands frais, et que l'on place sur les meilleures terres de l'ouest. Mais que les susceptibles en prennent leur parti, malgré eux, l'ouest sera canadien ; avec le temps notre élément dominera, et dans vingt ans d'ici, la femme canadienne aura réglée pour toujours, la question des Ecoles du Manitoba.

Quant à l'émigration canadienne vers les Etats-Unis elle n'est certainement pas aussi accentuée aujourd'hui que par les années passées, mais le nombre de nos compatriotes qui laissent le Canada est encore très considérable.

Pour retenir nos gens au pays, et y ramener ceux qui en sont partis, il faudrait modifier nos lois concernant la colonisation,qui ne sont rien moins que tyranniques pour le colon ; il faudrait attirer ici, pour développer davantage notre industrie nationale, les capitaux qui nous manquent ; favoriser l'exploitation de nos mines ; de nos innombrables pouvoir d'eaux. L'industrie de la pulpe, par exemple, pourrait nous amener un grand nombre de colons, et empêcher les nôtres de déserter le sol natal ; mais il faudrait, pour cela, prohiber l'exportation de nos bois de pulpe, et par ce moyen forcer le manufacturier à fabriquer dans les limites du Canada. Ce serait un moyen pratique de développer dans le pays le capital du travail qui sera toujours le plus sain et le plus productif des capitaux. Jusqu'à présent on a vendu nos bois de pulpe à la corde, pour le profit et avantage de nos voisins, qui enlèvent ainsi le travail, l'argent et le pain aux ouvriers canadiens.

F. V.

L'INSTRUCTION TECHNIQUE

Parlant sur l'état économique du peuple anglais à l'heure actuelle, Lord Rosebery disait dernièrement,dans un discours qui fit sensation :" Le remède " réel pourtoute mauvaise situation, ré- " side dans une éducation pratique, " technique et commerciale".

Ces paroles comportent pour nous un grand enseignement. Avons-nous fait, jusqu'à présent, tout ce que nous pouvions faire, pour développer ici cette éducation pratique, technique et commerciale qui est le remède réel pour toute mauvaise situation économique ? Faisons-nous aujourd'hui tout ce que nous pouvons faire pour atteindre ce but ?

Nous avons sous les yeux une remarquable étude qui répond directement à cette question.

Quoique publié en 1902 cet écrit n'a rien perdu de son actualité. Il est bon de le redire,en ce jour de fête nationale, L'auteur, M. Fabien Vanasse, le jeune ingénieur de talent, que la mort vient d'enlever si prématurément, (1) s'adresse à l'énergie de la jeunesse canadienne, au patriotisme de nos pouvoirs législatifs et civiques, et à la générosité de nos millionnaires canadiens-français. L'occasion est favorable aujourd'hui pour remettre sous les yeux de nos compatriotes l'éloquent plaidoyer de ce jeune étudiant, en faveur du développement de l'étude des sciences techniques au Canada, et surtout dans la province de Québec.

Nous citons :

Preparons-nous pour L'Avenir

(*C'est le titre de l'article.*)

" Le 19e siècle a été le grand siècle des études scientifiques. Il en est résulté une foule de théories nouvelles, sur l'application des forces de la nature au développement de l'industrie et du commerce.

" Mais la plupart de ces inventions ne sont encore que sur le papier et à l'état de projets.

" Notre jeune siècle a hérité des brevets et des plans de son aîné. A lui maintenant la tâche de réaliser, de perfectionner, d'exploiter pour la prospérité universelle, les théories et les projets de son devancier dans la vie du temps.

" Et certes, le 20e siècle comprend l'importance de cet héritage,et il se prépare à en tirer tous les avantages possibles.

" En effet, nous voyons tous les peuples se préparer avec ardeur aux luttes industrielles et commerciales, — qui vont se faire grandes, actives et terribles.

"Dans le siècle qui s'ouvre les batailles et les conquêtes se feront plutôt avec les colis, qu'avec le canon rayé. Elles n'en seront cependant ni moins terribles, ni moins désastreuses pour les nations qui auront négligé de s'armer pour ces guerres d'un nouveau genre.

" Les défaites et les conquêtes commerciales seront plus dangereuses pour un peuple, que les défaites et les conquêtes militaires et politiques.

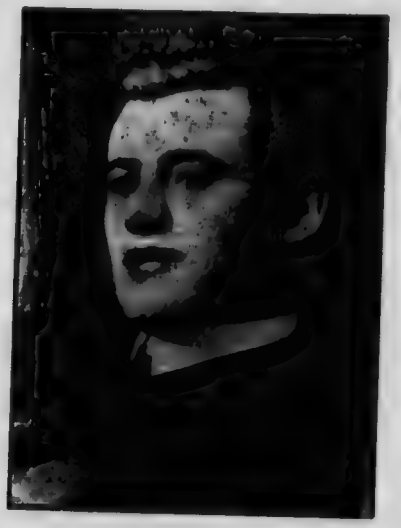

FABIEN VANASSE, Jr

Né à St-Henri,de Montréal, le 10 mai 1881, et décédé à Montréal, le 22 octobre, 1903.

" Il est passé le temps où le commerce suivait le drapeau. Il n'y a pas d'âme dans un colis de marchandise.

" Le commerce appartient au premier rendu sur le marché, à qui offre le meilleur produit au consommateur.

" Dans cette lutte, malheur au peuple faible et mauvais producteur,il sera le valet, le commis, et son pays ne sera que le comptoir des peuples plus forts et mieux outillés.

"C'est absolument le beau " struggle for life " qui se prépare entre toutes les nations de la terre.

" Or, le Canada, comme les autres pays, est entraîné dans ce grand courant industriel qui commande toutes les énergies humaines.

" En effet, que voyons nous dans nos législatures depuis quelques années ?

" C'est à peine si nous pouvons compter toutes les demandes de législation concernant des Cies nouvelles de chemins de fer, de navigation, de canaux, de mines et de manufactures de toutes sortes.

" Nos rivières, nos forêts, nos montagnes les plus inaccessibles sont étudiées et fouillées en tous sens.

" Il en est ainsi dans tous les pays du monde. Avant vingt-cinq ans, l'univers sera transformé en une vaste usine.

" La direction de cet immense mouvement, comme ses plus grands avantages et bénéfices, appartiendront au peuple le mieux outillé, et dont les moyens de transports seront les plus actifs et les plus rapides.

" C'est en vue de cela que l'on cherche à remplacer les lentes et dispendieuses méthodes du passé, dans la fabrication et le transport par d'autres méthodes plus perfectionnées et plus rapides. C'est pourquoi partout aujourd'hui, on se porte avec ardeur vers l'étude des sciences appliquées. Ces études s'imposent au Canada, peut-être encore plus qu'ailleurs, parce que notre jeune pays est un des moins avancés dans l'application des sciences et un des plus riches en éléments de prospérité industrielle et commerciale.

" Il appartient aux hommes de gouvernement en ce pays, de prendre les moyens de mettre la jeunesse actuelle en état de profiter des avantages que ces carrières nouvelles vont offrir à l'intelligence et à l'activité de l'homme.

" Le Canada pour les Canadiens": c'est la bonne occasion de réaliser cette belle devise qui orne tous les programmes de la politique canadienne. Que faut-il faire, —ou plutôt que nous manque-t-il ?

Voici ma réponse :

" Des ouvriers habiles, des chefs d'ateliers expérimentés et des hommes capables de combiner et conduire les forces motrices nécessaires à l'exploitation de toutes les industries.

" Le peuple qui jouira de ces avantages aura la supériorité sur les autres.

" L'expérience du passé prouve ce fait au delà de tout doute.

" C'est l'habileté de l'ouvrier des usines françaises qui fait la supériorité incontestée des produits français.

" Que nous faut-il faire en Canada ?

" Multiplier nos écoles des Arts et Métiers, fonder et encourager des écoles pour l'étude du génie, dans toutes ses branches. C'est là,pour nous,le seul moyen de prendre notre part de travail et de succès dans les luttes de l'industrie, et de mettre notre pays à la hauteur des besoins de l'époque.

* * *

(1) M Vanasse est décédé à Montréal, le 22 octobre dernier, à 22 ans, 5 mois et 12 jours.

"Ils ont été en vérité bien inspirés et bien prévoyants les hommes dévoués qui, il y a trente ans, ont fondé, au prix de grands sacrifices, l'Ecole Polytechnique de Montréal.

"Cette institution nationale a rendu jusqu'ici des services incalculables à la jeunesse canadienne et au pays tout entier.

"Elle est la seule école française de sciences appliquées en Amérique.

"Pauvre, laissée à elle-même, sans autres capitaux que la science et le dévouement de ses fondateurs, qui sont encore ses professeurs, elle a réussi à former toute une pléiade d'ingénieurs, qui font honneur à leur "Alma Mater" et à leur pays, dans les diverses branches du génie qu'ils ont adoptées.

"L'Ecole Polytechnique de Montréal est conduite sur le plan et le programme d'études de l'Ecole Centrale de Paris.

"L'enseignement qu'on y reçoit est absolument le même.

"Les professeurs sont tous des hommes distingués, et la plupart des ingénieurs de marque.

"Elle est sous la direction de M. E. Balète, ancien colonel de l'armée française, gradué de St-Cyr, homme de lettres et licencié en sciences.

Après avoir parlé des élèves formés par son "Alma Mater", et du personnel distingué qui dirige l'Ecole depuis sa fondation, M. Vanasse continue :

"L'école compte actuellement une soixantaine d'élèves.

"A vrai dire, les cours sont gratuits. On n'exige que $50.00 par année. Le cours du génie civil dure 4 ans.

"A Paris, l'Ecole Centrale, et toutes les autres écoles scientifiques sont largement subventionnées par le gouvernement et par la ville.

"Dans la Ville Lumière ont sait apprécier la valeur de l'étude des sciences appliquées, et on n'épargne rien pour en encourager l'enseignement. Aussi les élèves de ces écoles sont-ils au premier rang parmi toutes les illustrations du génie.

"L'enseignement scientifique est loin de recevoir ici toute la protection que commande son importance.

"Depuis quelques années, notre législature provinciale accorde une gratification annuelle de $10,000.00 pour le salaire des professeurs de l'Ecole Polytechnique.

"J'ai réellement honte de faire cette déclaration qui est presqu'un "libelle" contre la députation de cette province.

"La ville de Montréal ne fait rien. Elle se contente de collecter jusqu'au dernier sou, les taxes imposées sur les propriétés de l'école.

"Mais voyez donc ce que l'on fait aux Etats-Unis pour les écoles "techniques".

L'auteur parle ensuite des gratifications d'argent données aux écoles polytechniques par les divers Etats de l'Union Américaine. La Législature du Vermont : $215,000, pour la construction des bâtisses de l'Ecole, et $150,000 pour une bibliothèque technique. La Législature du Wisconsin affecte aux fins des études polytechniques," tous les revenus collectés des chemins de fer de cet Etat". En 1901, ce revenu s'est élevé à la somme de $289,000.

La Législature de l'Indiana vote une allocation annuelle de $60,000 pour l'Université de Purdue, etc., etc.

Après avoir cité ces faits, l'auteur continu ainsi :

"Je pourrais citer encore plus de trente autres exemples de ce genre. Mais à quoi bon ; plus j'en citerais, plus j'aurais honte du contraste humiliant de ce dévouement intelligent, contre l'apathie de nos administrations publiques à l'égard de l'enseignement technique.

"Si toutes les positions importantes et lucratives d'ingénieurs et de gérants de nos grandes entreprises de chemins de fer, de navigation, de mines et des industries diverses sont aujourd'hui entre des mains étrangères : à quoi faut-il attribuer cet état de chose ?

"Est-ce à notre infériorité intellectuelle ? — Non, non. Alors à qui la faute ?

"D'abord, à nos gouvernants et ensuite à vous riches Canadiens-français, vous qui possédez la fortune et les millions.

"Pourquoi, dans la distribution de vos générosités, ne pensez-vous jamais à l'importance nationale de développer la carrière du génie parmi les vôtres ?

"Voyez donc ce que font tous les jours, à vos côtés, les millionnaires anglais pour l'Université McGill.

"C'est par millions qu'on lui donne, et ils ont raison : hommes pratiques, ils savent que l'éducation d'une race est la mesure de son influence.

"Avez-vous jamais songé à l'œuvre patriotique que vous accompliriez, aux bienfaits que vous feriez à la jeunesse canadienne-française, si vous donniez quelque bribes de vos millions pour encourager l'étude des sciences appliquées dans notre province de Québec, en particulier ?

"L'Ecole Polytechnique mérite toutes vos attentions, vos encouragements et vos bonnes faveurs, à cause des nécessités économiques de notre époque, à cause du dévouement de ses fondateurs et professeurs, de la science et enfin à cause du besoin de ses élèves.

"Ce n'est pas $10,000.00 mais $25,000.00 au moins, que la législature devrait lui octroyer chaque année. On devrait la mettre dans ses "meubles", monter ses laboratoires, organiser ses cabinets d'expérience et enfin lui bâtir un édifice convenable pour recevoir ses élèves, dont le nombre augmente tous les jours. Au lieu de lui présenter chaque année un bill de taxes, la ville de Montréal devrait plutôt suivre l'exemple de la ville de Paris, envers l'Ecole Centrale, et lui donner une généreuse subvention.

"Pourquoi notre gouvernement provincial ne ferait-il pas pour l'Ecole Polytechnique, ce que son confrère d'Ontario vient de faire pour l'Université de Toronto, c'est-à-dire, lui voter une allocation annuelle de $25,000.00 ?

"Il faut espérer qu'un député de cœur, ami de la jeunesse canadienne, et de l'Université Laval, se lèvera à la prochaine session, et sonnera l'appel, en pleine chambre en faveur de notre pauvre école.

"En terminant, je me permettrai de faire appel aux jeunes étudiants de mon âge.

"Nous assistons au lever d'un siècle qui sera industriel avant tout — le siècle de l'acier et de l'électricité ; il fouillera les entrailles de la terre et des mers pour y en arracher des richesses, et les utiliser ensuite au confort de la race humaine. Or, mes amis, la science du génie est seule capable de maîtriser ces puissants agents de la fortune publique, et de soumettre leurs forces et leurs énergies à la volonté humaine.

"De nouvelles voies s'ouvrent devant vous. Voyez comme sont encombrés tous les abords des professions de la médecine et du droit. Les bureaux de commerce sont "paquetés"; seul, pour ainsi dire, le champ de la technologie est encore presque inexploré par nous.

"Ce champ semble un peu aride, ses abords sont couverts de pierres. Mais les premiers cailloux, une fois arrachés, les autres s'enlèvent facilement, et bientôt nous sommes en plaine facile, agréable à parcourir, et d'un horizon sans borne.

"Voulons-nous prendre notre part de travail et d'honneur dans la direction du grand mouvement industriel qui emporte aujourd'hui le monde ?

"Les études techniques nous en fourniront les moyens.

"Préparons-nous donc aux besoins de demain ; encore une fois, préparons-nous pour l'avenir.

FABIEN VANASSE, jr.
Elève, 3e année, Ecole Polytechnique.

Ces observations du jeune polytechnicien sont dignes de l'attention de ceux qui dirigent actuellement nos destinées. Son appel à la législature, à l'Hôtel de Ville, et à la jeunesse est juste en tout point. L'instruction technique aujourd'hui est une nécessité nationale.

Nous sommes heureux de constater que le nombre des étudiants à l'Ecole Polytechnique augmente d'année en année.

Les reproches du jeune étudiant à nos législateurs et aux échevins de Montréal sont inspirés par le plus no-

ble dévouement à la cause de l'instruction scientifique parmi les canadiens-français. Ils sont amplement mérités.

La législature de Québec a fait quelque chose. Espérons qu'elle ne s'arrêtera pas à ce premier mouvement dans la bonne direction.

La Cité n'a encore rien fait.

Quant aux millionnaires canadiens-français, nous savons qu'un jour ou l'autre, suivant l'exemple donné par nos compatriotes d'origine, de croyances et de langue étrangères, ils délieront généreusement les cordons de leur bourse, en faveur de notre Ecole Nationale des sciences appliquées.

Avec le jeune polytchnicien, espérons qu'avant longtemps les nôtres auront les moyens de s'outiller, pour pouvoir prendre à l'aise, leur part de travail et d'honneur, dans la direction du grand mouvement industriel, qui se développe si prodigieusement de nos jours, dans tout le Canada, et surtout dans la province de Québec si chère à nos cœurs.

UN AMI.

LEGENDE PATRIOTIQUE

Dieu venait de tirer la terre du néant :
Il se reposait, las de ce travail géant ;
Les anges l'entouraient, se voilant de leur robe.
Or, Dieu leur dit : "Prenez les rognures du globe,
Et de tous ces débris rassemblée par vos mains
Faites des nations qui peuplent ces chemins !

L'ANGLETERRE

L'un d'eux au même instant trouve un sac de voyage ;
Il y met des brouillards, des vapeurs, un nuage ;
Un lingot d'or qu'il cache en un bloc de charbon ;
Une voile, une rame, un sabot d'étalon ;
Puis, avisant d'en haut une île de la terre,
Il y jette le tout et dit : C'est l'Angleterre.

L'ESPAGNE

Dans une peau de bouc, presque pleine de vent,
Un autre met d'abord, pêle-mêle, en rêvant,
Un éventail d'ivoire, un pépin de grenade,
Les cornes d'un taureau, la robe d'un alcade,
Un soulier de satin, un manteau de velours,
Une échelle de soie, escalier des amours ;
Puis, quand l'outre est gonflée à se croire montagne,
Il la lance à la terre, en disant : C'est l'Espagne.

L'ITALIE

Un troisième prend un masque d'arlequin,
Du marbre, des couleurs, des pinceaux, un burin :
Un poignard, une croix, un soupir de poète ;
Des laves de volcan, un gosier de fauvette,
Un œil de signora, plus agaçant que pur,
Un canon d'escopette, un coin de ciel d'azur.
Il en forme un faisceau qu'avec grand soin il lie,
Et, le laissant tomber, il dit : C'est l'Italie.

LA FRANCE

Le Seigneur attendait ; alors un séraphin
Prit un cœur de lion, un glaive d'acier fin,
Le soc d'une charrue, un aiguillon, un livre,
Un rire que peut être une larme va suivre,
Le baiser d'une femme, un rayon de soleil,
Une rose des cieux, un grain de blé vermeil,
Les feuilles d'un laurier, un raisin de vendange
Et la corde d'argent à la lyre d'un ange.
Puis, attachant le tout avec une faveur,
Il s'incline en disant : "Bon et puissant Seigneur,
Je sais bien, hélas ! que mon œuvre est incomplète,
Je vous prie à genoux de la rendre parfaite ;
Il ne faut qu'une chose... un sourire de Dieu !"
Dieu sourit... Son sourire éclaira le saint lieu.
Le Séraphin, ému de tant de bienveillance,
Ouvrit sa main féconde et dit : Voilà la France.

ACHILLE KIRWAN.

COMPLIMENT

LE CANADA

Quelques instants plus tard, un Archange brillant
Parcourait la planète où l'astre vigilant
Darde ses chauds rayons. La sublime Espérance
Epanouit son âme à l'aspect de la France
Il lui dit : "Donne moi de ton cœur de lion
Le courage viril, de ton ciel un rayon,
De tes blés l'épi d'or ; afin qu'une guirlande
Couronne l'idéal chef-d'œuvre de la lande."
Aux dons français, il joint : un traineau, des patins,
Un blanc flocon de neige à reflets argentins,
Une tige d'érable avec sa sève blonde,
Un filet, un canot qui voguera sur l'onde,
Et détache gaiment deux fibres de son cœur
Pour cette nation qu'il convie au bonheur.
Reprenant son essor vers la Cité Sereine.
Il demande un des fils du voile de sa Reine,
La douce Vierge dit : "Prends ces étoiles d'or
Dans l'écrin de mon Fils, joins-les à ton trésor".
L'archange radieux, tout aussitôt s'écrie :
Voici le Canada protégé par Marie !

SOLANGE.

La Houlette de Saint-Jean-Baptiste

Saint-Jean-Baptiste allait, prêchant la pénitence.
Un jour, il rencontra, sur le bord du chemin,
Un enfant frêle et beau. Cédant à la souffrance,
Le chérubin pleurait : il se mourait de faim.
Touché de tant de grâce et de tant de misère,
Le précurseur s'arrête ; il s'émeut, il voudrait
Disposer, un instant, des trésors de la terre,
Il voudrait essuyer les larmes du pauvret.
Mais, que faire ? Il n'a rien ,qu'une simple houlette,
Une peau de mouton est tout son vêtement !
Et, pourtant, le petit lève vers lui sa tête,
Et sa voix affaiblie implore doucement.
Mais Dieu, lui qui voit tout, du haut du ciel, assiste
A la touchante scène ; il comprend le chagrin
Qu'éprouve le saint homme, et, quand Saint-Jean-Baptiste,
Pour cacher son émoi, se retourna, soudain,
Sa houlette s'était, par un divin prodige,
Couverte de feuillage, et les fruits les plus beaux
Pendaient, nombreux, pressés, tout le long de la tige,
Et faisaient, sous leurs poids, ployer les verts rameaux.
.. ..
Et, comme un pur encens, deux prières montèrent,
En action de grâce, au palais des élus.
Quelques instants après, quand ils se séparèrent,
Le saint était heureux, l'enfant ne pleurait plus.

Juin 1900.

PAUL HYMONS.

Les Canadiens aux Etats-Unis

"Je regrette autant que n'importe qui les pertes que la grande émigration a infligées au Canada. J'applaudis de tout cœur aux efforts que des patriotes généreux, prêtres et laïques, font pour arrêter ce fléau, et offrir dans le pays même, de nouveaux champs d'activité, des colonies nouvelles, aux familles trop à l'étroit dans le domaine paternel ; mais ce n'est pas une raison pour refuser de rendre justice à ceux qui n'ont pas voulu ou n'ont pas pu profiter de ces avantages.

Il fut un temps, (et ce temps n'est pas très éloigné) où l'on ne pouvait parler des Canadiens émigrés qu'à la condition de les peindre sous les couleurs les plus sombres. C'étaient des malheureux plongés dans la misère la plus noire, des esclaves au service de maitres impitoyables, des catholiques qui perdaient à la fois et leur langue et leur religion. Ils avaient quitté une patrie où coulait le lait et le miel pour s'en aller manger les oignons d'Egypte dans l'abjection et les larmes. Tous ces hommes, bien entendu, étaient perdus pour la religion et la nationalité.

"Aujourd'hui, grâce à Dieu la lumière commence à se faire sur cette migration étrange de près d'un demi million d'hommes. (dans la Nouvelle Angleterre).

"Des prêtres sont allés les voir aux Etats-Unis, des hommes publics, sans distinction de parti, les ont visités. Ils ont étudier leur situation nouvelle, et les uns et les autres revenus au pays avec des idées bien différentes de celles qu'ils avaient jusqu'alors, ont eu le courage et la franchise de dire aux Canadiens du Canada :

"Vous n'avez pas à rougir de vos compatriotes émigrés. Ce sont gens d'énergie et de cœur honnête et industrieux et qui, sur la terre étrangère, restent toujours catholique et français. Partout, dans l'Est, nous avons retrouvé la paroisse canadienne reconstituée comme en Canada, partout nous avons vu les Canadiens groupés autour de leur église et de leur couvent, avec des sociétés religieuses et patriotiques bien organisées. Bon nombre de ces hommes sont dans le commerce et réussissent. Déjà même dans bien des villes de la Nouvelle Angleterre, ils ont une part légitime aux emplois publics ; en un mot ces émigrés forment un peuple, un peu distinct d'allures et de tempérament, il est vrai, mais où les traits de famille sont parfaitement conservés. Le cœur de ces émigrés bat à l'unisson de notre cœur, leur langue est la même ; en toute vérité, c'est bien un peuple catholique et canadien-français qui vit à côté de nous, dans la Nouvelle Angleterre.

1890. **E. Hamon, S. J.**

* * *

Une autre voix autorisée :

"Il n'y a rien comme le Canada pour moi. "Jamais je n'entends le mot "Canadien" sans me sentir quelque chose au cœur. Je vois le doigt de Dieu se manifestant d'une manière toute spéciale dans nos destinées, et pour vous, Français du Canada, et pour nous, vos frères des Etats-Unis. Je puis dire sans prétention que la race canadienne-française aux Etats-Unis est la plus grande de toutes, car elle a plus que les autres le respect des lois, de la morale et de la famille. Moi, j'ai 13 enfants, et plusieurs Canadiens sont dans le même cas. Quand il s'agit du travail, de l'honnêteté, de l'observance de la religion et des lois civiles, il est rare que vous trouviez nos compatriotes des Etats-Unis en faute.

La célébration à laquelle il nous est donné d'assister aujourd'hui va nous rendre encore meilleurs citoyens, en nous donnant une nouvelle force morale.

"Le souvenir du Canada est toujours vivace chez nous, et nous avons l'ambition de réussir, surtout pour nous montrer dignes de notre nationalité et de nos frères du Canada. Ils ne savent pas ce qu'ils disent, ceux qui crient àl'américanisation des Canadiens des Etats-Unis. Moi, je suis né sous le drapeau étoilé, ma mère même est américaine et cependant je suis toujours canadien de cœur.

Le fait pour vous d'avoir pensé à vos frères exilés, à l'occasion de notre fête patronale, va nous faire aimer encore davantage, si possible, le Canada, et cet effet va se faire sentir même dans le rapatriement de quelques-uns, d'entre nous.

Il nous fait peine de voir qu'au lieu de chercher à ramener au pays, sur le sol canadien, ceux qui l'ont quitté pour aller vivre de l'autre côté de la frontière, les autorités s'efforcent plutôt d'établir des colons complètement étrangers au pays. Un système de rapatriement plus suivi et encouragé obtiendrait des résultats merveilleux. Avec l'affection si vive que tous, chez nous, conservent pour le Canada, il serait facile de les ramener ici en grand nombre, en leur offrant les avantages qu'on a offerts déjà à certains étrangers". En conversant sur les vieux principes annexionnistes d'autrefois, M. Côté a dit : "C'étaient là des folies, et toujours, j'en suis certain, l'annexion sera une utopie. D'ailleurs, jamais personne n'en a parlé en étant parfaitement sobre ou sérieux".

Daniel Côté (1).

* * *

Une autre appréciation :

"Cette fête, aura les plus heureux effets sur nos frères de là-bas. Si vous eussiez été à la gare, avec nous, lors de notre départ pour Montréal, vous eussiez vu combien vive est l'affection que tous nourrissent pour le Canada. Des milliers de personnes nous ont acompagnés jusqu'au départ du train et plusieurs faisaient entendre des chants Canadiens ou nous acclamaient à outrance, tout comme si l'on se fut trouvés en plein cœur de Montréal. J'ai surpris même des larmes furtives dans les yeux d'un grand nombre : le Canada était vivant, au sein de cette foule".

"Nous avons besoin de ces fêtes, de ses réunions avec nos frères du Canada ; car la lutte que nous faisons là-bas est rude bien souvent dans le monde des affaires et ailleurs. Grâce à Dieu nous en sortons avec honneur. A Biddeford, par exemple, 300 ou 400 Canadiens sont propriétaires, et tous continuent toujours à marcher de l'avant.

Je vous prie de ne pas croire à ceux qui crient à notre américanisation ; vous pouvez en juger par vous-même que nous sommes loin d'avoir perdu notre caractère distinctif.

Nous avons nos écoles, nous avons

(1) M. Daniel Côté, l'un des citoyens les plus importants parmi les Canadiens-français des Etats Unis.

M. Côté demeure à Biddeford Me.

M. Côté a déjà siégé durant trois termes à la législature du Maine. C'est un homme d'affaires dans toute la force du terme.

nos fêtes nationales pour nous garder de bons et patriotes Canadiens-français.

"Nous espérons venir à compter pour quelque chose dans la Nouvelle-Angleterre, mais toujours notre orgueil sera de nous dire fils de la Province de Québec.

La politique ne préoccupe pas beaucoup nos compatriotes de là-bas, parce que nous n'espérons pas pouvoir nous faire valoir par là un jour ; mais nous réunissons nos forces dans les luttes municipales et pour les affaires commerciales.

Dans les conseils de ville, nous compterons avant longtemps plus qu'on ne s'y attend, et c'est là que nous bornons nos ambitions, à la politique municipale. Nous regardons l'avenir avec assurance, bien assurés que vous serez toujours là pour nous fournir l'appui moral dont nous avons besoin, et que nous trouvons surtout dans des fêtes comme celle d'aujourd'hui.

Dr J. A. Lapointe (2).

(2) Le Dr. J. A. Lapointe, est établi depuis 28 ans dans le Maine

Les Fetes Nationales au Canada

Au point de vue ethnologique, le Canada est un pays unique sous le soleil. Sa population, de près de six millions aujourd'hui, est fractionnée en plus de vingt groupes différents, et étrangers les uns aux autres par la langue, la religion et les mœurs. Cependant chaque groupe conserve son type, ses mœurs et ses usages ; en un mot, chacun vit sa propre vie nationale.

Cet état de chose, au Canada, n'est pas un accident social, qui pourrait devenir commun à tous les jeunes pays en voie de formation. Ici, le phénomène a subi l'épreuve du temps. Pour plusieurs de nos groupes, l'épreuve est séculaire. L'ethnographie des différents peuples de l'Europe et de l'Amérique ne nous montre rien de tel, au moins avec un caractère aussi général.

Ce n'est pas mon intention d'étudier tous les détails de cette étrange psychologie nationale. Mes obeservations seront courtes et restreintes à un seul trait : "Les diverses manifestations nationales au Canada."

* * *

Grâce à ce singulier état de chose, nous avons au pays des fêtes nationales presque tout le long de l'année : une ou deux par mois, au moins.

Nous en ferons une courte énumération.

D'abord, comme "charité bien ordonnée commence par soimême", commençons par la fête nationale des Canadiens, la Saint-Jean-Baptiste.

Elle nous arrive au moment où nos lilas sont en fleurs, et la feuille d'érable de nos bois, dans son plus beau vert de printemps.

Le soleil du 24 juin est toujours attendu avec impatience et salué avec bonheur, parce qu'il nous ramène le jour consacré à la patrie canadienne.

A Montréal, cette année, la fête sera grandiose et inoubliable. Rien n'est épargné pour en faire un évènement, une époque, dans notre vie de peuple distinct. Elle sera une fête nationale de lever de siècle : la Saint-Jean des actions de grâces, des vœux et des espérances de tous les cœurs, pour la propérité plus abondante, et pour le bonheur social plus pur et plus durable de la patrie.

* * *

Le trait particulier et le plus saillant de notre Saint-Jean, c'est son universalité canadienne. En effet, des hauteurs de Québec jusqu'aux campagnes les plus reculées ; dans Ontario, Manitoba, et le Grand-Ouest ; aux Etats-Unis, en France, et même en Afrique sur la lande Boer, partout le Canadien célèbre le jour de la Patrie. L'étincelle patriotique fait vibrer l'âme canadienne, en ce jour, d'un bout du monde à l'autre. Et, quand notre vaillant et hardi capitaine Bernier aura touché les terres mystérieuses du Pôle Nord, il y célèbrera la Saint-Jean sous les sublimes aurores de ce ciel inconnu. Et les relations de son immortel voyage nous diront, que c'est au chant de "Vive la Canadienne", que la croix du Christ et le drapeau du Canada ont été arborés sur les rives des mers polaires.

* * *

Comme digression connexe à mon sujet, on me permettra ici, de dire, un mot du but de la Société St-Jean-Baptiste.

Au Canada, la Société porte exclusivement un caractère national. Elle a été dès sa naissance, (1834) une milice constitutionnelle ; milice constitutionnelle elle est restée. Ses cadres se sont bien élargis depuis les jours de Duvernay et de Morin, ses fondateurs ; ils s'agrandissent de jour en jour. C'est un bon signe ; une marque certaine que les cœurs ne faiblissent pas, et que les postes sont toujours bien gardés.

Aux Etats-Unis, la Société St-Jean-Baptiste possède un double caractère. A son but patriotique, nos frères de là-bas lui ont adjoint un objet de bienfaisance mutuelle. Ont-ils bien fait ? Il faudrait connaitre les circonstances du milieu où ils vivent, pour répondre à cette question. Mais n'est-ce pas trop matérialiser une association qui vit de sentiments, et qui repose toute entière sur le dévouement que d'en faire une agence monétaire, et un commerce d'assurance ? La mutualité coopérative n'est en effet qu'une affaire d'argent, qui peut avoir des lendemains sombres et quelquefois désastreux. Que deviendrait la Société dans ce naufrage possible ? J'aimerais mieux une mutualité nationale, établie sur des bases plus large, — ayant pour objet, par exemple l'encouragement des œuvres de la colonisation.

Une autre suggestion que je n'ai peut-être pas plus le droit de faire, mais que je risque encore tout de même :

Pourquoi, dans un prochain congrès, convoqué àcette fin, ne travaillerait-on pas à la consolidation de toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste canadiennes de l'Amérique ?

Une telle alliance nationale ne serait-elle pas la plus forte contre-partie à cette fédération impériale pleine de mystères, dans laquelle M. Chamberlain voudrait pousser le Canada, par une porte à la dérobée qui nous cache des horizons inconnus ?

Lors des grandes fêtes canadiennes de 1874, à Montréal, il a été question de cette mobilisation nationale. C'était le rêve ardient du très regretté Fred Houde, et de l'illustre patriote que fut l'évêque Lafèche.

Pourquoi ne pas reprendre aujourd'hui le travail de 1874, interrompu par le malheur des temps ?

Les circonstances s'y prêtent.

Je soumets l'idée.

Mais continuons l'énumération "des fêtes nationales au Canada".

En juillet nous commémorons par une fête générale, l'anniversaire de la fondation de l'empire canadien, la Confédération. C'est encore un jour national. Celui-là est même décrété par un statut du parlement. Mais, si rapprochée qu'elle est de la St-Jean, la fête de la Puissance passe presque toujours inaperçue surtout parmi les Canadiens. A vrai dire il n'y a que les officiers du service civil, et les employés des grandes corporations publiques qui en profitent. Elle est pour eux, un jour de "grand congé"; et les grands congés, on les aime toujours, même quand on n'a plus le bonheur d'être écolier.

C'est encore en juillet, que nos compatriotes français honorent publiquement la belle France.

La fête française est toujours célébrée au Canada, par de magnifiques démonstrations religieuses et nationales, auxquelles les Canadiens sont heureux de s'unir, en petits-fils pleins de respect et d'amour que nous sommes, pour l'Illustre grande maman, toujours aimée et vénérée.

* * *

Au mois d'août nos frères Acadiens célèbrent les gloires de la terre d'Evangéline, l'héroïque mémoire des aïeux, les grands martyrs des Mines, de Beaubassin et de Grand-Pré.

Les enfants de l'Acadie sont restés plus français que nos cousins de France eux-mêmes, car ils ont conservé dans toute la pureté de leur esprit chrétien, les pieuses traditions de la fête nationale de l'antique patrie française. Le torrent de 1789 — qui a bouleversé le monde — n'a pas affecté le cœur des Acadiens. Pour eux, comme pour les français d'autrefois, la fête de l'Assomption de Marie, la Reine de la France, est restée la fête de l'Acadie, fille de la France. Honneur à eux !

* * *

La fête nationale de nos frères Ecossais, la St-André, arrive avec les jours sombres et les nuits noires de novembre. Elle se fait le soir, après les heures de travail, suivant une tradition aussi ancienne que les montagnes de la patrie écossaise. Il est évident que les Ecossais ont toujours été économes du temps et prodigues du travail. Les sentences écossaises sont d'ailleurs caractéristiques des fortes habitudes de labeur de ce peuple : "le temps est de l'argent" "les affaires avant le plaisir", "l'oiseau matinale attrape le ver". Nous disons, nous, "premier rendu, premier servi". C'est bien la même chose au fond, avec le grain de sel gaulois en plus.

La St-André écossaise est une soirée de plaisirs. Elle ressemble beaucoup à notre Ste-Catherine, moins la mélancolique légende de la "coiffe" et le bâton de "tire".

L'Ecossais fait une large place à la musique du pays, dans ces réunions patriotiques, et la St-André serait manquée sans la cornemuse et le chalumeau. Et dès que les suaves mélodies des "bag pipes" se font entendre, il faut voir garçons et filles, crânement drapés dans le pittoresque costume de Highlanders, le chardon sur la poitrine, exécuter, en frissonnant de bonheur, les danses originales si vives et si entrainantes que dançaient les aïeux. Et pendant que le tourbillon des "scotishs" excite l'enthousiasme des plus jeunes, les plus âgés se redisent avecémotion, les vieilles traditions de la terre paternelle, les actions héroïques accomplies par la valeur des fils de l'Ecosse, depuis les temps des Pictes jusqu'à nos jours, sur le sol de la belle patrie de montagnes.

Après lâ réveillon traditionnel, apprêté et servi à la mode d'autrefois, la "compagnie" se sépare au chant du "Auld Lang Syne", qui correspond, je suppose, à notre : "Bon soir, mes amis bon soir".

* * *

Bon an mal an, au mois de mars, qu'il fasse froid, qu'il neige des glaçons, où qu'il pleuvent des clous la pointe en bas, l'Irlandais canadien ne laisse jamais passer "Patrick's day", sans cueillir le "Shamrock", et sans donner libre cours à toutes ses fières ardeurs religieuses et patriotiques. Aucune raison au monde, ne peut empêcher le noble "Pat", le 17 mars, de célébrer avec tout l'éclat possible, les vertus des anciens, et les gloires incomparables de sa chère Verte Erin, qu'il aime, qu'il chérit d'autant plus fort qu'elle est plus malheureuse.

* * *

Bon anglais comme bon sang, tient de race. Aussi nos frères Canadiens-Anglais ont-il conservé dans toute son intégrité le flegme et le grand sens pratique de leurs frères d'Angleterre. L'Anglais a une manière particulière d'être patriote. Et sa manière à lui, d'aimer la patrie, c'est de mettre toute l'énergie de son âme et de son corps, à concentrer autant de commerce et autant d'argent que possible dans les ports de son pays, et par tous les moyens, assurer la domination des mers au pavillon d'Angleterre.

Il n'épargnera aucun sacrifice pour en arriver là. Il se soumettra de cœur-joie à la taxe de son "roastbeef", de son pain, de son brandy, pour supporter une guerre nécessitée,soit pour augmenter un commerce qu'il a déjà, soit pour en acquérir un nouveau qui lui manque et qu'il convoite ; et, sa générosité, en argent et en honneurs, pour ses généraux d'armée qui auront assuré ces conquêtes à la fortune nationale, n'a pas de borne.

Avouons que ce patriotisme, tout matériel qu'il soit, ne manque pas de beauté et de grandeur.

Mais ne demandez pas à l'Anglais des démonstrations patriotiques dans ses temples, sur les rues et sur les places publiques. Il ne comprend pas ces enthousiasmes d'un jour, qui sont sans influence sur ses "stocks", aux Bourses de Londres, Paris, New-York et Montréal. Il est de glace pour ces fêtes. Aussi quand le grand soleil d'avril nous ramène la St-George, fête patronale de l'Angleterre, l'Anglais du St-Laurent, comme celui de la Tamise, du Congo ou de la Tugéla se contente-t-il de porter, en ce jour, à la basque de son habit, la jolie rose emblématique de la vieille Albion. Et si la fête est un samedi, il assistera patriotiquement après les heures d'affaires, à une partie de "crosse" ou de "curling" en l'honneur de la mère-patrie, qui demeure toujours le "Home" préféré de ses affections.

* * *

Je pourrais bien continuer cette énumération,en citant encore les fêtes allemandes, italiennes,galliciennes, syriennes, voire même, celles des Roumaniens, des Doukhobors, des Memnonites et des Chinois. Mais ma thèse, est déjà prouvée ; et j'arrête ici,cet égrennement du chapelet de perles "des fêtes nationales au Canada".

* * *

Toutes ces manifestations patriotiques se font avec la participation joyeuse et aux applaudissements de la population,sans aucune distinction d'origines et de croyances.

Voilà la beauté de ce phénomène,qui ne se voit qu'au Canada, et particulièrement dans la province de Québec et au Manitoba.

Sans doute que cet état de chose ne laisse pas d'avoir ses inconvénients. Il peut devenir une cause de frictions parmi cette population composée d'élé-

ments si hétérogènes, et développer des frottements un peu rudes, dans le mécanisme administratif de notre pays. Je l'admets.

La politique s'en plaint et s'en alarme. Il y a là, disent les politiciens, un "grave problème" d'une solution très difficile.

Certes, les frayeurs du politicien ne sont pas vaines, tant s'en faut. Voyons plutôt : pour des raisons de popularité il est obligé à des égards, à des ménagements et à des courbettes qui ne sont pas, à la vérité, d'exécution toujours facile.

Il faut aussi plus de savoir dire, plus de savoir faire et plus de souplesse à nos gouvernants, qui, — entre parenthèse, — sont tous plus ou moins mécaniciens, à tour de rôle et de faveur, au gouvernail du lourd navire de l'Etat, ou à la rame des légères embarcations municipales.

Aussi ce "grave problème" tient-il sur un qui-vive continuel, très inquiétant et bien énervant, toute la sequelle de nos candidats aux honneurs de la faveur populaire. Ne pas froisser les électeurs, c'est la grande affaire. Ici, c'est le vote anglais et orangiste qu'il faut ménager, tout en s'assurant l'appui des Irlandais. Dans une autre comté, le politicien manœuvre pour capter le vote des écossais, avoir les catholiques en masse, et conserver la faveur des protestants et des canadiens, et... ainsi de suite. Mon Dieu ! quel prestidigitateur doit être le politicien au Canada !

Comme vous voyez les membres de nos organisations politiques et municipales, ne sont pas absolument à leur aise. Ils savent bien, eux, après une épreuve de quelques années, que les chemins aux faveurs publiques sont, au Canada plus que partout ailleurs, tortueux, rocailleux, difficiles, et bordés de précipices, où bien des ambitions et des espérances sont tombées sans retour. Aussi sir John A. Macdonald, avec le longue expérience qu'il avait de la politique et des manœuvres du gouvernail, disait-il, au sujet de ces misères, que la politiques canadienne était une "véritable école modèle pour les équilibristes".

* * *

Mais en fin de compte, même ces misères politiques et municipales, ne sont-elles pas un charme de plus au crédit de notre pays, qui ne ressemble à aucun autre pays sous le soleil. Et depuis quand le bon mautonnier redoute-il les petites misères de la mer, sur sa barque solide, bien équipée et bien voilée ? Dans un autre ordre d'idée : est-ce que l'exquise beauté de la rose n'offre pas aussi des inconvénients ? Elle s'épanouit à travers les épines, on ne peut la cueillir presque jamais sans se blesser légèrement ; elle passe vite : un matin mesure son existence, — mais malgré tout cela, n'aimons-nous pas la rose, — et n'en demeure-t-elle pas moins la reine privilégiée de nos jardins ?

* * *

J'ai entendu des autorités, dans notre monde politique, s'exprimer sur les prétendus dangers de cette situation, et prétendre sérieusement que l'unité de langage était la seule solution à ce "grave problème social".

Ce n'est ni le temps, ni le lieu, ici, de discuter cette prétention. Au reste ces terrorisés, sont disparus, partis pour un monde meilleur, et ils n'ont pas laissés d'héritiers, ni d'héritage politique. Que Dieu en prenne un bon soin dans son saint paradis.

* * *

Non, loin d'être disgracieux, loin de constituer un péril, un "grave problème", ce singulier état d'âme de notre pays, est au contraire une de ses caractéristiques les plus distinctives, comme aussi une de ses plus originales beautés.

* * *

Le Canadien, l'Irlandais, l'Anglais, le Français, l'Allemand, l'Ecossais, et tous les autres représentants des peuples du nord et du sud, de l'est et de l'ouest de l'Europe, et de l'extrême-Orient même, vivent ici dans la plus franche cordialité et la plus douce harmonie. C'est une famille heureuse de haut rang. Etonnés autant que charmés par ce phénomène étrange, ceux qui visitent le Canada, et qui en étudient l'état social, ne peuvent s'empêcher d'admirer la mesure illimitée de liberté dont jouissent, sans conteste, les diverses nationalités qui l'habitent.

* * *

Ce phénomène contient un enseignement qu'il convient de reconnaître, et de bien méditer.

"Aimez-vous les uns les autres, c'est le premier commandement", disait le Maître aux disciples.

Dieu tire quelquefois le Bien du Mal : il afait ce miracle au Canada. A l'exemple du martyr de Golgotha, nos missionnaires ont répandu ces paroles d'amour, de conciliation et de paix sur cette terre, au milieu des tribus barbares qui l'habitaient ; nos martyrs sont mort en pardonnant à leurs bourreaux, et en les bénissant, à l'exemple de la divine victime du calvaire. L'amour et le pardon a été la semence de cette liberté pure, généreuse et forte, dont jouit le Canada aujourd'hui. Je n'exagère rien, c'est ma raison, c'est ma foi, qui parlent. Mon cœur ne fait que suivre leur dictée.

Maintenant qu'on ne s'étonne pas de la force, de la douceur et des prodiges de cette liberté. Et, si elle a cette mensuétude généreuse, si elle pousse des racines aussi profondes et aussi fortes dans notre sol, c'est qu'elle a été semée, comme je viens de le dire, dans la fureur des tempêtes, au nom de la Vérité, de la Justice et de l'honneur chrétien, sur des tombes de héros, dans les cendres des bûchers de martyrs, et aux pieds des échafauds de la tyrannie. C'est aujourd'hui un arbre magnifique de force et de beauté. Il est planté pour des siècles. Sous ses rameaux vigoureux viendront tour à tour, chercher refuge et protection, les nombreuses générations que Dieu appellera, dans la suite des temps, sur le sol de la patrie canadienne.

* * *

Quand j'examine la carte du monde, et que je refais dans ma mémoire, l'histoire des nations qui l'habitent, mon regard et ma pensée s'arrêtent avec amour et mélancolie, sur une terre aimée, que ses bardes et ses poètes appellent un "morceau du Paradis", — et "le plus beau des royaumes après celui des Cieux".

Cette terre est habitée par un peuple de soldats.

Dans son enfance, ce peuple de soldats était barbare.

Il a été baptisé sur un champ de bataille, en demandant la victoire au Christ, lui promettant en retour de l'aimer, et de le servir.

Dès lors le baptisé du Christ a fait l'œuvre de Dieu sur la terre.

Il a commandé à l'Europe et au monde.

Pendant des siècles, ses drapeaux ont portés sur toutes les rives, les clartés et les bienfaits de la liberté Chrétienne.

Dans ces luttes pour l'établissement de la liberté chrétienne, il s'est amassé une riche et brillante moisson de gloire et d'honneur.

Le Canada lui doit son existence chrétienne, car le Malouin Cartier, Champlain, Brebeuf, Laval, et tous nos pères, descendaient de cette race de soldats.

Mais aujourd'hui je retrouve ce peu-

, défaillant, amoindri dans son ter-oire et sa puissance.

A genoux, et se traînant pour ainsi re, on le voit rechercher, comme une mône, l'alliance et l'appui du dehors, ur soutenir un reste de force et de oire qui menace de s'éteindre.

Voilà l'histoire.

Voici l'enseignement.

* * *

Comme la Foi, la Liberté Chrétien-— productrice du bonheur et de la andeur des peuples, — est un don de ieu.

Il faut la demander pour l'obtenir.

Pour la conserver il faut se rendre gne de ses bienfaits.

Voulons-nous répondre aux vues de ieu sur nous, et vivre?

Respectons, aimons nos frères an-ais et autres qui sont nos associés dé-ués dans les luttes pour la prospéri-de la patrie commune.

Soyons toujours conciliants. Jamais rviles. Restons Canadiens. C'est no-e droit, notre devoir et notre salut ational.

* * *

Jeunes gens, mes amis, voulez-vous pondre aux vues de Dieu sur vous ?

Comme vos pères, affrontez hardi-ent la forêt, escaladez les montagnes, anchissez les torrents et les rivières, argissez les horizons de la patrie, ou-rez les sillons, nombreux, larges, et rofonds ; arrosez-les généreusement, es sueurs fécondes du rude et honnê-e labeur des champs, et demandez à Dieu de combler les boisseaux, et de emplir les berceaux sanctifiés par l'a-nour pur du foyer.

Et l'avenir est à nous.

C'est ma foi et mon espérance.

FABIEN VANASSE.

A QUOI BON

Courir d'un remède à l'autre sans ri-ne ni raison, quand vous avez le BAU-ME RHUMAL qui soulage de suite et guérit en rien de temps.

M. LUDGER GRAVEL

M. Ludger Gravel,dont les bureaux l'affaires sont aux Nos. 26 et 28 de la Place Jacques-Cartier, occupe aujour-'hui la première place dans le com-nerce de ferronnerie. Il fait le com-nerce de fer en gros, le commerce de erronneries pour les voitures, et pour s selles. Le commerce de fer est un des plus puissants facteurs de la vie des affaires, dans la cité de Montréal.

Grâce à sa pratique éducation commerciale et à sa connaissance des besoins du public acheteur, M. Gravel a su se faire une clientèle dont il a droit d'être justement fier.

Ses relations d'affaires ne sont pas limitées à la ville de Montréal et ses environs, ni à la province de Québec ; elles s'étendent à tout le Dominion, et même jusqu'aux Etats-Unis. C'est un énergique, un actif dans la lutte du commerce. Il sait son état, il en connait tous les ressorts les plus secrets, et ils sait l'exploiter avec le plus grand profit et avantage. Le commerce et l'industrie s'exploitent comme un champ. On les cultive comme ferait un agriculteur habile de ses champs. Les récoltes sur les comptoirs du marchand, comme dans les greniers du laboureur, sont abondante et en bonne valeur de marché.

* * *

M. Gravel est né à St-Raphaël de l'Ile Bizard, le 6 novembre 1865. Il fréquenta d'abord l'école paroissiale, puis il compléta son éducation par un cours brillant au collège de Beauharnois.

En 1880, il entra commis dans l'importante et populaire maison de commerce en fer, dirigée par Thomas Wilson & Co., au coin sud ouest de la rue St-Paul et de la Place Jacques-Cartier. Trouvant plus d'avantages ailleurs, M. Gravel quitta Wilson & Co., et se mit à l'emploi de M. P. P. Mailloux, marchand de ferronneries pour voitures et pour selle.

Il avait trouvé sa voie.

Il demeura vingt années durant chez M. Mailloux et par son travail, son activité, et son esprit pratique dans les affaires, il contribua largement à donner à cette maison l'importance et la popularité dont elle a jouit pendant cette longue période. Aussi quand la maladie obligea M. Mailloux à se retirer de la vie active, se reposant sur l'honnêteté et l'habileté de son commis, il n'hésita pas àlui abandonner la direction absolue de son commerce.

M. Gravel fit alors une longue tournée de commerce dans la Dominion et même aux Etats-Unis et en Europe, dans le but d'étendre les opérations commerciales de la maison Mailloux.

Quelques temps après il faisait pour son compte l'acquisition de cette importante maison de commerce.

M. Gravel tient un assortiment complet de la ferronnerie qui entre dans la fabrication des voitures et de tout ce qui est employés dans les établissements de forge.

Outre cette ligne principale d'affaires, M. Gravel est encore l'agent spécial à Montréal de plusieurs maisons industrielles du Canada et des Etats-Unis.

Voici les noms des principales :

Standard Varnish Works, N. Y. ;

Windsor Turned Goods Co., Ltd. Windsor, Ont.

D. Conboy, Toronto.

Neverslip Mfg., Co., New-Brunswick, N. J.

Coverts Saddlery Works, Farmer, N. Y.

The Dowsley Spring, & Axle Co., (manufacture de ressorts et d'essieux). Chatham, Ont.

Entreprise Wood Mfg., Co., Lawrenceville.

Standard Paint & Varnish Works, Co., Ltd. Windsor, Ont.

The Searls Mfg., Co., Newark N. J.

M. LUDGER GRAVEL

The Frank Miller Co., N. Y., Prop. de l'huile Balmoral.

The Bonney Vise & Tool Works Inc. Philadelphie, Pa.

H. Scherer & Co., Detroit.

Mellink's Home Deposit Vaults, Toledo, Ohio, etc., etc.

* * *

M. Gravel fait partie de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Il occupe un grade élevé dans cet ordre important de chevalerie de protection mutuelle. Il est un des membre les plus zélés de l'Ordre des Forestiers Indépendants. Il est aussi membre de la Société des "Artisans Canadiens", de l'"Alliance Française", de la "St-Joseph d'Ottawa", de la société St-Pierre de Montréal, et de plusieurs autres. En 1891 M. Gravel épousa Mlle Laura Roy, fille de sieur Alfred Roy, Sr., et la sœur de feu Alfred Roy, jr., ancien échevin de Montréal.

L'Hon. Raymond Prefontaine

Feu l'honorable Thomas-Jean-Jacques Loranger fit son droit sous le célèbre M. Côme Séraphin Cherrier, le type de l'avocat et du gentilhomme.

Le patron ne fut pas longtemps sans remarquer les talents extraordinaires de son jeune clerc, et il avait l'habitude de dire de lui: "M. Loranger ira loin". Il en était devenu orgueilleux, tant était grande et sincère sa sympathique admiration pour son humble élève. Les années s'écoulèrent et M. Loranger devint avocat, après avoir émerveillé ses examinateurs par sa science légale et ses brillants traits d'esprit. Témoin de tous les succès de son clerc devenu disciple de Thémis, M. Cherrier répétait sa prédiction aux amis: "Ce jeune homme ira loin".

Du barreau M. Loranger passa dans l'arène de la politique; il devint député de Laprairie, puis ministre, puis avocat du gouvernement devant la Haute Cour Seigneuriale, où il plaida contre son patron, qui était procureur des seigneurs,puis juge; et, à chaque étape, M. Cherrier disait toujours: "Loranger ira loin".

Maintenant que clerc et patron sont au ciel depuis de nombreuses années, il serait vraiment curieux de connaitre l'opinion de Saint Côme Séraphin sur les destinées futures de Saint-Thomas-Jean-Jacques.

* * *

L'histoire des prédictions de M. Cherrier sur son élève illustre est en train de se repéter au sujet de l'honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries.

En 1873, M. Préfontaine était admis au barreau de la Province de Québec; il avait à peine vingt-quatre ans. La carrière s'ouvrait devant lui. Cette entrée en lisse est ordinairement une époque d'inquiétude et de crainte. On éprouve le frisson du jeune nautonnier qui met pour la première fois la main à l'aviron sur l'embarcation qu'il lui faut diriger sur la haute mer... De quel côté soufflera le vent le soir du matin qu'il a monté la voile ?

M. Préfontaine n'a pas eu telles craintes: il a abordé la mer avec hardiesse, et de cœur-joie, il a lancé sa barque dans les courants. Mais en homme pratique, M. Préfontaine montra dès le début, son grand sens des affaires de la vie. Partisan convaincu de la doctrine qui déclare qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, son premier soin, au début de la carrière, fut de choisir une compagne qui lui rendra plus agréable le voyage qu'il va entreprendre. Il trouva ce gracieux compagnon dans la personne de Mlle Hermantine Rolland, fils de l'honorable sénateur Jean-Baptiste Rolland, le propriétaire de l'importante librairie Rolland & Fils, de Montréal, et de la grande manufacture de papier Rolland, de St-Jérôme.

M. Préfontaine débutait en même temps dans la vie politique. Le comté de Chambly, sa terre natale, fut le champ de ses premiers exploits d'homme public.

C'était aux élections générales du gouvernement MacKenzie, en janvier 1874. La bataille fut chaude partout et le résultat un triomphe pour le chef du parti libéral. Dans Chambly surtout, la lutte fut terrible, car le candidat ministériel, M. Amable Jodoin, avait affaire à un homme populaire, un cultivateur du comté, M. P. B. Benoit, ancien député, résidant à St-Hubert. Le candidat du gouvernement sortit victorieux, mais avec une faible majorité.

C'est M. Préfontaine qui avait organisé la lutte, dans le comté et sur les hustings.

Nous les jeunes, ses amis, ses camarades d'études,émerveillés des succès du débutant, nous nous disions: "Raymond fera du bruit dans le monde, il ira loin".

L'année suivante il était élu député de Chambly à l'Assemblée Législative, et à la Chambre des Communes en 1885, puis échevin, puis maire de Montréal, pendant deux termes, etc., etc. Il est aujourd'hui un des conseillers de sa Majesté, ministre de la Marine et des Pêcheries, dans le cabinet de Sir Wilfrid Laurier. A son activité, toujours croissante avec les années, on est tenté de lui appliquer encore la prédiction de M. Cherrier: "Préfontaine ira loin".

* * *

Je touche peut-être trop sur la note gaie dans cette courte revue de l'utile carrière de l'honorable ministre. Mais comme il est le type de gai compagnon, jamais à bout de bons mots pour rire, toujours le même avec ses amis, jamais influencé par les mesquines considérations de race, de religion, surtout de politique, je sais que la note joyeuse ne saurait lui déplaire: c'est celle qu'il préfère.

* * *

M. Préfontaine est un travailleur: au reste, ses succès attestent ce fait.

On dit que les circonstances font les hommes. Les circonstances d'ordinaire se présentent rarement. M. Préfontaine n'a pas attendu les circonstances, toujours vagabondes de leur nature. Il a été l'artisan de sa bonne fortune publique; il en a été le maître et au lieu de se laisser conduire par la fortune, c'est lui qui l'a forcée à le suivre Et jamais, depuis trente ans, cette fée aveugle et capricieuse n'a pu trouver le moindre petit prétexte pour lui faire faux bonds

* * *

M. Préfontaine a su mener de la même main les affaires publiques et les affaires privées.

Il est à la tête de l'Etude légale la plus achalandée de Montréal; il fait partie de plusieurs compagnies industrielles et de finance; il a pris de grands intérêts dans la propriété à Montréal et ailleurs.

* * *

L'HON. RAYMOND PREFONTAINE

Que les gens, qui auraient le malheur d'avoir de l'ambition pour la vie publique, étudient bien la carrière de l'honorable Raymond Préfontaine, et qu'ils fassent de même. S'ils y mettent le même travail, la même énergie, la même gentilhommerie, ils arriveront aux mêmes succès.

* * *

M. Préfontaine est père d'une famille de huit enfants, dont trois seulement survivent: MM. Rolland, Adrien et Fernand. L'aîné, M. Rolland, est depuis un an ingénieur civil (de l'Ecole Polytechnique de Montréal). Il dirige actuellement une florissante industrie que son père vient d'établir dans le nord du comté de Terrebonne. C'est un sobre, un sage et un studieux. Il a un brillant avenir devant lui. MM. Adrien et Fernand suivent un cours privé à Montréal.

Au père et à toute la famille disons: Ad multos annos.

ACHETEZ

Five Roses Flour

Pour Pain ou Patisserie

MANUFACTURÉE PAR

Lake of the Woods Milling Co.

LIMITÉE

BUREAU: BATISSE DU C. P. R. TELEGRAPH
MONTREAL

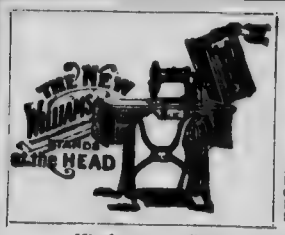

LA

"NEW WILLIAMS"

TOUJOURS EN AVANT !

La NEW WILLIAMS munie de toutes les diverses améliorations telles que Cousins Kilies, Nouveau Fraiseur de Bordures, Ebusisteries, etc., qui en font une machine de première classe.

N'achetez pas d'autres machines avant d'avoir vu

A "NEW WILLIAMS"

BUREAU CENTRAL ET MAGASINS :

No. 254 Rue Saint-Laurent

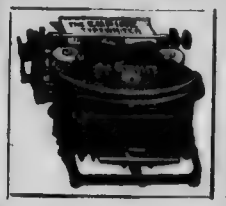

"THE EMPIRE"

MACHINE A ECRIRE
ALIGNEMENT PARFAIT
CARACTERE D'ACIER
Puissant Reproducteur
Simple, Forte et Durable
Sans égale à n'importe quel prix

Voyez la machine "EMPIRE"

Au No. 126 rue Saint-Jacques, - Montréal

THE WILLIAMS MFG. CO., Limited

P. O. BOITE 2484

Tell Main 890

T. O. DIONNE

Luthier Expert

Reparations Artistiques

Toujours en mains de vieux instruments, Italiens, Français, Allemands, etc.

Evaluations faites gratuitement.

2010 Ste-Catherine

Coin St-Philippe

Un Grand Choix de

LIVRES DE PRIERES

Imprimé en jolis caractères très lisibles, sur beau papier fin.

La reliure souple ou Capitonné

D. et J. Sadlier & Cie

1669 RUE NOTRE-DAME

Lebuis et Grenier

PHOTO ARTISTES

3167A Rue NOTRE-DAME

ST-CUNEGONDE

Photographies Modernes

Spécialités — Portraits au Crayon, Pastel, Couleur à l'eau, etc

OUVRAGE GARANTIE 1ere CLASSE

Alexander

CONFISERIE

219 rue St-Jacques

GATEAUX et PATISSERIE
Frais tous les jours.

Sucres, Bonbons et Chocolats
De notre manufacture

Service pour réunions de familles. Gâteaux de noce, une spécialité. Salles à manger ouvertes de 7 heures a. m. à 7 heures p. m.

Les commandes en dehors de la ville sont remplies avec soin

CHS. M. ALEXANDER, MONTREAL

Louis Germain

VOITURIER

140½ Rue St-URBAIN 140½

...Reparations de toutes Sortes...

faites sous le plus court délai, et à des prix modérés. . . .

Jambons

Demandez à votre épicier les

Jambons Brunswick

et les Jambons pressés cuits, toujours prêts pour le lunch. Ces Jambons sont préparés avec les meilleurs viandes fumées. Cuits avec les œufs ils sont délicieux. Préparés par

V. C. CASTONGUAY Montreal.

Bell Tel. Est 1656

GAGNON & Cie.

PLOMBIERS, POSEURS D'APPAREILS A VAPEUR ET A EAU CHAUDE

Commandes exécutées promptement et à prix modéré.

PLUMBERS, HOT WATER AND STEAM FITTERS

Orders promptly attended to, and at moderate prices.

No. 1955 Rue Sainte-Catherine

MONTREAL

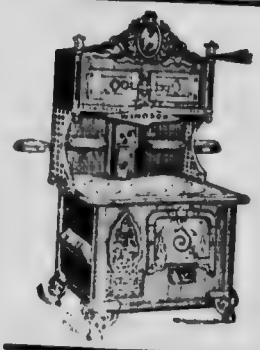

F. FRENETTE

MANUFACTURIER DE

POELE EN ACIER

FORGE GENERAL

Briques à feu de toutes sortes, Fournaises de Platrier : : : Grillages, Serrurier, etc. : : :

Réparages de toutes sortes. On échange les vieux poeles

3256 RUE NOTRE-DAME

Ste-Cunégonde

1453 rue Notre-Dame Est.

Tel. Bell Main 2174
" Des Marchands 202

Arthur Saucier

Marchand de Provisions n Gros

SPECIALITE : — Beurre, Œufs, Fromage, Miel, Farine de de blé et de Sarrasin, Patates, Fèves, Pois à soupe, Saindoux, Jambon, Lard et Volailles· Foin, Paille, Avoine, Son, Moulée, Grue.

Allumettes soufrées et de Parloir

DE PREMIERE CLASSE. TELEPHONE MAIN 2101

C. A. Lamothe

Marechal-Ferrand

626 rue St-Paul

Montreal

Chevaux Clippés a l'Electricité.

VERNIS MILITAIRE

Henri Jonas & Cie

389-391 rue St-Paul, — Montreal.

MONTREAL CARPET BEATING CO.

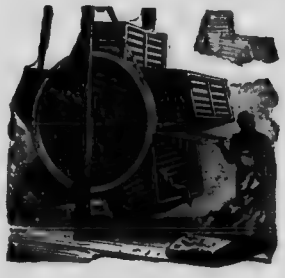

SEUL BUREAU :

639-641 Rue Logauchetiere

Coin de la rue Chenneville.

MONTREAL

L'etablissement le plus grand et le mieux equipe de la Ville.

TAPIS ET MATELATS REMIS A NEUF.

TELEPHONE MAIN 716

SAVON ECLIPSE

Demandez et voyez notre Département de prime.

414 RUE ST-PAUL

M. Arthur Saucier

M. Arthur Saucier, ? marchand en gros de provisions bien con m, est né à Maskinongé en 1864.

M. Antoine Saucier, son père était un des marchands les plus en vue de cet endroit. Après le cours primaire de la petite école du village natal, M. Arthur Saucier compléta un cours classique et commercial au collège d'Ottawa où il fit des études brillantes.

Il y a quelques années, M. Saucier se décida à ouvrir un magasin de provisions en gros à Montréal, et ses relations commerciales étendues lui ont été d'une très grande utilité. Il est aujourd'hui à la tête d'une des plus grandes maison d'approvisionnements de cette ville. L'augmentation rapide de son commerce l'obligea à changer son local et il le transporta au No. 1453 rue Notre-Dame. L'entrepôt de M. Saucier est un centre très fréquenté.

M. Saucier mérite les succès qui lui arrivent chaque jour, car c'est un homme d'affaires habile et d'une grande capacité.

M. CHARLES A. McKINNON,
Propriétaire de Stillwell.

Monsieur Charles Mackinnon, le propriétaire de l'hôtel de Tempérance Stillwell, coins des rues Craig et Alexandre, est un des jeunes gens d'affaires les plus entreprenants de Montréal. Il est Ecossais Canadien. Il est né à Glengary, Province d'Ontario, depuis qu'il s'est établi dans cette ville, en 1897, il s'est acquis une très brillante réputation dans le monde commercial. Il y a un an M. McKinnon fit l'acquisition du ma- M. McKinnon fit l'acquisition deu magnifi- gnifique restaurant de Tempérance de M. W. J. Stillwell, rue Craig, et il en a fait, par son énergie, et sa persévérance, un établissement des mieux tenus et des plus populaires, de la ville. Avec l'expérience qu'il a acquise au service de M. Stillwell, M. McKinnon a toutes les qualifications pour gérer avec succès son établissement. Aujourd'hui le restaurant Stillwell donne de mille à douze cents repas par jour et sa popularité s'accroit journellement dans le public en général. La cuisine est excellente et, sous l'œil vigilant du propriétaire, les convives peuvent toujours être assurés d'une plein et entière satisfaction. M. MacKinnon est un membre zélé de l'église Ste-Patrice.

M. LEON ARCHAMBEAULT

M. Léon Archambault est le propriétaire du plus grand entrepôt d'huitres de Montréal. Son établissement occupe le numéro 186 rue St-Charles Barromée. Il est né à Montréal en 1860. Son père, feu Cyprien Archambault, fut un des plus grands confiseurs-manufacturiers de cette ville. M. Archambault après avoir fait ses études préliminaires à Montréal, suivit un cours classique complet au collège Masson de Terrebonne. Après un long séjour aux Etats-Unis, M. Archambault revint à Montréal où il fut un des employés de Georges H. Phelps, dans le temps, le seul marchand d'huitres de la ville. Dix ans plus tard, en 1894, M. Archambault entra dans les affaires en son nom et poursuivit son commerce avec un si grand succès qu'il contrôle aujourd'hui une des plus grandes clientèles de ce genre. M. Archambault est membre de plusieurs sociétés, entre autres le I. O. F., l'Alliance Nationale, l'Union St-Pierre, les Artisans Canadiens-Français; il est aussi membre de la Chambre de Commerce. M. Archambault épousa en 1884 mademoiselle Virginie Laurence, fille de M. J. B. Laurence, entrepreneur bien connu de cette ville.

Cie des Chars Urbains de Montreal

Enfin le beau temps, plus de neige, plus de pluie, mais ce bon soleil, qui remet la joie au cœur, l'esprit en fête! Nous voilà à la veille des fêtes de la St-Jean-Baptiste et comme l'oiseau sur la branche, nous laissons voyager notre esprit vers de belles entreprises avec l'espoir de réalisation—pourquoi pas quand l'horizon est bleu qu'une affabilité fraternelle nous entoure, marchant côte à côte, nous tous citoyens de Montréal, dirigés par ce même et loyal sentiment tous pour un, un pour tous, travaillant ensemble pour le bien du pays, pour le bien de cette ville que nous adorons—et de cette union d'où ressort notre force, notre réussite et peut-être notre fortune—oui aimons-nous tous et serrons les coudes entre nous citoyens amis.

Vous autres Canadiens ayant un peu voyagé n'avez-vous pas appris par expérience que dans toute ville à l'étranger où vous avez cherché fortune vous avez dû, avant tout, avec d'infinies précautions vous assimiler aux goûts et aux intérêts du pays pour acquérir protection et confiance vous menant au succès.

Lui, l'homme d'expérience a parfaitement saisi, que l'étranger au fin museau, a flairé le coup à faire et comme la fable au renard et du corbeau, l'exploiteur américain est venu tendre ses filets pour posséder le fromage, exploitant à force de petits verres un public bon enfant, l'objet de leurs tentatives n'étant certes pas pour le bien du citoyen Canadien, comme ces derniers l'ont bientôt reconnu, mais pour leur richesse personnelle ayant la ferme idée de travailler pour leur intérêt propre contre celui du Canadien trop confiant, —mais pas si bête—au réveil notre brave de par ici a refléchi qu'un bon capital bien raffermi, sur de bonnes bases bien claires, était préférable à ce toupet flairant le dandinage, car ils ont compris qu'en retour des privilèges considérables par eux offerts—ils auraient sacrifier leurs gagne-pain, petits ouvriers dirigés par des américains qui auraient préféré les leurs—et richards leurs beaux intérêts entre les mains de corporations qui ne se seraient fait aucun scrupule de les fourrer dedans en gloutonnant àforce de belles paroles le colosse aux racines d'argent qui sous la direction de leurs concitoyens de Montréal loyaux et francs peuvent donner naissance à de "petits colosses encore".

Non! Non! Non! la St-Jean-Baptiste a remis du sang dans nos veines; l'oeil en éveil, nous sommes prêts à faire face aux intrigues de ces avant-coureurs, jouant au mensonge et à la fausseté, prêchant pour leur bonne cause au détriment de nos poches et au détriment de l'employé qui a une bonne place aujourd'hui et ne l'aurait pas demain. Restons où nous en sommes, aidons-nous, gardons notre force et ne lâchons pas la fortune pour cette ombre, cachée sous les belles promesses de l'exploiteur étranger. Qui s'y, la compagnie des tramways de Montréal ira peut-être les joindre à New-York, si les fils électriques de cette union saine et franche marchent toujours aussi bien.

M. JOSEPH RIENDEAU

M. Joseph Riendeau, de la compagnie Tremblay et Riendeau marchand de bois né à Boucherville est venu habiter Montréal étant très jeune. Après avoir fini ses études, il entra comme employé chez Messrs. Hurteau et Frères, marchands de bois, où il resta un an, et plus tard il devint successivement l'employé de M. D. Pariseau et de Messrs. Dufresne & Frères, avec qui il passa six années, et finalement il entra en société avec M. Lévi Tremblay. La maison Tremblay et Riendeau est bien en vue. Ils ont un stock considérable et font de grandes affaires non seulement à Montréal mais aussi dans toute la Province de Québec. M. Riendeau est un homme pratique et connait à fond les détails du commerce du bois. Il est un homme actif, et conduit ses affaires avec des soins minitieux et une habilité sans égale. Il a un avenir brillant dans le monde commercial. M Riendeau habite Maisonneuve et représente le quartier Est de cette municipalité depuis 6 ans et a aussi été Commissaire d'école pendant 5 ans. Il a donné sa démission comme Commissaire il y a 2 ans vu que son commerce exigeait toute son attention.

M. LEVI TREMBLAY

M. Levi Tremblay, de la société Tremblay et Riendeau, marchands de bois, est un de nos jeunes hommes d'affaires le plus en vue Il est né à Montréal il y a 39 ans et, après avoir reçu une solide et bonne éducation commerciale, il fut employé dans la Cie. James Shearer, marchands de bois, et dans la Cie. Shearer-Brown, Limitée, où il passa quelques années, après quoi il laissa cette position pour entrer en affaires à son compte comme marchand de bois et de charbon. Un an après il prit comme associé M. Joseph Riendeau. Quoique comparativement jeune, la longue expérience qu'il a eue dans les différentes compagnies qui l'ont employé le rend capable de poursuivre avec succès ses engagements commerciaux. M. Tremblay est un homme d'affaires actif et est intéressé dans beaucoup d'entreprise en cette ville. Le Parc Riverside, est situé sur les bords du St Laurent à Maisonneuve, endroit très fréquenté pendant la saison d'été. Il est un de nos grands propriétaires de cette ville et des municipalités environnantes. Il est connu comme un homme d'affaires intègre et a une haute position dans la communauté commerciale. Le bureau principal de la société Tremblay et Riendeau marchands de bois est situé au coin des rues St-Laurent et Ontario. Ils ont 4 succursales et ont fait des progrès rapides dans leurs affaires.

Hotel Park Riverside

Le " Parc Riverside " est sans contradiction le lieu d'amusement le plus populaire sur l'Ile de Montréal. M. Tremblay, le propriétaire a engagé pour la saison d'été tout ce qu'il y a de mieux en fait d'attractions qui seront certainement appréciées par le public qui se rendra en foule à cet endroit l'après-midi et le soir pendant la saison d'été. Le " Parc Riverside " est bordé d'arbres superbes et parsemé d'arbrisseaux, qui le rend un endroit agréable à visiter. Il y a dans le Parc un théâtre où l'on donne deux fois par jour des représentations d'un caractère élevé.

L'hon. L.-O. David

L'Hon. M. David est né au Sault-au-Récollet, le 24 mars, 1840.

Cette famille, d'origine française, descend de Claude David et de Suzanne de Noyan, établis aux Trois-Rivières dès 1640.

M. David fit son cours classique au collège de Ste-Thérèse.

Admis au barreau en 1864, il forma une société légale avec son patron d'étude, feu l'hon. J. A. Mousseau.

En 1868, il épousa, à Québec, Mlle Alice Chenet, de Québec. Dix enfants, dont neuf filles, sont nés de ce mariage. Il fut plusieurs fois candidate aux honneurs parlementaire, de 1867 à 1888. Aux élections générales provinciales de cette dernière année, il fut élu dans la Division-Est de Montréal, contre l'hon. L. O. Taillon, Procureur-Général, dans le cabinet Ross. M. David refusa d'être de nouveau candidat aux élections de 1890.

En 1892 il acceptait la position distinguée de greffier de la Cité de Montréal.

Le 18 octobre de cette même année il épousait, en secondes noces, Mlle Ludivine Garceau, fille de sieur Olivier Garceau et de Mme marie Castonguay, de Boston, Mass.

En 1898, il refusa la position de lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest. Enfinen 1903, Sa Majesté le Roi Edouard VII, l'appela au Sénat du Canada.

* * *

L'honorable sénateur David est encore un jeune homme : il dépasse à peine soixante ans. Sa carrière a été des plus laborieuses. Il lui reste encore espérons-le, une longue route à parcourir, sur les brillants sommets auxquels il est arrivé, par son travail, et son indéfectible honorabilité.

Je sais d'avance, qu'il continuera son œuvre de patriote. Dieu, Patrie ; ces deux mots résument parfaitement les aspirations, les pensées, et les actes de toute la vie de l'honorable Laurent Olivier David, sénateur du Canada.

* * *

M. David laissera des écrits qui lui survivront.

Les patriotes de 1837-38.
Les deux Papineau.
La Mission du Clergé
Mes contemporains.
L'Union des deux Canada.

L'HON. L.-O. DAVID

L'hon. Lomer Gouin

M. Gouin poursuit à la fois deux carrières : Celle du droit et celle de la politique. Il est vrai que la première conduit assez naturellement à la seconde, comme le fleuve mène à la mer. Mais tout de même, il faut du courage et une bien grande énergie, pour occuper le premier rang, en même temps, et dans l'une et dans l'autre de ces deux voies difficiles. C'est une tâche qui commande des habitudes de travail peu ordinaires, et de très grandes dispositions pour la manœuvre des intérêts publics.

Telles sont aussi les qualités dominantes de l'Hon. M. Gouin.

Je ne tenterai pas, dans ces courtes notes, une appréciation de cette laborieuse et brillante carrière. Ce ne serait pas rendre justice à qui justice est due.

* * *

M. Gouin est né dans en 1861, dans la paroisse des Grondines, dans le comté de Portneuf.

L'ancêtre canadien de la famille Gouin était originaire du Poitou.

La nombreuse demande du colon est répandue aujourd'hui, au Nord et au Sud du fleuve, dans l'ancien district des Trois-Rivières.

Cette famille a fourni des prêtres distinguées à l'église ; elle est largement représentée dans nos institutions religieuses de femmes, dans les profession libérales, dans la politique, et dans les classes de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

* * *

Après avoir complété ses études classiques au collège de Lévis, M. Gouin se décida pour la carrière du Droit, et alla se fixer à Montréal, où il suivit le bureau de l'Hon. J. J. C. Abbot, puis celui de l'Hon. R. Laflamme. Il était à bonne école pour apprendre les fortes habitudes du travail, qui lui ont été d'un si grand secours plus tard. admission à la pratique, il entra en société avec MM. Taillon et Pagneulo. En laissant ce bureau il forma une société avec M. R. Préfontaine, puis avec MM. Mercier et Lemieux. Après la mort de l'Hon. M. Mercier, il devint le chef du bureau Gouin, Lemieux, Descarries et Brossard. Il est aujourd'hui à la tête de l'importante étude légale Gouin, Lemieux et Brassard.

La politique ne l'a jamais détourné de sa profession, qu'il aime par dessus toute chose, au monde, après le bonheur de la vie de famille.

Aussi veille-t-il avec un soin jaloux à la conservation des belles traditions de science et d'honnêteté du Barreau Canadien.

En 1888 il épousa Mlle Elisa Mer-

L'HON. LOMER GOUIN

cier, fille de l'Hon. Honoré Mercier.

M. Gouin fait partie depuis plusieurs années du conseil de direction de son parti politique.

En 1886, il était élu président du club National.

En 1897 il est élu député de la division de Victoria Langevin dans le comté de Jacques-Cartier.

En 1900 il est élu député de la division St-Jacques de Montréal, à l'Assemblée Législative de Québec. Après la démission de M. C. Beausoleil comme échevin en 1900, les électeurs du quartier Est lui offrirent la candidature, et M. Gouin fut élu par acclamation.

Les honneurs publics n'arrivent jamais seuls. A peine M. Gouin était-il échevin qu'il était nommé ministre des Travaux Publics et de la Colonisation dans le gouvernement Parent, et membre du Conseil de l'Instruction Publique.

Depuis qu'il est député M. Gouin s'est fait le champion des classes ouvrières dans l'Assemblée Législative. Il a été le promoteur de la loi qui fixe à 13 ans la limite d'âge pour l'admission des enfants dans la manufacture. Il ne perd pas une occasion non plus, de faire favoriser les mesures tendant à faciliter l'administration de la justice dans la Province.

Voilà en peu de mot le tableau chronologique de cette carrière.

Encore au début de la vie, à peine dépasse-t-il la quarantaine, M. Gouin peut être fier des succès du passé,—et, si Dieu lui prête vie, nous sommes certain qu'il saura compléter sa carrière—pour l'utilité du pays, et la glorification du nom de ses ancêtres, et celui de ses enfants.

M. C. GELINAS

M. Gélinas est né à Yamachiche le 1er avril, 1842, du mariage de Sieur Charles Gélinas, et de Dame Luce Loranger. Il fit son éducation à l'école Normale Jacques-Cartier, à Montréal, et pendant plusieurs années, se livra

MAIRE GELINAS

à l'enseignement dans le district de Montréal et à Sherbrooke. En 1882 il alla se fixer à Montréal où il entra au bureau de la Compagnie d'assurance contre le feu, la "Glasgow and London Co.", de là il passa à la Compagnie "le Citizen", et enfin à la "Guardian Co."

En 1903, il fut élu maire de la Ville de St-Louis par acclamation. En premières noces, M. Gélinas épousa Melle Zoé Gélinas, qui décéda en 1875. Il s'est remarié plus tard, à Melle Emélie Biron, de Sherbrooke.

M. MARTIN

M. Martin est né à Montréal le 21 septembre 1865, fils de sieur Pierre Abraham Martin et de Dame Emélie Limage, de St-Vincent de Paul.

Il fit son éducation à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne. En 1880 il entrait comme messager à la librairie Cadieux et Dérome. Il avança graduellement et devint le

M. MARTIN

premier employé de cette importante maison.

Il fut nommé commissaire de la Cour Supérieure en 1895. En 1902, il fut élu échevin de la Ville de Saint-Louis et réélu en 1903 et 1904. Il est l'auditeur général de la société des Artisans Canadien-français depuis la convention de 1904, et préfet de la Congrégation des Hommes, Ville de Saint-Louis, depuis 1903.

Le 14 octobre, 1884, il épousa Melle Marie Alphonsine Normandin, fille de sieur Antoine Normandin ex-maire de Laprairie. De ce mariage sont nés 10 enfants, dont 8 survivent.

L. A. RIVET

M. Rivet est né le 15 septembre 1873.

M. Rivet fit des études classiques et scientifiques brillantes au collège de Joliette, où il obtint, avec grande distinction, les titres de bacheliers ès-lettres et ès-arts.

A dix-huit ans il commençait ses cours du droit à l'Université Laval, tout en suivant le bureau de M. l'avocat Madore, (l'hon. juge Madore aujourd'hui). A vingt-et-un ans il était admis au Barreau.

Il se livra de suite à la pratique de la pro-

L. A. RIVET

fession, et avec un courage, qui fait son éloge, il ouvrit résolument son bureau à Montréal. En 1899 il joignit la société légale Beausoleil et Mousseau. Lors de la retraite de M. Beausoleil, qui accepta la direction de l'Hôtel des Postes, en 1900, cette société fut dissoute, et M. Rivet en forma une autre avec M. Robillard, du bureau de MM. Robidoux, Robillard et Lanctot.

M. Rivet fait aujourd'hui partie de l'étude Robillard et Rivet.

Au mois de janvier 1898, M. Rivet épousa Mlle Rose Cyphiot, fille de Théodule Cyphiot et de Nathalie Vadebonceur. Madame Rivet est la soeur de M. le Dr. Cyphiot, de Sainte-Cunégonde. M. Rivet réside dans le quartier Saint-Gabriel depuis plusieurs années.

En 1897 il fonda le club libéral du quartier Saint-Gabriel, au grand amusement, dit-on, des conservateurs de cette partie de la Ville. "Rira bien qui rira le dernier," répondait avec gentilesse, le futur député du comté d'Hochelaga. Son oeuvre vit encore. Son club est devenu une forteresse libérale, dans un ancien châteaufort conservateur.

M. Rivet est le président de cette organisation politique.

Au mois de janvier dernier, M. Madore, le député du comté d'Hochelaga, fut appelé sur le banc, et il y eut une élection dans le comté, pour remplacer l'hon. juge Madore, à la Chambre des Communes. La convention libérale offrit la candidature à M. Rivet, le 29 janvier 1904, et le jeune candidat fut élu par une forte majorité.

Il est trop tôt pour apprécier la carrière politique de M. Rivet. Elle n'est encore qu'une espérance. Au printemps les boutons du rosier sont magnifiques, mais qu'elle fleur en sortira-t-il? Le temps seul le dira: le jardinier se contente alors de faire des voeux. Nous faisons de même. Nous souhaitons que cette carrière politique ouverte avec tant d'éclat soit utile au pays, et honorable pour le jeune député du comté d'Hochelaga.

TOUT L'UNIVERS

En Amérique, en Europe, en Chine, en Afrique, partout du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, vous trouverez le témoignage des bienfaits produits par le **BAUME RHUMAL.**

M. J. O. A. Laforest

M. J. O. A. Laforest est né à Joliette, le 23 août, 1867, du mariage de sieur Pierre Laforest, et de Dame Malvina Brault.

Après un brillant cours au célèbre collège de sa ville natale, le jeune élève, entra à l'Ecole Polytechnique de Montréal, dont il suivit les cours de 1883 à 1887. Il en sortit avec tous les brevets et diplômes décernés pour cette institution.

Au sortir de l'Ecole Polytechnique il se livra d'abord à des travaux de chemins de fer. C'est sous sa direction que fut localisé et construit en partie le chemin de fer "Le Grand-Nord", qui deviendra avant longtemps, une des principales artères du commerce de l'Ouest canadien, et du nord de cette province. En 1889, il abandonna la construction des chemins de fer pour accepter la position d'assistant-surintendant de l'aqueduc de Montréal.

Après les retraites successives des surintendants McConnell et Davis, il fut nommé à leur place, en 1895.

Le département de l'aqueduc de Montréal, est le plus difficile, et le plus important de tous les départements civiques.

C'est sous son administration que le service de l'eau fut prolongé dans toutes les directions des nombreux quartiers nouveaux crées par l'augmentation considérable de la population de la ville. Et, bien que le système de l'aqueduc fut démodé et insuffisant pour les besoins de cette augmentation du service de l'eau, il sut faire toutes ces améliorations et cet agrandissement, sans accident de quelqu'importance, avec économie, et à la satisfaction du public de Montréal en général.

Ce succès révèle chez M. Laforest, non seulement la science de l'ingénieur, mais encore de hautes qualités administratives.

M. Laforest laissa la corporation de Montréal en 1900 et ouvrit un bureau d'affaire pour son compte personnel. La clientèle ne fut pas lente. Des entreprises considérables lui étaient offertes, à droite et à gauche. Il est actuellement engagé dans des contrats de plusieurs centaines de milles piastres pour établir des systèmes d'aqueduc dans les villes de Lévis, Fraserville etc. Conduire l'eau à travers les rues de ces villes populeuses, construites sur des rochers de plusieurs centaines de pieds de hauteur, nécessite tous les secrets de la science et du génie. C'est un travail gigantesque auquel il travaille déjà depuis plus d'une année.

M. Laforest à un bureau à Québec, à Lévis, et à DeLorimier de Montréal, où demeure sa famille.

Le 20 novembre, 1893, il épousa à Montréal, Delle Alice Cherrier, fille de feu sieur Adolphe Cherrier, greffier de la Cour de Circuit.

Trois enfants sont nés de ce mariage: Yvan, Aurio et Marc, âgés respectivement de 9, 6 et 5 ans.

Un ingénieur de science, d'initiative et d'énergie, doublé d'un homme d'affaires des plus clairvoyants et des plus entreprenants, tel est M. J. O. Laforest.

Ses succès réalisés jusqu'au jourd'hui, ne sont, pour ainsi dire, que le début d'une carrière qui se fait de plus en plus brillante à mesure qu'il avance. M. Laforest est encore un jeune homme, plein d'ambition d'activité et d'énergie. Ses heureux débuts sont la garantie d'un avenir des plus brillants, et qui, tout en lui donnant la "bonne renommé," lui assure en même temps la ceinture dorée.

Jeunes gens qui avez l'ambition, l'esprit du travail, et le goût des affaires, faites de même. M. J. O. A. Laforest est un modèle à imiter.

M. George Gauvreau

M. Georges Gauvreau, dont nous reproduisons la photogravure, est né à Montréal le 2 octobre 1864. Il fit son éducation chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de St-Jean, P. Q. De bonne heure, il montra des aptitudes remarquables pour les choses du commerce. Mais pour satisfaire l'activité fébreuse du jeune homme, la petite ville de St-Jean était un champ beaucoup trop étroit. Il lui fallait des affaires plus actives, une vie plus agitée. M. Gauvreau vint tenter fortune à Montréal. Il ouvrit un magasin à son compte, sur la rue Notre-Dame, qui était alors la principale artère commerciale de la Métropole du Canada. Le succès répondit pleinement à ses efforts. Sans un accident,—que nous sommes tenté d'appeler un "heureux accident", parce que le public en a le bénéfice aujourd'hui,—M. Gauvreau se-

M. GEORGE GAUVREAU, Directeur propriétaire du Théâtre National Français.

rait certainement encore dans son magasin. Mais lors que la ville décida l'élargissement de la rue Notre-Dame, elle démolit la maisonde commerce de M. Gauvreau, qui se retira des affaires Quelques temps après il entrait au service de l'administration du Parc Sohmer, qui le préposa à la régie du jardin zoologique.

C'est là que le directeur conçut l'idée d'établir un théâtre français à Montréal. Petit à petit son projet, d'abord à l'état nébuleux du simple rêve, prit de la consistence, et un beau jour, le rêve tant caressé fut réalisé. M. Gauvreau fondait le Théâtre National Français, sur la rue Ste-Catherine, au cœur même de la population canadienne.

L'ouverture de cet établissement littéraire et historique fut saluée avec joie, et des vœux de succès,par tous les bons patriotes.

* * *

M. Gauvreau aura l'honneur d'avoir fondé le premier théâtre canadien français au Canada. Cette création vivra, car le fondateur, propriétaire et directeur sait en éloigner avec une prudence ferme, tout ce qui peut altérer le caractère de haute moralité qu'il a donné à son œuvre et qu'il veut lui conserver. Il a su s'entourer de collaborateurs intelligents et dévoués. Et, pour satisfaire le nombreux public qui patronise son théâtre, M. Gauvreau ne recule devant aucun sacrifice de temps, de travail et d'argent. C'est l'œuvre de sa vie. Il y met toute son âme. Aussi la popularité du "National" va-t-elle toujours grandissante. Ce succès est la juste récompense des efforts persévérants de son habile directeur.

Né d'hier,, pour ainsi dire, le "National" peut être comparé aux plus somptueux théâtre anglais de Montréal. C'est une seule et même phrase— il faudra en conséquence rapprocher les mots "Montréal", sous le rapport de la valeur des artistes qui y firent, dse décors, de la scène, et du confort luxueux du parquet, des loges et des galeries.

* * *

M. Gauvreau a fait une belle œuvre de patriote.

Il a crée une institution devenue nécessaire. Il rend, chaque jour, un bon service à notre jeunesse qui se rend là tous les soirs, au lieu d'aller dans des théâtres anglais, ou de gaspiller autrement leur argent et leur santé dans des lieux et à des amusements le perdition.

Au National en entend les meilleures pièces des grands maitres français; on apprend l'histoire; et la moralité des drames qui y sont représentés, nous porte à aimer les viriles vertus de l'honnête homme, et à flétrir les vices des méchants sujets de la société.

Dans les conditions actuelles des représentations données au "National", on ne peut qu'encourager le public à patroniser l'œuvre de M. Gauvreau.

Le 7 octobre 1885,M. Gauvreau épousa à St-Jean d'Iberville, Mlle Eugénie Bourguignon. De ce mariage sont nés onze enfants, dont huit survivent.

C'est dans ce milieu familial, que le directeur se repose, après les travaux ardus et difficiles qui l'accablent. C'est là qu'il trouve les distractions si nécessaires à sa santé.

M. Gauvreau est un bon père de famille, un époux modèle, un bon patriote, et un bon régisseur de théâtre. Il mérite à juste titre une place d'honneur dans la galerie de nos célébrités canadiennes-françaises.

XXX.

M. Clement Robillard

La bonté du cœur, la gentilhommerie exquise, l'honorabilité et l'honnêteté dans tous

M. CLEMENT ROBILLARD

les rapports de la vie, sont les conquérantes infaillibles des faveurs et de l'admiration du public. Ces qualités victorieuses ont leur parfaite incarnation dans la personne du populaire échevin du quartier St-Jacques, M. Clément Robillard, dont nous allons esquisser la brillante et utile carrière. Il leur doit la profonde et sincère estime dont il jouit de tous ceux qui ont l'avantage de le connaître. Elles lui ont fait la conquête des cœurs, comme ses éminentes qualités d'homme d'affaires lui ont assuré la conquête de la jolie fortune dont il jouit avec tant d'intelligence et de sagesse.

La belle paroisse de Lavaltrie dans le comté de Berthier, a été le lieu de la naissance de M. Robillard. Il est né le 22 mai 1850, du mariage de sieur Narcisse Robillard et de Dame Sophie Bouthillier. Son père était un des plus riches cultivateurs de la paroisse, où il jouissait, à juste titre, de la considération de tous ses co-paroissiens.

M. Robillard suivit d'abord le cours primaire de l'école du village natal. Il termina son éducation par un brillant cours classique au collège de l'Assomption.

A la fin de ses études, il se décida pour la carrière du commerce. C'était dès le début, faire preuve d'un grand sens pratique. Au reste, son caractère, son énergie, sa prompte et lucide conception de toutes les choses du commerce, et de la finance, l'outillaient d'une manière parfaite pour l'exploitation de cette laborieuse carrière. Son passé démontre qu'il ne s'était pas trompé dans son choix.

Pendant deux ans il voyages entre Québec, Montréal et New-York, pour les fins du comerce de bois dans lequel il s'était engagé. Ce fut pour lui une excellente occasion de compléter ses études géographiques et commerciales, et de se perfectionner dans la langue anglaise, qui était alors, plus encore qu'aujourd'hui, la langue des affaires.

Le commerce de bois ayant subi une dépression, pour des causes qu'il serait trop long d'examiner ici, M. Robillard l'abandonna, et alla s'établir à Montréal, où il ouvrit un grand commerce d'épiceries,

Grâce à son intégrité proverbiale et à ses manières sympathiques, M. Robillard se trouva bientôt au service d'une riche et nombreuse clientèle. C'est dans ce commerce qu'il posa les bases de la jolie fortune qu'il possède aujourd'hui, et qu'il augmente de jour en jour par les profits que lui rapporte sa grande industrie des eaux gazeuses, les meilleures et les plus populaires sur le marché canadien.

M. Robillard est échevin du quartier St-Jacques, depuis plusieurs années. Depuis 1900 il a toujours été élu par acclamation. C'est le plus beau témoignage d'estime qu'un homme public peut recevoir de ces concitoyens et M. Robillard le mérite à tous égards. Il fait partie à l'Hôtel de Ville, de plusieurs commissions importantes.

* * *

M. Robillard est libéral en politique. Mais son zèle pour son parti est éclairé et intelligent. Ce n'est pas lui qui consentirait jamais à donner l'autorité de son nom ou de son vote pour sanctionner la plus petite injustice envers un adversaire politique.

Des hommes ainsi trempés ont leur place marquée d'avance dans tous les conseils, de la nation. Ils sont toujours sûrs de l'estime et de la confiance populaire. Il y a longtemps que M. Robillard serait arrivé aux honneurs parlementaires, s'il se fût rendu aux sollicitations de ses amis. Mais il a toujours refusé, préférant la vie calme du foyer, aux agitations fiévreuses de la politique.

* * *

M. Robillard s'est marié deux fois. De son premier mariage est née une fille. Il n'a pas d'enfant de son second mariage avec Delle Oliva Bélanger.

* * *

M. Robillard a fourni une carrière qui fait honneur non-seulement au nom qu'il porte, mais aussi àsa nationalité. Au foyer de la famille, dans les affaires de commerce, dans les affaires publiques, on peut, dire sans exagérer en rien, que M. Clément Robillard a été et restera un modèle à imiter,

M. J. T. Cardinal

M. Joseph-Théodule Cardinal est né à St-Rémi de Napierville, le 25 octobre 1864 du mariage de sieur Raphaël Cardinal, cultivateur, et de Dame Eulalie Tourneur, alias Letourneux. Les ancêtres de M. Cardinal sont venus de Normandie, et se sont établis d'abord à Lachine, et de là la famille s'est répandue dans les comtés de Laprairie, Napierville, Châteauguay. Il est cousin issu de germain, de Joseph Narcisse Cardinal, notaire de Châteauguay, ancien représentant du comté de Laprairie, et le premier martyr de la liberté Canadienne, en 1837.

M. Cardinal fit d'abord un bon cours commercial à l'Académie de St-Rémi, puis il compléta son éducation classique au Collège Ste-Marie, des RR. PP. Jésuites, à Montréal, de 1877 à 1885.

En 1885 il entrait à l'Université Laval pour étudier le droit, et suivit le bureau de MM. Loranger & Beaudin, avocats. Il fut admit au Barreau en 1889, et entra de suite en société avec ses patrons. Cette société légale se compose aujourd'hui de MM. Beaudin, Cardinal, Loranger et St-Germain. M. Cardinal contribua par son travail à faire de cette étude l'une des plus importantes du pays.

Au cours de ses années universitaires il fonda, avec ses amis, le Cercle Villemarie, qui est l'une des institutions littéraires les plus populaires et les plus utiles de Montréal. Il est membre de l'Union Catholique, et il en a été secrétaire.

M. Cardinal est un mutualiste convaincu et zélé. Il fait partie de presque toutes les institutions de bienfaisance mutuelle de Montréal. Il a été commandeur du Cercle Chenier de l'Oordre des Machabés, il est membre de la société des Artisans C. F. de l'Union St-Pierre, et de l'Alliance Nationale, dont il est un des fondateurs.

Il est conservateur en politique, Canadien avant tout, en faveur du maintien de l'état politique actuel du Canada dans ses relations avec la Couronne d'Angleterre.

Il a toujours pris une part très active dans toutes les luttes du parti conservateur depuis 1886.

Il a été l'un des fondateurs du Club Conservateur; il fait partie de toutes les organisations conservatrice de Montréal, dont il a été tour à tour le président.

Il est le président du Club Social "Le Canadien" de Montréal; membre du Club St-Denis, du Club Lafontaine, et du Club Jacques-Cartier. Il était le président du comité général d'organisation du magnifique banquet offert par les conservateurs de Montréal à l'Hon. A. D. Borden, le 18 juin courant à l'occasion du 50e anniversaire de sa naissance.

* * *

M. Cardinal s'est marié le 8 octobre 1890 à Delle Suzanne Duverger, petite fille de feu l'Hon. J. G. Laviolette. Deux filles seulement sont nées de ce mariage, et survivent.

* * *

Doué d'un grand sens du droit, savant legiste, et d'une indéfectible intégrité, M. Cardinal est le type de l'avocat.

Il est de plus un orateur politique puissant et populaire.

L'avenir appartient aux hommes de cette trempe. M. Cardinal peut l'escompter avec confiance.

M. Robert Bickerdike, M. P.

Nous sommes heureux de pouvoir donner dans ce "Numéro-Souvenir", quelques notes biographiques du populaire député aux Communes, de la division électorale St-Laurent de Montréal.

Né à Kingston, Ontario, en 1843, M. Robert Bickerdike vint à Montréal tout jeune homme, tenter fortune dans le commerce d'exportation de bétail. En peu de temps, il s'acquit une réputation méritée. Il organisa les compagnies "Dominion Abattoirs", et "Union Stock Yards" dont il devint directeur-gérant. Il a été le promoteur de la compagnie "Live Stock Association", président de la compagnie "Live Stock Insurance Co", de la Standard Light & Power Co et de la "Adirondack & St. Lawrence Tourists Line".

M. Birckerdike a été longtemps directeur de la "Herald Publishing Co"; a été élu membre à vie du "Montreal General Hospital" et de la Société des Nunismates et des Antiquaires. Depuis plusieurs années il est vice-président de la Banque d'Hochelaga. En 1896 sa popularité le porta au fauteuil présidentiel du "Montreal Board of Trade" et quelque temps après il fut choisi pour faire partie de la Commission du Hâvre. Elu en 1897 pour représenter à la Législature de Québec la division électorale St-Antoine, il abandonna ce mandat,lors des élections de 1900, et se fit élire député à la chambre des Communes, pour la division St-Laurent par une majorité de près de 900 voix. M. Bickerdike est libéral en politique, et est très estimé de ses électeurs canadiens-français.

M. Jean Lamoureux

M. Jean Lamoureux, président de l'Association des Bouchers.

M. Lamoureux est né à Contrecœur en 1864, du mariage de sieur Pierre Lamoureux et de Dame Adélaïde Lapointe. Il partit pour les Etats-Unis en 1880, et en 1885, il revint au pays, et se fixa à Montréal, où il entra dans le commerce de viande. Il fait partie de l'Association des Bouchers dont il a été le vice-président, et le 9 mai dernier il fut élu président de cette nombreuse et puissante association.

M. Jean Lamoureux, s'est fait une excellente position dans son commerce, et son étal de boucher, tenu avec une propreté remarquable, au coin des rue Ontario et Cadieux, est un des plus achalandés. M. Jean Lamoureux est célibataire.

IL EST POPULAIRE

La popularité du BAUME RHUMAL est due à son action prompte et énergique contre les affections de la gorge et des poumons. Partout, 25c la bouteille.

AUX MUSICIENS PATRIOTES

En ces jours de fêtes pour la famille Canadienne-Française, les musiciens devraient prendre la résolution d'encourager "Le Passe-Temps", de préférence aux revues musicales étrangères. Les dollars envoyés à l'autre bout du monde.

M. Eugène Viau

Il faut avoir le feu sacré; et cette flamme est au fond de toutes les âmes: chez le laboureur, chez l'artisan, et l'homme de commerce, tout autant que chez les poëtes et les artistes. S'il manque de ce feu que le ciel donne, le débutant, dans n'importe quelle carrière, tâtonnera, il végètera et ne cessera de se plaindre de tout, et de lui-même. Voilà comment on entend si souvent dire par une foule de jeunes débutants, et sur le ton du découragement : il est impossible aujourd'hui de réussir comme nos devanciers du temps passé.

Si le jeune homme est dans le commerce,il accusera "la compétition qui ruine les affaires".

Jeunes hommes vous n'êtes pas dans votre vocation ; vous n'avez pas le feu sacré de votre état,—retirez-vous; allez plutôt cultiver les fertiles prairies de l'Ouest Canadien.

* * *

Rien de plus erronné:

L'honnête compétition dans les affaires n'est pas un mal. Est-elle, encore moins, un obstacle au succès.

La ruine atteint sûrement et à brève échéance, le rival malhonnête dans les opérations commerciales.

Les exemples des faillites de la compétition frauduleuse ne sont plus à citer; il sont trop bien connus de tous.

La persévérance dans le travail, la prudence dans les affaires, la sage économie au foyer, voilà la clef du succès dans n'importe quelle condition de la vie.

Un cas entre mille : la remarquable carrière de M. Eugène Viau marchand de nouveautés, propriétaires-gérant de la célèbre Maision Viau & Cie de la rue Ste-Catherine-Est.

Voici un jeune homme, dont les succès sont de tous les jours, dans la carrière du commerce.

En voilà un qui a le feu sacré de son état.

Ses débuts ont été des plus humbles A 13 ans, en 1888, on le trouve, simple petit commis, dans le magasin de M. Lanthier, puis, successivement chez M. Cuddy et chez M. Labonté. C'était l'apprentissage avec toute sa suite de devoirs humbles et modestes.

Partout le jeune homme se fit remarquer par son zèle infatigable, dans l'exécution de tous ses devoirs.

Plus tard,en 1897 on le retrouve dans la position importante et pleine de responsabilité de gérant de la Maison de Commerce Ethier, de la rue Ste-Catherine. Il gère les affaires de cet établissement jusqu'au 21 février 1899. C'est à cette dernière date qu'il sort du service pour prendre à son compte personnel. Il est bien outillé pour la lutte.

Il achète le fonds de commerce de M. D. Lanthier, où il avait fait ses débuts, et il fonde la "Maison Viau" à l'extrémité Est de la rue Ste-Catherine.

La clientèle ne fut pas lente à arriver, nombreuse et bien payante. Servie à souhait, elle augmente de jour en jour. Déjà il faut agrandir le local devenu trop restreint,—il faut aussi augmenter le "stock",—tellement qu'après à peine cinq années d'un travail énergique, persévérant et bien réglé, M. Viau a réussi à doter la partie Est de la rue Ste-Catherine, d'un palais commercial qui rivalise, par la beauté de la construction, l'ameublement, la quantité et qualité des marchandises, avec les meilleurs magasins de nouveautés du Centre et de l'Ouest de la ville.

Outre ce magnifique établissement, M. Viau a ouvert il y a trois ans, une succursale de sa Maison, sur l'Avenue Mont-Royal, laquelle est aussi en pleine voie de succès et de prospérité.

* * *

Voilà ce qu'a pu faire le travail actif d'un jeune homme intelligent et économe de son temps comme de son argent, et qui "connaissait son affaire".

Eh bien, ce que M. Viau a fait tous les jeunes, encore au début de la carrière, peuvent le faire avec les mêmes succès, s'ils y apportent le même travail, le même soin—et le même zèle.

* * *

M. Viau est né à Montréal le 18 septembre 1875. Il est fils de feu Pierre Zéphirin Viau, en son vivant marchand (Viau & Lefebvre) de Montréal.

Il fit son éducation à l'Ecole des Frères de la Doctrine Chrétienne, dans la paroisse de Ste-Brigite. Le 1er juin 1898, il épousa Delle Yvonne Beaudry, fille de sieur A.-F.-X. Beaudry, Ecr., marchand de cuir, de Montréal.

Trois enfants sont nés de ce mariage et tous survivent.

En terminant ces notes souhaitons à ce jeune vaillant, la prospérité dans les affaires de commerce et tous les bonheurs au foyer de la famille.

XXX.

M. Roch Montbriand

Un type et un nom tout-à-fait normand. M. Montbriand ne peut nier son origine ; il est de franche roche normande, il n'y a pas à s'y tromper. Les Chateaubriand, les Goesbriand, les Pontbriand, comme les Montbriand sont tous des familles normandes. Il en est venu un grand nombre au Canada, il y a près de deux cents ans,—et, comme la race des bons Normands, ne connait que la multiplication, nous en avons beaucoup, nous en aurons toujours et de plus en plus. C'est bien tant mieux, car les Canadiens-Normands ont bonne tête, le cœur à la bonne place, l'esprit droit, fin, jovial: en sommes bons chrétiens et bon citoyens. Mon Dieu, au lieu de pourrir le pays avec des Doukobors, et des juifs russes et allemands,

M. ROCH MONTBRIAND

pourquoi le gouvernement fédéral ne travaille-t-il par plutôt à faire venir des vrais Normands. Mais ça, c'est de la politique, et il n'en faut pas, le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

* * *

Il nous a été impossible de préciser l'arrivée au pays des ancêtres de M. Roch Montbriand. Tanguay n'en dit rien ; ses recherches ne dépassent pas 1750, en général. Ce qui peut faire croire, avec assez de plausibilité, que le Colon Montbriand n'est arrivé au pays qu'après cette date. Ou bien encore, il faisait peut-être partie de l'armée, et comme nous n'avons pas les noms des gens de l'armée, il nous est encore im-

possible de préciser la date de son arrivée.

Mais ce qui parait certain, c'est que Montbriand s'est établi à St-Roch de l'Achigan; les registres de cette paroisse renferment les noms de plusieurs générations de cette famille. Le grand père du père de M. Roch Montbriand est né à St-Roch. Il devait être le fils, ou tout au moins le petit-fils duColon. Il signait: Montbrillant.

* * *

M. Roch Montbriand est né à Lachesnaie, le 1 Mars 1860. Il est fils de Sieur Louis Montbriand, cultivateur, et de Dame Flavie Malo.

Vers 1862 M. Louis Montbriand quitta la campagne et vint s'établir à Montréal, où il exerça avec succès le métier de maitre-plâtrier. Il est décédé à Montréal en 1899.

M. Roch Montbriand fit son éducation chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, et suivit un bon cours commercial et scientifique à l'Académie du Plateau. A sa sortie de l'école il embrassa la carrière du génie, et fit une spécialité de l'architecture, qui est une des branches les plus importante du Génie Civil. Il étudia d'abord sous la directions de M. l'Architecte Lesvesques,puis il suivit les etudes de MM. les architectes Bourgeau et W.T. Thomas. En 1882, il fut admis à la pratique de sa profession, et ouvrit, cette même année, un bureau d'architecte pour son propre compte. Le succès, d'ordinaire si retif pour tous les débutants, est entré de plein pied dans l'Etude du jeune l'Architecte, et il n'en est jamais sorti depuis.

M. Montbriand aime sa profession ;il comprend les beautés de l'Architecture et il s'en passionne. Il est élégant dans ses plans, où se combinent avec une harmonie parfaite la pureté du goût et la pureté du style. Les écrivains ont chacun leur style—leur manière d'écrire. Il en est de même pour les architectes—chacun à sa manière de poser ses lignes, de faire ressortir de frise, de marier les ombres des pierres. M. Montbriand a plusieurs constructions qui publient bien haut les qualités de son âme d'artiste : nommons en passant : le château de M. N. E. Picotte, notre millionnaire canadien; le château M. O. F. Viau, à Vauville, l'Eglise de St-Hermas, le collège du Mile-End, le Couvent des Dames du Sacré-Cœur. Voilà des Monuments d'Architecture qui font l'éloge de l'artiste qui les a conçus, et exécutés, et l'orgueil du pays qui les possède.

* * *

M. Montbriand est l'architecte officiel de la corporation de Montréal, depuis 1903. Il est non seulement un artiste distingué dans son art, mais de plus, il est un très habile homme d'affaires. Il a de grands intérêts dans la propriété à Montréal; il fait partie de plusieurs sociétés de bienfaisance et d'associations sportiques, de la ville et de la banlieue.

Le 27 décembre 1886, M. Montbriand épousa Delle Fortunate Blanchard, fille de Sieur Eusèbe Blanchard et de Dame Anastasie Picard, de Montréal.

De ce mariage sont nés deux garçons Roch et Jean, (ce dernier est décédé a l'âge de deux ans) et trois filles: Mlles Olda, Berthe et Germaine.

* * *

M. Roch Montbriand est un ardent partisan de la Politique Nationale de Protection, et l'un des chefs les plus en vue et les mieux estimés de la Division St-Jacques de Montréal, où il a toujours vécu, et où se trouvent la plus grande partie de ses propriétés.

Plusieurs fois il a refusé la candidature aux honneurs parlementaires et aux honneurs civiques. Tout en étant un électeur dévoué à son pays et à son poste, M. Montbriand n'est pas d'humeur à sacrifier son avenir professionnel et la fortune de sa famille, sous le vain prétexte des "exigences du parti". On ne peut que le féliciter de cette attitude. Elle est digne et raisonnable.

XXX.

M. Leor. Tanguay

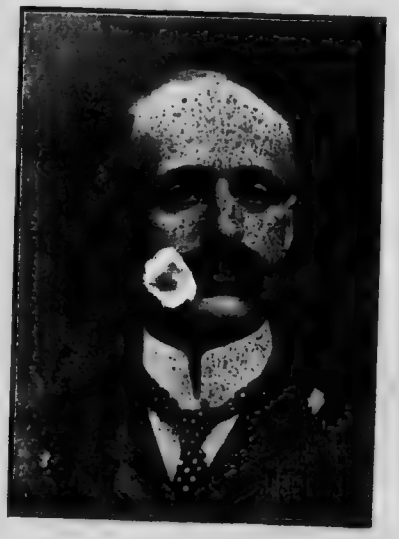

Dans la vie les sentiers sont variés et se croissent en toutes les direcitons. On ne trouve pas toujours de suite, celui que l'on cherche. Ce n'est souvent qu'après bien des ennuis, que l'on finit par trouver la route qui va nous conduire à notre but. Il en a été ainsi pour M. Tanguay. Au sortir de l'Ecole des Frères du Faubourg St-Jean de Québec, où il reçut son éducation, il entra comme commis chez M. William Carrier, marchand de fleur. Mais il n'y resta pas longtemps. Le genre des affaires ne lui plaisait pas ; ce n'était pas dans le sentier qu'il cherchait, et il l'abandonna.

Se croyant de la vocation pour la noble et laborieuse carrière du cultivateur, il se fit colon,et il partit,un beau jour, pour la fertile région du Lac St-Jean. Là, pendant deux ans il mit toutes ses forces, et sa bonne volonté au défrichement de sa terre. Mais il s'appercevait que la vie monotome du colon ne suffisait pas à son énergie, ni à son ambition. Il rêvait une fortune plus rapide et une existence plus active. Il quitta la charrue, abandonna son lot, et s'en retourna à Québec, où ne trouvant pas encore ce qu'il cherchait, il poussa,armes et bagages,jusqu'à Montréal, où il prit de l'emploi en 1882, dans la grande manufacture de vinaigres de M. Michel Lefebvre & Cie. En 1899 il forma avec M. J. C. Lavigueur, la "Cie du Vinaigre Canadien",dont les progrès ont de suite correspondus aux efforts du travail intelligent des deux associés.

M. Léon Tanguay,est né à Québec le 11 juin 1861, du mariage de sieur Pierre Léon Tanguay et de Dame Philomène Plante, de l'Isle d'Orléans. Il s'est marié à Québec à Delle Malvina Masse, fille de feu Alexis Masse, et de Dame Domithilde Masse. Quatre enfants sont nés de ce mariage: Rodolphe Lumina,(en religion Sœur Léon de Rome, au couvent des Dames de Jésus-Marie,à Hochelaga,) Adrienne et Jeanne.

La bonne aisance et le bonheur habitent ce foyer, récompense d'une vie honnête et laborieuse.

M. J. ONESIME LAVIGUEUR

M. J. Onésime Lavigueur naquit à St-Roch de Québec, le 4 septembre 1859. Son père, sieur Jean-Baptiste Lavigueur, maitre boulanger, fit donner à son fils une bonne éducation commerciale à l'Académie des Frères de la Doctrine Chrétienne. M. Lavigueur débuta dans les affaires, au service de M. Lortie, tonnellier, à Québec. Il demeura là pendant treize ans comme teneur de livre et gérant général de cet établissement. En abandonnant le service de M. Lortie, M. Lavigueur alla s'établir à Montréal où il prit de l'emploi à la manufacture de vinaigre des MM. Lefebvre. Le 7 avril 1887, il avait quitté M. Lefebvre pour entrer en affaires avec M. D. C. Brosseau. Deux ans après il formait une société industrielle avec M. Léon Tanguay, pour manufacturer du vinaigre et des marinades. Cette compagnie porte le nom de la Cie de Vinaigre Canadien, dont le siège principal des affaires est situé aux Nos 34a, 35c et 37 de la rue St-Antoine. Cette manufacture établie en 1899 fait un immense montant d'affaires, et se développe tous les jours, grâce à l'habileté, à la prudence et à l'énergie de ceux qui la dirigent.

M. Lavigueur s'est marié à Québec, à Delle Henriette Lapointe, fille de sieur François Lapointe, de Québec.

Quatre garçons et trois filles sont nés

de ce mariage, savoir Joseph, Louis, Albert, Hubert, Eva, Alice et Antoinette. M. Lavigueur est l'homme le plus heureux de la terre,—il jouit des plaisirs

M. J. Onésime Lavigueur.

que procurent toujours au foyer, une nombreuse famille de bons enfants, et les affaires de son commerce sont de plus en plus prospères. C'est là le bonheur ausi parfait qu'an peut le trouver sur cette terre. Qu'il en jouisse longtemps, car il le mérite à tous égards.

XXX.

M. JOSEPH GRAVEL

M. Joseph Gravel est né au Côteau St-Louis, le 11 avril 1860. Il a fait son cours à St-Henri de Montréal, à l'Ecole des Frères de la Doctrine Chrétienne. Au sortir de l'école, et encore très jeune il prit de l'emploi aux usines du laminoir (Rolling Mills) et en sortant de là, il entra dans le commerce d'épiceries qu'il continua pendant trois ans. Mais ne se reconnaissant aucun goût pour ce genre d'affaire, il apprit la cordonnerie. Cette nouvelle carrière lui fut plus heureuse, et il réussit à se faire une bonne clientèle.

En 1880 il entra dans le commerce de liqueurs à St-Henri, et après avoir tenu sa place d'affaires dans différentes parties de la ville de Montréal, en 1900 il se fixa définitivement au coin de la rue Ste-Catherine et St-Dominique, en achetant le magnifique restaurant, qu'il occupe actuellement. Les améliorations qu'il a fait subir à ce restaurant, l'an dernier, en ont fait un établissement de première classe.

M. Gravel avait trop d'ambition pour se contenter des paisibles carrières qu'il poursuivit à son début. Il voyagea pour acquérir des connaissances. Il visita toutes les expositions universelles de l'Europe et de l'Amérique, et c'est au cours de ces voyages qu'il conçut l'idée de doter Montréal d'un Grand Café-restaurant digne de rivaliser avec les plus beaux établissements du genre en Europe.

Le public de Montréal peut se vanter de posséder dans le centre de notre Métropole le Café le plus chic du Canada pour ne pas dire de l'Amérique.

Ce Café (unique dans son genre) connu sous le nom de Hôtel Grand Café Parisien n'est rien autre chose qu'un bijou monumental, et Monsieur Joseph Gravel, le propriétaire, a une fois de plus montrer au public son talent ingénieux ainsi que son bon goût; il n'a rien épargner pour donner le confort parfait à ses nombreux clients.

D'abord au rez-de-chaussé nous y trouvons le bar palacial avec son comptoir carré de 80 pieds de long sur lequel sont servies toutes les liqueurs les plus fines et les plus rares. Au sous-bassement, une autre grande salle où le public pourra à son aise déguster, tout en faisant la causette. Cette salle n'est rien autre chose qu'un petit chef-d'œuvre tant par la richesse que par la beauté et on y parvient par un escalier artistique et qui fait certainement honneur au reste de l'établissement. Aux étages supérieurs se trouvent les 30 salons particuliers qui ne laissent rien à désirer, soit en propreté ou ameublement; les gourmets ne peuvent choisir meilleure place pour venir satisfaire leur appétit capricieux et apaiser leur soif, sans oublier le personnel courtois et empressé.

Ce Café situé coin des rues Ste-Catherine et St-Dominique est à portée de tout le monde, car les prix sont modérés.

Aussi qu'on se fasse un devoir de payer une visite chez M. Joseph Gravel, qui vous recevra toujours, avec sa gentilesse et sa politesse ordinaire, et vous reviendrez convaincu que l'Hôtel du Grand Café Parisien

M. Joseph Gravel.

est le plus bel établissement du genre en Amérique.

Espérons un succès dûment mérité, et que, comme par le passé, le Grand Café Parisien ne fasse autre chose que de prospérer rapidement, et félicitons M. Jos. Gravel du beau succès qu'il vient d'apporter, dans l'amélioration de son établissement, ce qui éclipse les meilleures maisons du pays. M. Gravel a dépensé au delà de $100,000 depuis quelques années pour donner à Montréal, ce véritable monument. M. Gravel est marié depuis 1880. De son mariage sont nés quatre enfants, deux garçons et deux filles, dont un seul survit.

M. LUDGER LAROSE

M. L. Larose naquit à Montréal, le 1er mai 1868. Il est le fils de sieur Thomas Larose et de Dame Claire Béliale de Sainte-Sophie. Il commença de bonne heure l'étude du dessin. A peine sortit de l'école primaire, il réussit par son courage et son travail, à subvenir seul à tous les besoin de la vie. Il n'avait pas encore 19 ans lorsqu'il put réaliser le rêve de tout homme studieux: faire le voyage d'Europe, de voir Paris. Il partit en 1887 pour la capitale des arts. Il séjourna 7 ans sous la direction des grands maitres, à l'école Nationale des Beaux-Arts. De retour au pays depuis 1894, il a consacré une bonne partie de son temps à l'enseignement. Nommé en arrivant professeur de dessin à l'Académie du Plateau, M. L. Larose, par son énergie, sa persévérance a pu non-seulement crée un enseignement qui n'existait presque pas avant lui, mais il a su faire reconnaitre l'importance de cet enseignement.

M. Larose épousa à Montréal, le 12 avril, 1895, Mlle Lidie Webb. Trois enfants sont nés de ce mariage et tous survivent.

M. Larose, vit un peu à l'écart, au pied de la montagne, au milieu de sa famille.

Son atelier est rempli d'excellentes choses que sa modestie laisse ignorées, quoique on y trouve des tableaux de tous genres. Il excelle dans les portraits; ceux de ses enfants, Paul, Jean et Marcel pour qui il a un culte tout particulier, sont d'une vérité étonnante.

M. Larose est encore un jeune homme. Il peut être fier des succès acquis jusqu'à ce jour, dans sa carrière idéale, et compter sur l'avenir avec confiance.

M. Roch Vallières

Le propriétaire du populaire "Petit Roch", n'est pas un inconnu. Il a gagné depuis longtemps son excellente réputation d'homme d'affaires, et de politicien, zélé, infatigable et bien aimé du public. Mais la politique en général n'apporte pas de pain dans la huche. M. Vallières a compris cette vérité. Aussi, malgré son ardeur, dans les luttes de son parti, n'a-t-il jamais oublié de suivre de près les affaires de son commerce.

M. Vallières est né à Montréal, le 20 septembre 1859. Il fit un bon cours commercial à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, et à 22 ans, il commença seul, sans autre appui que son courage, les luttes pour la vie. La bonne volonté au travail ne lui fit jamais défaut. Le courage augmentait

M. ROCH VALLIERES.

(Propriétaire du "Petit Roch", rue Rachel, Montréal.)

avec les difficultés, et grâce à ses persistants efforts, à son esprit d'économie et a un grand sens des affaires, M. Vallières a fini par triompher. Aujourd'hui il est maitre de la position, et sa fortune, gagnée à la pointe de l'épée, pour ainsi dire, est solidement assise, et au-dessus de tous les revers possibles. En 1884 M. Roch épousa Mlle Oliva Lorrain, à Montréal. Quatre enfants sont nés de ce mariage, mais M. Roch eut la douleur de perdre, dès le berceau, ces petits anges du foyer. A la place des disparus, M. et Madame Roch ont élevé une jeune orpheline à laquelle ils ont fait donner une éducation parfaite.

M. Roch, est excellent citoyen. Il jouit à juste titre de l'estime et de la bonne considération de tous ceux qui ont l'avantage de le connaitre.

M. Wilfrid-Joseph Proulx

Un jeune, un sobre, un studieux, un homme d'ordre dans tous les détails de la vie, tel est M. Wilfrid-Joseph Proulx dont nous allons esquisser brièvement la brillante carrière.

* * *

M. Proulx est un des plus jeunes de la belle phalange des débutants dans la vie pratique. Sorti des rangs du peuple, et d'un humble foyer, il s'est frayé large et beau, le chemin de tous les succès professionnels et publics. Sans autre influence que ses talents, son travail constant et sa conduite toujours irréprochable, il est vite arrivé à la conquête complète de l'estime et de la confiance de ses concitoyens. C'est la plus belle et la plus solide des fortunes. Ses débuts dans la vie ont été des plus modestes. Il doit son éducation classique à une généreuse protection, n'ayant reçu en héritage du foyer paternel, que la "bonne renommée" de ses vieux parents. Mais de nos jours ce beau patrimoine vaut-il le louis d'or, "la ceinture dorée?"

* * *

Wilfrid-Joseph Proulx est né à Ste-Geneviève, dans le comté de Jacques-Cartier, le 10 mars 1866. Il est fils de sieur Jules Proulx, homme de cages et de Dame Albina Brazeau. Il suivit d'a- [illegible] petite école de la paroisses, et s'y [illegible] marquer par de brillantes dispositions. Il eut bien vite raison de tous les s[illegible]s du cours primaire. Mais comme les moyens pécuniaires du père étaient très limités et que la famille était nombreuse (onze enfants) le jeune élève ne pouvait pousser son instruction au delà du cours de la petit école, malgré ses talents, ses succès, et son amour de l'étude.

L'enfant était arrivé à la première bifurcation du chemin de la vie. C'est souvent un point décisif pour l'avenir d'un jeune homme quand il est obligé de faire seul le "struggle for life", Quelle route allait-il prendre ?

Mais quand les conditions qu'il met à ses faveurs s'accomplissent à sa volonté, celui qui voit à la nourriture des petits oiseaux et aux vêtemente du lis de la vallée, ne refuse jamais son secours à qui le mérite bien. Aussi la providence de Dieu vint-elle tendre au jeune débutant, une main des plus généreuses dans la personne du vénéré curé de la paroisse, Messire Fabien Perrault. Ce prêtre au cœur d'or pour toutes les œuvres de bien, et dévoué à l'éducation de la jeunesse, offrit aux parents du brillant élève de la petite école, de le mettre au collège de Ste-Thérèse et de lui faire donner un cour classique complet dans cette célèbre maison d'éducation.

Un autre bienfaiteur de la jeunesse, Messire Jean-Baptiste Proulx, ancien vice-recteur de l'Université Laval, exigea sa part d'honneur dans la contribution des frais d'éducation du jeune écolier.

M. Proulx entra au collège en 1881. Il se distingua par sa bonne conduite, son amour de l'étude, et des succès remarquables. Son cours classique fut des plus brillants, et il sortit du collège avec tous les diplômes décernés par cette institution.

Admis à l'étude de la loi en 1889, il fit son cours universitaire à Laval de Montréal, tout en suivant le bureau de MM. les notaires Simard & Simard. Il fut admis à la pratique du notariat en 1892, après des examens brillants, et avec tous les degrés universitaire.

M. Proulx entra de suite dans la société légale de ses patrons de bureau, sous les noms de Simard, Simard & Proulx. Il est aujourd'hui à la tête de cette importante étude de loi, et en possession du greffe des notaire Simard, qui y est déposé.

En 1902 la Banque Nationale de cet-

M. WILFRID-JOSEPH PROULX

te ville a nommé M. Proulx, notaire de cette institution, en remplacement de feu M. le notaire Eugène Simard.

M. Proulx prend une part très active au mouvement des nombreuses sociétés de bienfaisance mutuelle. Il est, depuis plusieurs années, le trésorier de l'Ordre des Forestiers Catholiques, pour la Province de Québec.

Aux dernières élections générales municipales de Montréal, le 1er février 1904, M. Proulx a été élu échevin pour l'important quartier St-Jean-Baptiste. A l'Hôtel de Ville il fait partie de plusieurs Commissions civiques.

Ses commettants du quartier St-Jean Baptiste ne pouvaient mettre en meilleures mains la défense vigilente de leurs intérêts municipaux. M. Proulx saura justifier par sa conduite, ce beau témoignage de confiance et d'estime et faire honneur à ses électeurs.

* * *

De son mariage avec Delle Olivine Vermette, fille du Dr Vermette de cet-

te ville, en 1892, M. Proulx a eu deux enfants, dont un seul survit, M. Lucien, âgé aujourd'hui de 10 ans.

* * *

Voilà une bien courte, mais très brillante carrière. Nous la signalons spécialement à l'attention et à l'admiration des "jeunes".

"Fac sicut exemplar" leur dirons nous, et soyez rassurés pour l'issu des luttes que vous aurez à soutenir le long de la route.

Les couronnes sont toujours aux plus violents dans le travail ; aux plus humbles et aux plus doux, dans tous les circonstances de la vie.

"Fac sicut exemplar".

XXX.

M. F. G. Beardsell

M. Beardsell est encore un jeune homme. Il n'est dans les affaires que depuis treize ans et il occupe, cependant,une des plus belles positions parmi les hommes de l'industrie canadienne.

M. F. G. Beardsell.

Il est dans le commerce de patisserie et possède un établissement des mieux outillés et des mieux achalandés,au No. 600 de la rue Rivard, de Montréal. Il est né en cette ville sur la rue Fullum, dans le faubourg Québec, le 7 juin 1865.

C'est là qu'il a grandi, au milieu de la population canadienne. C'est sans doute ce qui explique sa parfaite connaissance, et sa bonne amitiée pour les Canadiens.

Après avoir terminé un cours commercial dans une des écoles de cette ville, il entra dans les agences de commerce, et voyagea pendant plusieurs années, aux Etats-Unis et dans Ontario, pour plusieurs maisons de cette ville.

En 1890 M. Beardsell épousa Mlle Moore, fille de sieur Johnny Moore.

De ce mariage sont nés six enfants dont quatre garçons et deux filles, qui sont tous élevées dans la religion catholique, bien que M. Beardsell soit de la foi protestante. Il est d'un esprit très large et très conciliant, dans tous les rapports religieux et sociaux. Tous les nombreux employés de ses patisseries sont des canadiens. Il les traite non seulement comme de bons employés doivent être traités par un patron généreux, mais comme de véritables amis, comme des "gens de la maison" suivant le terme populaire. Aussi est-il respecté et considéré de tous ceux qui ont l'avantage de le connaitre du d'être en rapport d'affaires avec lui. M. Beardsell est le fournisseur de la Cie des Tramways de Montréal pour tous les présents en gâteaux de la fête de Noël.

Son établissement est largement patronisé par le public, et il mérite cette faveur à tous les titres.

XXX.

M. Wilfrid Corbeil

M. Wilfrid Corbeil est né au Sault au-Récollet, le 27 octobre 1863, du mariage de sieur Joseph Roch Corbeil et de Dame Marie Eléonore Lagarde.

M. Corbeil, senior vit encore, mais madame Eléonore Lagarde est décédée depuis 1896.

M. Joseph Roch Corbeil était de son état charpentier-menuisier et par son travail il réussit à élever sa famille honorablement. Pendant cinquante quatre ans, il a été maitre-chantre à l'Eglise paroissiale. Il porte aujourd'hui allègrement le poids de ses soixante-quatorze années.

Dans son enfance M. Wilfrid Corbeil suivit l'école primaire du village natal,—puis son père l'envoya à Montréal, au collège Ste-Marie, où il fit un brillant cours classique.

Il avait à peine vingt ans quand il sortit du collège. N'ayant aucun attrait pour les professions libérales, le jeune Corbeil choisit de préférence la carrière du commerce, pour champ de son exploitation, et il entra dans le commerce d'épiceries au coin des rues St-Antoine et St-David. Il resta à cet endroit pendant sept ans, puis il transporta son commerce au coin des rues St-Antoine et Aqueduc. En 1894 on le retrouve àla tête du Grand Hôtel-restaurant de la rue Ste-Catherine, à côté du Théâtre Français.

En 1902, il établit le célèbre restaurant "Au Chat Noir",coin de la Côte St-Lambert et de la rue Craig. Cette maison, très populaire parmi les hommes de professions du centre de la ville,est dirigé avec le plus grand soin, et est en belle voix de prospérité. C'est en petit, le fameux "Chat Noir" du boulevard Montmarte de Paris.

M. Wilfrid Corbeil.

M. Corbeil est célibataire ; il a un frère M. Alphonse, et quatre sœurs Madame C. E. Authier et Madame Auguste Bérubé, de Montréal ; les deux autres Delles Albertine et Anna vivent avec leur vieux père, au Sault-au-Récollet. Les débuts de M. Wilfrid Corbeil ont été des plus difficiles. Il eut à surmonté bien des obstacles au cours du chemin ; mais grâce à sa ténacité dans le travail, à son clair esprit des affaires, à sa volonté énergique, et à son indéfectible honorabilité dans toutes ses transactions commerciales, il est toujours arrivé à renverser les cailloux qui barraient la voie.

Aujourd'hui sur la route devenue plus large et plus facile, M. Corbeil marche, ou plutôt court de succès en succès.

Il a bien lutté : il mérite la couronne en récompense de ses persistants efforts.

XXX.

M. Louis Durand

M. Louis Durand est le premier canadien-français, qui ait fait du Sport une carrière.

C'est un Montréalais de naissance. Il est né en 1850, et dès 1862, il prenait du service dans le fameux cirque Barnum, et faisait ses débuts à Philadelphie. Il fit le tour des deux Amériques, et après plusieurs années de cette vie émotionnante, M. Durand, retourna à Montréal où il passa quelques années.

En 1884, il entreprit de faire un voyage au pays des Antipodes. Il passa 18 mois en Australie, qu'il explo-

M. Louis Durand.

ra dans tous les sens. De là, il se rendit à Java, où il organisa un cirque et une troupe de vaudeville et le pantomine. Il fit le tour des Indes, visita la Chine et le Japon; puis s'embarqua à Yokahama pour San-Francisco. Là il organisa une nouvelle troupe, avec laquelle il visita toutes les principales villes du Mexique et de l'Amérique du Sud.

En 1876, M. Durand retourna à Montréal, où il s'établit définitivement et entra dans le commerce des liqueurs, qu'il conduit en homme d'affaires, au No. 1872 de la rue Ste-Catherine. Son hôtel est des mieux tenus et des plus populaires.

M. T. Roncari

M. Roncari est d'origine italienne. Il arriva au pays en 1881, ne parlant et ne

M. A. Roncari.

comprenant à peu près pas un seul mot de français et d'anglais. M. Roncari s'est canadianisé très vite. Non seulement il parle aujourd'hui très bien le français, mais il aime a le parlé, et il est absolument indentifié à notre nationalité. En arrivant à Montréal, M. Roncari s'est mis dans le commerce de confiserie et de charcuterie et pendant dix-huit ans il a fait des affaires les plus florissantes.

Il est né en Italie le 6 avril 1858. Il s'est aussi marié au pays natal en 1880 à Signora Ernestine Binda.

Six enfants sont nés de ce mariage, trois filles et trois garçons.

M. Beaumier

M. Beaumier est né au Trois-Rivières, le 13 février 1859. Il fit un cours commercial au collège des TroisRivières, et un cours classique au Séminaire de Nicolet. En 1879 il fut admis à l'étude de la médecine, et suivit les cours de la chaire médicale de l'Université Laval, à Québec. En sortant de l'Université, il se rendit à Boston, où il passa une année, comme médecin interne du "City Hospital" desservant spécialement le Département des Yeux. De là il fut admis à l'Université de Philadelphie, Penn., où il compléta ses études médicales. Il sortit de là avec le certificat de succès "avec distinction", et le

diplôme de l'institution. Quelques années plus tard il passa en Europe pour se perfectionner. A son retour d'Europe où il visita les hôpitaux de toutes les grandes villes de France, d'Angleterre et d'Allemagne, M. le spécialiste Beaumier établit à Montréal, l'Institut d'Optique Américain, qu'il dirige encore.

Il s'occupe exclusivement de la fabrication de Verre Optique et de l'ajustement pour lunettes, lorgnons, yeux artificiels, à ordre ou sur commande des médecins. Son expérience joint à ses succès d'optique, lui donne une réputation sans égale comme médecin opticien, à Montréal, car il peut

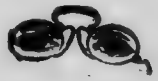

corriger avec ses verres optiques tous les défauts de la vue, renforcir les nerfs optiques et faire voir parfaitement, de loin et de près, et guérir en un mot, toutes les affections des yeux, sans médicaments, sans drogues, sans opérations ni douleur, sans essais d'expérience, ni essais nuisibles, etc., etc.

LE SPECIALISTE BEAUMIER

Médecin opticien à l'Institut d'Optique Américain, 1824 rue Ste-Catherine, coin Avenue Hôtel-de-Ville, Montréal.

A l'Institut du Dr Beaumier, les patients reçoivent gratuitement, les consultations et les examens de la vue.

Ceux qui souffrent des affections de la vue ne peuvent rien faire de mieux que d'aller consulter le Dr Spécialiste Beaumier, à l'Institut d'Optique Américain, No. 1824, rue Ste-Catherine, coin Avenue City-Hall, Montréal.

LIBRAIRIE FRANCAISE

Jules Savarin

1739 ST-CATHERINE, Montreal

CIGARES - TABACS

ARTICLES DE FUMEURS

Papeterie en tous genres

Bonbons.

Grand Choix de Livres

Revues, magasines, françaises et anglaises.

Journaux de modes. Journaux américains illustrés amusants. Journaux de musiques

Journaux quotidiens, hebdomadaires et mensuels — abonnement — service à domicile. Prompte exécution des commandes par la poste

IMPORTATION EUROPÉENNE

Encouragez nos Industries Nationales

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc

...DE MONTREAL...

Fabricant de Claques, Bottes et Pardessus en Caoutchouc, Courroies, Tuyaux, Paquettages, Romdelles, Etoffes pour Voitures, Articles pour Pharmaciens, etc, etc, etc.

BUREAU CHEF ET USINES :

Ave PAPINEAU - MONTREAL

Succursales :

Halifax, Montréal, Toronto et Winnipeg.

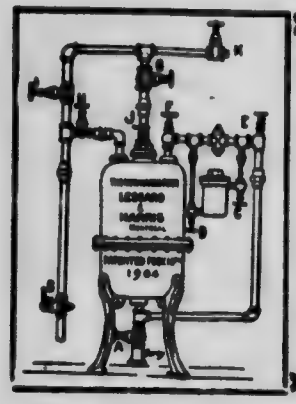

VOULEZ-VOUS pour votre Établissement un approvisionnement d'eau claire, limpide et salubre, exempte des germes de la Fièvre Typhoïde et de ceux d'autres maladies de vase, de matières en suspension et d'impuretés organiques ?

Procurez-vous le Nouveau FILTRE HARRIS

EN VENTE CHEZ

LESSARD & HARRIS

No. 7 STE-ELISABETH, — MONTREAL.

BAINS LAURENTIENS

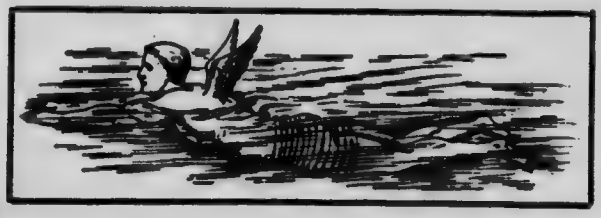

Ces bains sont les plus beaux en Amerique

Bains de toutes les sortes

Turcs
Romains
Natation

Tel. Bell, Main 1464

J. N. Brisson

SUCCESSEUR DE U. J. LAVALLEE

Horloger, Bijoutier et Opticien Diplome

Spécialité : Montres et Bijouteries vendues et réparées à des prix défiant toute compétition.

JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE, UNE SPECIALITE

84 RUE ST-LAURENT

R. BEULLAC

1620 rue Notre-Dame

Insignes, Drapeaux et Decorations pour Fetes Nationales

Costumes pour cavalcades et reconstitution historiques

Telephone Main 697

Celui qui dit à tout propos que nous devons encourager nos institutions locales, — et qui ne le fait jamais, — n'est pas un vrai patriote.....

Assurance Mont-Royal

INCORPORE

CAPITAL AUTORISE - - - - $1,000,000.00

BUREAU CHEF :

No. 1720 Rue Notre-Dame, — Montreal.

On demande de bons agents.

Rodolphe Forget, *Président.*
Hon. H. B. Rainville, *Vice-Président.*
J. E. Clément, Jr., *Gérant Général.*

SUCCURSALES :

PARC ALEXANDRA — Coin des rues Nelson et Davidson.

ROYAL LAND INVESTMENT COY., — Coin Ontario et de l'Avenue Jeanne d'Arc.

M. JOHNSTON

Laflamme & Johnston,

Courtiers d'Immeubles

Bureau Principal : 97 RUE SAINT-JACQUES, Chambre No. 9, Montreal. — Tel. Main 4400.

Rien de trop personnel

CE BUREAU est établi depuis à peine deux ans. MM. Laflamme et Johnston sont parfaitement satisfaits du succès toujours croissant de leurs affaires, succès qu'ils attribuent au soin constant et sérieux qu'ils donnent aux transactions qu'on leur confie.

Ces Messieurs ont le centre o ainsis du Parc Ambroise, situé à l'encoignure des rues Ambroise & Bélanger. Ce Parc comme on le sait, se recommande par son site des plus agréables et des plus remarquables. Loin du bruit, de la fumée, de tous les inconvénients de la ville ; il est près de l'Eglise, des Ecoles, etc. ; il passe le un service régulier de tramways de trois minutes en trois minutes.

M. LAFLAMME

Le Prix des LOTS est de $100, $125, $175, $200, $250, $300, et au-dessus. —Les termes spécialement accordés aux acheteurs de 5 à 10 Lots.

L'accroissement des affaires de leur bureau principal, situé au No. 97 rue St-Jacques, à Montréal, dans l'édifice de la Banque d'Hochelaga, a engagé MM. LAFLAMME & JOHNSTON à ouvrir une Succursale à MAISONNEUVE, au No. 817 rue Ontario, angle des rues Jeanne d'Arc et Moisonneuve. MM. Laflamme & Johnston s'occupent non seulement de la vente, de l'achat ou de l'échange de propriétés, mais effectuent aussi de

Prêts et des Assurances sur Propriétés et PLATES GLASS.

EN VINGT ANS RENTIER !

La Caisse Nationale d'Economie

SOCIETE PHILANTHROPIQUE

FONDEE EN 1899. — **Incorporée par le Statut 62 Victoria, Chap. 93.**

Les HOMMES, les FEMMES et les ENFANTS de tout âge peuvent y appartenir sans examens medical.

Versement CLASSE A. 25 cents PAR MOIS.
Versement CLASSE B. 50 cents PAR MOIS.

Capital Inaliénable au 31 Décembre 1903 : $110,731.70

Ce Capital est placé en débentures de ville ou de commission scolaires pour des termes variant de 15 à 50 ans et rapporte en moyenne 4% pour cent par an. Au 31 Mai le Capital dépassait le chiffre de **$125,000.00**.

Cette CAISSE NATIONALE est un moyen puissant d'idculquer au peuple des habitudes d'épargne. Qui n'est pas capable d'économiser **UN SOU PAR JOUR** pour s'assurer, après ving ans, une rente viagère ?

La société est fondée sur le principe de la boule de neige en mouvement : le capital inaliénable s'accumule toujours.

Les Prévoyants de l'Avenir — Une société sinitaire fondée à Paris en 1881 — avait au 31 mai 1904 un capital accumulé de plus de **48 MILLIONS DE FRANCS**. Près de 60,000 nouveaux adhérents se sont inscrits depuis le premier de janvier 1904, et 1,356,150 francs ont été payés aux rentiers depuis 1901.

Ce précédent doit suffire pour démontrer l'avantage qu'il y a de s'inscrire dans la Caisse Nationale d'Economie. Ses membres se recrutent parmi toutes les classes de la société, depuis les hommes publics les plus marquants jusqu'au plus humble des artisans : elle offre les garanties les plus indiscutables.

La Caisse de Remboursement,

fondée le 26 Novembre 1903, en vertu de l'Acte Edouard VII, Chap. 121, complète la Caisse Nationale d'Economie et assure au cas de décès de ses membres, le remboursement sans intérêt des versements mensuels faits par eux durant les premiers vingt ans de sociétériat. Son être corporatif, son capital et son administration sont distincts de ceux de la Caisse Nationale d'Economie.

Pour tous renseignements et blancs d'inscription, s'adresser à **ARTHUR GAGNON**, Secrétaire-Trésorier, au Monument National, Montréal, ou aux Bureaux de perception qui existent dans les différentes parties de la Province.

LA

Maison P. E. RUEL

349 RUE ST-LAURENT.

Renommée pour ses travaux de

Peintures Decoratives et Artistiques

Est plus que jamais en mesure de satisfaire à toutes les commandes, grâce aux agrandissements effectués dans son atelier.

Au cour des dernières vingt cinq années, cette maison a acquis une expérience enviable. Ses travaux de **Decorations d'Eglises**, sa spécialité d'enseignes et plusieurs autres branches lui ont valu une clientèle distinguée.

Exécution Parfaite et Rapide et Prix Modérés

349 Rue St-Laurent

BELL TELP. EST 1462

Agriculture et Colonisation

Avant tout, emparons-nous du Sol

Peuplons notre Nord-Ouest Provincial, l'avenir est là.

* * *

Si le Canadien délaisse la terre, il méconnait sa vocation et perd le meilleur moyen d'assurer son influence, de commander le respect des races qui l'entourent.

* * *

L'agricultur est une science: lisons, instruisons-nous, améliorons nos méthodes.

Un peu de courage et de travail nous feront trouver bien vite ce trésor du fabuliste, caché au sein de l'héritage national.

* * *

Nulle part au monde, il n'est aussi facile qu'ici de devenir propriétaire, de fonder une famille.

La position du cultivateur devient de jour en jour plus enviable: embrassons-la sans hésiter.

Nous avons, au nord de Montréal, un territoire immense à coloniser, capable de loger de nombreuses paroisses, ouvert aux hommes laborieux et entreprenants, en vente au prix de 30 cents l'acre, par lots de 100 acres.

* * *

Les hommes d'affaires de la métropole apprécient-ils la juste valeur commerciale et industrielle de ce royaume au développement duquel ils sont les plus intéressés?

* * *

Il faut utiliser les ressources naturelles de cette région de plus en plus accessible par chemin de fer et par les routes de colonisation.

* * *

Des informations complètes pour toutes les régions de la province sont fournies gratuitement aux bureaux de

La Société de Colonisation de Montréal,

NO. 1600 RUE NOTRE-DAME

Par le Dr. T. H. Brisson, Agent-General; et L. E. Carufel, Secretaire.

A. A. LABRECQUE, *Président.*

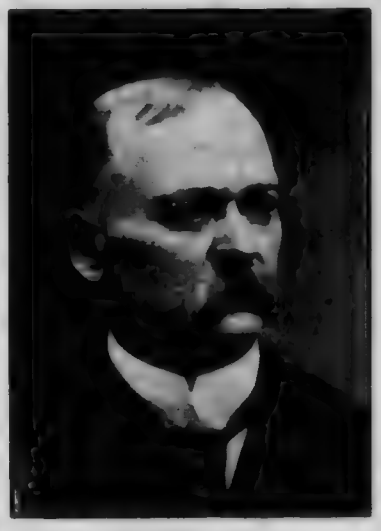

J.-B. LAFLEUR, *Gérant.*

COMPAGNIE
Montreal - Canada

Assurance contre l'Incendie

Capital autorisé—$1,000,000 Actif net excédent—$460,000 **Dépôt au Gouvernement du Canada pour la garantie des porteurs de polices..... $60,000** **Sinistres payés à date excédent $425,000**

DIRECTORAT : A. A. LABRECQUE, Président ; ALPH. CHAMPAGNE, Vice.-Prés. ; N. Leclaire, C. Robillard, L. A. Lavallée, Alp. Delorme, F. C. Larivière, Dr. A. Gadbois, Alf. Leduc.

Gérant : J. B. Lafleur ; Asst.-Gérant, Alph. Robillard.—Inspecteurs : Pierre Giguère, J. U. Fouché et Ferd. Pagé.

CETTE Cie d'assurance est essentiellement canadienne. Elle a été établie en 1859 par un groupe de grands propriétaires Montréalais dans le but de vendre l'assurance à des taux modérés. En 1872 elle obtint une Charte spéciale limitant ses affaires strictement aux risques compris dans les limites de la Cité En 1898 elle obtint un nouvel Act la plaçant sous les dispositions de la Loi Générale des Assurances et elle adopta le système ordinaire d'assurance à taux fixes. En 1901 elle prit les risques commerciaux, et ses affaires se développèrent tel'ement qu'en 1903 ses bureaux étaient devenus trop étroits. C'est alors que les Directeurs transportèrent ses bureaux au premier du magnifique edifice de LA PRESSE, et quelques mois plus tard, un Acte Fédéral autorisait la Compagnie à se procurer un capital de $1,000,000.00 et à étendre ses opérations dans toute la Puissance du Canada Ses agents couvrent aujourd'hui tout le pays : M. H. A. SHAW représente Toronto, la Métropole d'Ontario ; M. F. C. HOLLAND, le Manitoba et partie des Territoires du Nord Ouest ; MM. HOBSON & CO, Limited, Alberta, Colombie Anglaise & Yukon ; M. L. J. McGhee, les Provinces Maritimes, et M. PERCIE JOHNSON, Terreneuve ; tous hommes d'une expérience consomée dans cette ligne d'affaires. Ses officiers actuels ont su mériter, par leur administration, l'entière confiance des membres et des Actionnaires de la Compagnie et du public.

De quasi-passive qu'elle a été pendant plusieurs années, la Compagnie a passé à l'état agressif pour les affaires, mais elle est demeurée tout-à-fait conservatrice, pour ce qui regarde la nature, la qualité et le montant de ses risques, dont le montant devra atteindre $50,000,000 d'hui à 5 années au plus. C'est une belle institution, solidement établie, très prudemment administrée, et nous lui souhaitons tout le succès possible.

En Assurance comme en toutes autres affaires, tâchons donc d'appliquer d'une manière pratique la belle devise :

le CANADA pour les CANADIENS

M. A. ARCADIUS LABRECQUE, le président de cette florissante institution Canadienne, mérite une mention spéciale ; car c'est à lui et au personnel intelligent dont il a su s'entourer, qu'il faut attribuer les progrès étonnants de la Cie, depuis les dernières années. Lorsqu'il prit la direction des bureaux en 1899, les recettes de la Cie ne dépassaient pas $35,000 par année ; or en 1903 elle se sont élevées à plus de $100,000, et tout indique qu'elles seront encore plus considérables à la fin de l'année courante. M. Labrecque est né à Lavaltrie en 1852. Après un bon cours commercial à l'Académie des Frères de la Doctrine Chrétienne, à Montréal, il entra dans le commerce en 1868. En 1872, il ouvrit un magasin d'épiceries à son compte, sur la rue Ste. Catherine, et le dirigea avec prudence et activité pendant plus de 25 ans. Il se retira des affaires en 1897, et voyagea en Europe. Au retour de ce voyage, en 1899, il prit la direction de la Cie d'Assurance Montréal-Canada et s'appliqua à l'administrer suivant les méthodes des institutions du même genre, dont il avait étudié le fonctionnement lors de son voyage en Europe. M. Labrecque fait partie de plusieurs autres corporations financières, entr'autres : la Société Coopérative de frais Funéraires, l'Union St-Pierre, la Société des Artisans Canadiens français. M. Labrecque est marié et père de famille. Il laissera à ses enfants une belle fortune, et un nom respecté et honoré de tous ses concitoyens.

AUX DEPOSANTS DE L'EPARGNE

NOUVEAU CERTIFICAT DE DEPOT

A 3, 3½ et 4 o/o

Ce certificat ne s'émet que pour une somme de 9500 ou plus, que ceux qui ont des argents en Banque à 3 o/o seulement s'empressent donc à prendre un certificat à 4 o/o l'an.

Bureau et Succursales 1663 rue Notre-Dame

Entrée à la Manufacture 60 rue St-Jacques

J. E. Fournier

Trunks, Valises, Sacs de Voyage

WHOLESALE

Echantillons

Tel. Main 2014

SUCCURSALES DU MAGASIN

1964 Rue Notre-Dame

64 Rue St-Laurent

Etabli en 1843

Bell Tel., Main 1247

Merrill's Carpet Store

1661 Rue Notre-Dame

Montréal

Importateurs de

Tapis et Prelarts

Robillard & Cie,

PROPRIETAIRES.

REPARATIONS DE TOUS GENRES

PRIX MODERES

A. LATOUR

CONTRACTEUR CHARPENTIER & MENUISIER

224 Avenue Hotel de Ville

MONTREAL

LA SEULE SOCIETE

AUTORISEE A EMETTRE DES

Des Contrats a la Semaine

VEND AU DETAIL

DIAMANTS,

BIJOUX, ET

ŒUVRES D'ART

Toutes autres informations données gratuitement

S'ADRESSER A

L. F. LAROSE, - - Directeur-Gerant

107 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Instruments de Musique et Musique en feuilles

Réduction extraordinaire à l'occasion de la fête Saint-Jean-Baptiste. La liste ci-contre donnera une idée des prix réduits.....

Mandolines de $3.00, $5.00, $6.00, $8.00, $10.00 à $40.00 chaque.
Guitares de . . $4.00, $5.00, $7.00, $9.00, $15.00 à $25.00 chaque.
Violons de . . $4.00, $6.00, $8.00, $10.00 à $75.00 chaque.
Cornets de . . $8.00, $10.00, 12.00, 15.00 à $75.00 chaque.
Cornets avec étui complet, $9.00. Le même, nikelé, avec étui, $12.00.

Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Toutes sortes de réparations faites sur les lieux. Agent des célèbres Maisons

PELISSAN, GUINOT et BLANCHOU, Lyon, France; BESSON & CIE., Londres, Ang. YORK & SON, Grand Rapids, Michigan.

CHS LAVALLEE, 35 COTE SAINT-LAMBERT

MONTREAL, CAN.

Téléphone Bell, Main 554

ADIPSONE...

L'ADIPSONE est une cure certaine pour les victimes de l'Alcoolisme. L'Adipsone donne des forces pour se porter sans stimulant. Un homme boit jusqu'au délire ; l'Adipsone le met bien en moins de deux heures et le guérit en huit jours. Il ne fait pas restituer. N'hésitez plus si vous êtes désireux de vous guérir de l'Alcoolisme. Nous vous garantissons une cure complète à un prix raisonnable. Une cure certaine pour les victimes de l'Alcoolisme. Pour tous renseignements, adressez-vous à

J. P. Coutlée & Cie

MAGASIN DE NOUVEATES

689 Rue Sainte-Catherine

(Entre les rues Poupart et Iberville.)

MONTREAL

Les médecins qui désirent prescrire l'Adipsone peuvent s'adresser à la PHARMACIE BARBEAU, coin des rues Ontario et Saint-Christophe.

Ou aux trois magasins de J. O. QUENNEVILLE, droguiste, 1406 rue Sainte-Catherine; 69: rue Sainte-Catherine ; 307 rue Saint-Antoine.

Bell Tel. Main 4644

Cafe Nap. Vallee

Choix de Vin et de Cigares importés.
Magnifique Salon annexé au Café.

Le Salon de Billard sera ouvert de 11 a. m. à 12 p. m.

SPÉCIALITÉ : Nos marchandises sont toutes strictement ke première qualité.

...62-64-66...

Place Jacques-Cartier

Entrée privée sur la rue Notre-Dame

NAP. VALLEE, Propriétaire.

Wm. Clark

Empaqueteur de Viandes en Conserves

83 Rue Amherst

Empaqueteur de viandes de soupes et de fèves au lard, etc., etc , en conserves. Ces articles de provisions ont reçu les récompenses les plus élevées pour leur qualité supérieure dans toutes les exhibitions où ils ont été exposés.

Vendus chez tous les épiciers d'un bout du Dominion à l'autre.

Etablie

a Montreal dans la Province de Quebec

En 1877

Commissaire Pour Québec Et Ontario.

TELEPHONES : Bell, Main 1267 Marchands 257 Residence Bell E. 1313

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de Chs. Desmarteau

Comptable, Auditeur, Liquidateur de Faillites

1598-1608

Rue Notre-Dame

MONTREAL

M. Felix Sauvageau

Echevin

Entrepreneur Charpentier, Menuisier et Evaluation.

Toute commande promptement executee a prix modere.

Evaluation une Specialite.

Expert pour les pertes d'Incendie.

BUREAU :

106 · 108 RUE ST'ANTOINE

BELL TELL : MAIN 2637

RESIDENCE :

180 RUE STANLEY,

TELL. BELL. UP, 2025

Zotique Pilon

MARCHAND DE

Chaussures de Choix

3110 Rue Rachel

Entre St-Hubert et St-André

MONTREAL

Téléphone des Marchands 206

ETABLI EN 1866 — BELL TEL. MAIN 1914

L. J. A. SURVEYER Importateur direct de

Ferronnerie, Coutellerie, Articles de tous genres, Glacieres, Articles de Chasse et Pche, Hamacs. Etc.

AGENT FOR

Rasoir de Sûreté "Star," prix depuis	$2.00
Séchoir à Rideaux de Gilray	1.50
Filtres pour l'eau, de Buhring	5.00
Balayeuses de Tapis Bissell	2.50
Cages en cuivre de Hendrix	1.25
Outils pour Mécaniciens de Starrett, etc., etc.	

2e Porte de la rue Craig — 6 RUE SAINT-LAURENT

Demandez donc à votre épicier les Brandy F. GEOFFROY & Fils, et VIENNE DARTILLY ils vous donneront certainement satisfaction.

Une essaie vous prouvera que les Brandy sont certainement d'une très bonne quatité.

Seuls Agents pour le Canada

D. C. Brosseau & Cie

EPICIER EN GROS

et importpteur de Thé, Vins, Liqueurs, etc.

1430 a 1440 Rue Notre-Dame

MONTREAL

SIMPSON & PEEL

Constructeur General

Specialite ; Charpente et Menuiserie

Toute Commandes Execute avec Promptitude

Salle a Diner Dans notre Nouveau Magasin....

DE LA RUE ST-PIERRE

D'une capacité de 175 Couverts.

D. H. Walsh,

PATISSIER & CONFISEUR

CHAMBRE POUR LE LUNCH :

473 rue Ste-Catherine — TEL. BAT 321.
146 rue St-Pierre — TEL. MAIN 4937.

Confectionnes avec le Fameux Caramels et l'Everton Toffee de D. H. Walsh.

M. D. H. WALSH prépare presque tous les plus grands Banquets donnés à Montréal depuis les quinze dernieres années.

O. OCTEAU, prop.

Cafe Octeau

40 RUE ST-LAURENT

Entree Privee : 17 rue St-Charles Borromee

Comptoirs pour Lunch a la Carte. Salle a Diner. Choix de Vins, Liqueurs et Cigares.

Service diligent exécuté par un personnel courtois et mis avec la plus grande propreté.

M. Octeau surveille activement son établissement populaire qu'il dirige avec tout le tact et un gentilhomme et toute l'habileté d'un homme d'affaires.....

BELL TEL. MAIN 204

O. Octeau, Prop.

B. O. BELAND

B. O. BELAND

IMPORTATEUR & NEGOCIANT

EN GROS

VINS, LIQUEURS, PRODUITS ALIMENTAIRES de toutes sortes, etc., etc.....

Quelques-unes des Représentations rapportées d'Europe après des années d'étude sur place :

P. GARNIER—Toutes sortes de liqueurs fines, empaquettage de tout premier choix.

JACQUES NICOT & CIE— Cognacs de toutes qualités, depuis 3 ans jusqu'à 55 ans d'âge dans le chêne. Je recommande spécialement celui de 27 ans à prix modique.

L. CHANDON—"Le Régal" et "Première qualité" de Champagne.

A. CHAUSSEPIEDS — Grands Vins Mousseux de $10.00 à $22.00 la caisse, suivant l'âge et la qualité.

DIEZ HERMANOS — Porto, Sherries, Malaga, Madère, Tentilla, Ximenes, Amontillo, Moscatelle, etc. Tous vins de première qualité d'Espagne.

BOUCHOT-LUDOT—Toutes marques de Vins de Bourgogne (cette maison fournit la Cie Générale Transtlantique, et différents ministères de la Guère et de la Marine française.)

J. LATRILLE FILS—Toutes marques des meilleurs Vins de Bordeaux (vieille maison à réputation excellente dans toute l'Europe.)

C. LABOUR — Clairets et Vins légers et secs, blancs et rouges, (vastes dépots en Algérie, dans le Midi de la France, et à Paris-Bercy).

MACLEAY DUFF & CIE — Toutes marques de whiskies Ecossais, et toutes sortes d'embouteillages.

BOUVAIS-FLON — Conserves alimentaires à l'huile et à la saumure ; Sardines, Thon, Anchois, Haricot, Petits Pois Verts, Epinard, Oseille, etc , etc.

BUSCHETTO FRERES—Vermicelles, Macarouis, Nouilles, Nouillettes aux œufs, et Pastillages.

BOY PERE & FILS — Huile d'Olive de table, de tout premier choix, en bouteille, en canistre avec robinet, ou en fut par gallon.

HARTMAN & CIE — Liqueurs de toutes sortes à prix réduits pour la qualité.

BONALD & FILS — Ancien Frère Chartreux, produisant la " Raphaël'e ", genre chartreuse, et le " Genepy des Alpes, " la meilleure liqueur connue à ce jour pour combattre la grippe, tout en étant délicieuse pour tout le monde.

R. RAFTOPULO — Les plus beaux Raisins secs de table, Amandes, Olives, à prix défiant toute compétition.

H. JANSEN — Pure Gin, le seul distillé et embouteillé sous le contrôle des autorités hollandaises et de Schiedam.

E. FLOURENT, Laos lez-Lille — Gin russe authentique, à prix excessivement bas, le seul représenté en ce pays.

G. CHAUVEAU—Fromages Roque fort, Gruyère, Camember, Brie, Hollandais, etc., Truffes, Champignons, Pâtés de foie gras, Mauviettes, Viandes en Conserves, etc., etc.

GRANDE SAVONNERIE MARSEILLAISE — Savon de Marseille (Castille) de toutes dimensions et de 60 et 72 pour cent d'huile d'Olive.

MASSARDIER & GRANJON—Fameux "Quina Excelsior", appéritif reconstituant, très efficace pour Cyclistes et les essoufflements et battements de cœur ; à base de Kola, Kalisaya, Cacao, et Vin généreux ozonifié.

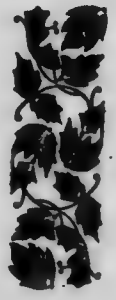

M. R. CARIGNAN,
Gérant.

LA FARINE PAR EXCELLENCE

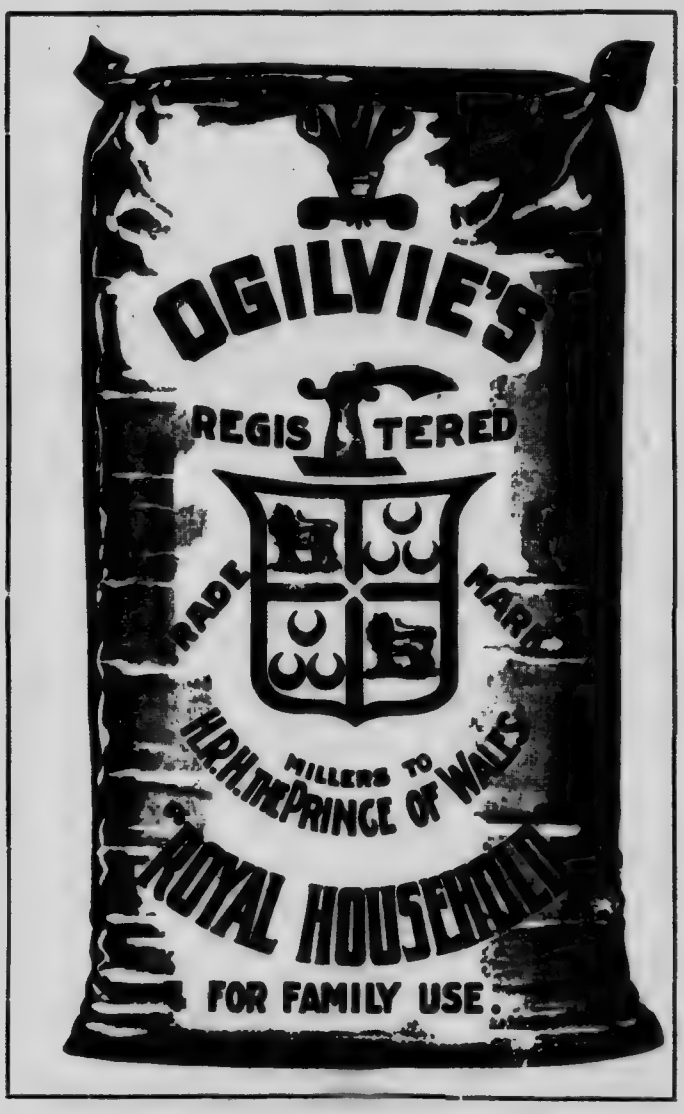

Ogilvie's

Ogilvie's

Pour le Pain et les Patisseries

EN VENTE PARTOUT.

..Accessoires d'Etable..

EN

Fonte, Fer battu et en Cuivre

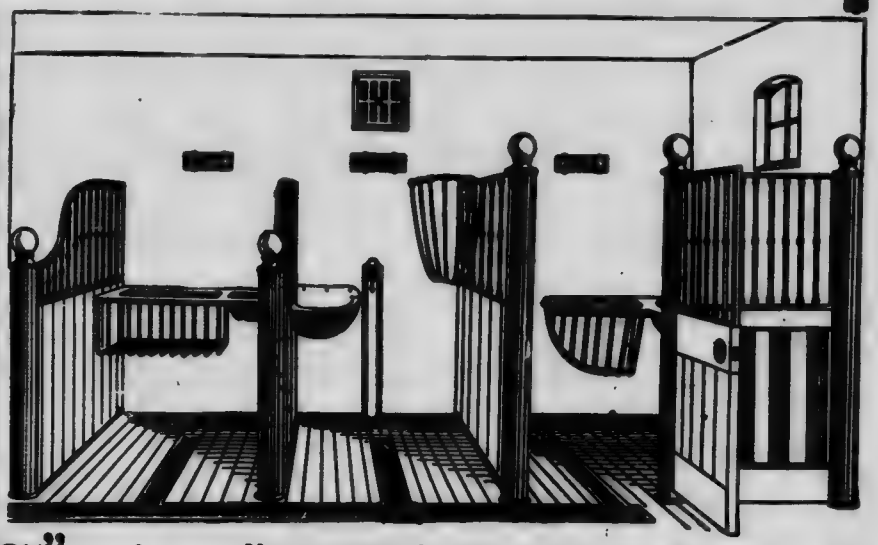

La "Daisy"

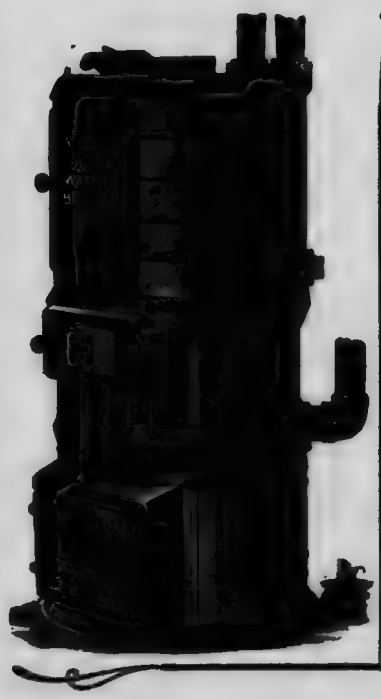

Nous sommes les plus grands manufacturiers au Canada des lignes suivantes :

Caloriferes a l'eau chaude

TUYEAUX D'EGOUTS en fonte et Accessoires,
Tuyauterie en Fer pour l'eau chaude ou la vapeur,
ACCESSOIRES D'ETABLES

Warden King & Son.

Cie, Limitee.
MANUFACTURIERS, MONTREAL.

Calorifère à l'eau chaude

Il y a plusieurs sortes de CALORIFÈRES A L'EAU CHAUDE. On les offre tous comme étant aussi bons que le "DAISY". Ils en sont cependant bien loin. Comme dans toutes les imitations il leur manque les qualités principales et remarquables de la "DAISY".

Demandez le "Daisy" et insistez pour l'avoir.

WARDEN KING & SON., Limited,

Manufacturiers,

MONTREAL.

LA MINE A POELE
"SULTANA"

La plus grosse boîte à 10 cents. Qualité garantie.

Bell Tel. Mount 267 ....Established 1890

A. C. ST-AMOUR & CIE

COUVREURS

Reparateurs en General
Specialites Graviers
Residence 667 Chemin St-Antoine

Ouvrage Garanties sous tous les Rapports
408r rue St-Laurent

Achetez les Biscuits, les Fruits confits et les Bonbons de

JOSEPH LUTTRELL & CIE

ce sont toujours les meilleurs.

Bureau et Fabrique
680 à 686 Rue ALBERT
Ste-Cunegonde de Montréal

AU 70eme Anniversaire DE LA

FONDATION DE LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Il est bon de se rappeler que DUVERNAY, en jetant les bases de cette grande association, qui étend aujourd hui ses rameaux sur tous les centres canadiens-français, a voulu enseigner à ses compatriotes qu'ils ne conserveront leur nationalité qu'en créant les institutions nécessaires à leur existence sociale. Cet enseignement a été compris ; depuis 1834 nous avons graduellement fondé nos compagnies industrielles, nos banques, nos caisses d'économies, nos compagnies d'assurance contre l'incendie, etc.

Par ce moyen, nous complétons peu a peu notre organisation nationale, nous marchons avec le progrès et nous établissons le crédit de notre race. — **LA PLUS RECENTE DE NOS INSTITUTIONS FINANCIERES EST**

La Sauvegarde
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL.

mais elle n'est ni la moins importante ni la moins utile de celle que nous venons d'énumérer.

Créée avec un capital de $1,000,000, assise sur des bases scientifiques, et faisant les opérations d'assurances les plus modernes, elle offre toute la garantie que l'on peut désirer et, conséquemment, se recommande à l'attention de nos compatriotes.

Canadiens-Francais, donnez-lui la préférence

VOICI QUELQUES-UNS DE SES MODES D'ASSURANCE :

Assurances de dotation de 5, 10, 15, 20, 25 ou 30 ans;
Assurance vie entière à primes temporaires ;
Assurance vie entiere à primes viagères,

Avec ou sans participation dans les bénéfices

POLICES TRES LIBERALES

Pour plus amples renseignements demandez la brochure explicative —Siège social : 26 rue St-Jacques.—Tel. Bell : Main 4033.

CONSEIL DE DIRECTION :

M. G. N. Ducharme, Président, Président de la Banque Provinciale.
Hon. F. L. Béique, 2ème Vice-Président, Sénateur.
M. H. Laporte, Maire de Montréal.
M. E. P. Lachapelle, Adm. du Crédit Foncier.
M. J. E. Bédard. C. R.
Hon. J. A. Ouimet, 1er Vice-Président, Juge de la Cour du Banc du Roi.
Hon. N. Pérodeau, Conseiller Législatif.
Hon. R. Dandurand, Sénateur.
Hon. N. A. Belcourt, C. R., Président de la Chambre des Communes.

OFFICIERS GENERAUX :

M. H. Bourassa, M. P., Sec.-Trésorier. — **M. P. Bonhomme**, Gérant-Général.

James Harper

Empaqueteur de Porc..

BUREAU ET ENTREPOT

No. 18 rue Saint-Philippe,

—Montreal—

Jambons, Bacon, Saindoux,

Saucisses au Porc Frais

UNE SPÉCIALITÉ.

Lumiere Peerless Arc a Gaz

Equivalant à une lumière électrique à ARC, en en épargnant 75 pour cent du prix.

Sans contredit la lumière la plus satisfaisante, la plus moderne, la plus économique et la plus puissante.

Consume 90 p.c. d'air et 10 p.c. de Gaz, donne 600 chandelles.

Adoptée dans les meilleurs établissements du Dominion, là où le gaz est en usage.

Gaseliers Electroliers Fixture à combinaison Aussi appareils de toutes sortes pour éclairage incandescent à gaz.

MANCHONS PERRLESS pour usage avec Gaz ou Gasoline, sont sans contredit les meilleurs, ils sont résistables et très brillants.

PEERLESS GAZ LIGHT CO.,

82 rue St-Laurent. Montréal

S. G. BERGEVIN, Gérant

Tel. Bell Main 1356

Diners et Lunch servis chaud ou froid de 6 a. m. à 12 p. m.

TEL. BELL EST 1735 TEL MARCHANDS 649

ERNEST GROULX, Gérant Général.

GEO. J. E. A. BERIN, Premier commis et gérant de la Salle à Dîner

E. L. H. BINETTE Prop.

Marble Palace

13, rue St-Laurent

Commis: Albert Greutz, Armand Labrège, Joseph Prevost.

En vente partout 10c.

FONDERIE JACQUES-CARTIER

O. BELANGER

—Manufacturier de—

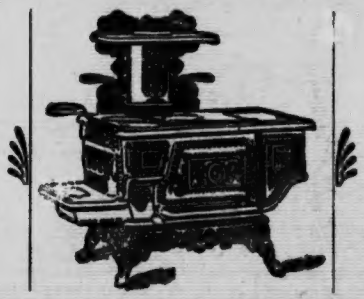

Poêles en acier de toutes grandeurs et aussi poêles en fonte.

Portes et Caps de Cheminée, Poêles pour Chasse, Chaises et Bancs pour parterre, Parc, etc.

Toutes sortes de réparations concernant la machinerie

586 & 840 rue Amherst, Montréal.

Tél. Bell Est 1648.—Tél. des Marchands 287.

Ouvriers, Commerçants, Etc.

De la Cité de Québec.

Souvenez-vous que le Gouvernement de la Province de Québec a mis à votre disposition des

ECOLES DU SOIR

afin de vous instruire et y puiser les principales notions des langues française et anglaise, du calcul, de l'écriture et de la comptabilité.

Le directeur des écoles du soir est Mgr Th. G. ROULEAU, Principal de l'Ecole normale Laval, Chemin de Sainte-Foy, Québec.

Le Secrétaire est Monsieur Jos. Ahern, Professeur à l'Ecole normale Laval.

Gaudias Poitras

RELIEUR

Fabricant de Livres Blancs

ATELIER MODERNE

Spécialité

Reliure de Bibliothèque

Reliure de Luxe, Etc.

OUVRAGE DE PREMIERE CLASSE A DES PRIX MODERES

6½, 8, rue Collins, Haute-Ville

Phone 1735 QUEBEC.

LA PROVINCE DE QUEBEC

(CANADA)

TERRES A VENDRE

Brillant avenir pour les Colons et les Industriels

Pour renseignements plus précis sur la valeur des terres et des bois, demandez un exemplaire du "Guide du Colon" au Département des Terres et des Forêts.

FOURRURES DE PREMIERE QUALITE

Aux Visiteurs de Passage à Québec

N'oubliez pas de visiter nos places historiques, surtout celle où le Gouverneur d'Aillebout résida en 1650, et qui fut pendant plusieurs années le

RENDEZ-VOUS du fameux CLUB DES BARONS

aussi la présente bâtisse UNION qui fut érigée en 1805 et qui est maintenant occupée par un

EMPORIUM DE FOURRURES ET DE CHAPEAUX

où l'on trouve le plus bel assortiment des nouvelles fourrures. Les fourrures, telles que loutre, mouton de Perse, broad tail, pony russe, teintes ou naturelles, peuvent être confectionnées à 24 heures d'avis.

C'est la meilleure place pour faire réparer ou refaire vos fourrures.

Votre visite est sollicitée.

Fred. H. BENDER

Place d'Armes, 14, rue Ste-Anne

Nous possédons aussi un assortiment de

Curiosités Indiennes,

Poupées Exquimaux,

Ouvrages d'éclisses des peuplades de l'Alaska,

ETC.

MAISONS A VENDRE

DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

Je puis en vendre plusieurs avec un petit montant comptant et la balance payable par paiements annuels.

PLUSIEURS LOTS A VENDRE

Un magnifique lot mesurant 60 pieds de front sur 169 de profondeur, situé sur le chemin St-Louis, à dix minutes de la barrière.

Une chance exceptionnelle d'acquérir un magnifique terrain sur la rue St-Joseph, dans le centre des affaires : ce terrain mesure 61½ pieds sur cette rue, la même grandeur sur la rue St-François, et la profondeur est de 118 pieds, le tout bien bati.

J'ai besoin de petites propriétés dans St-Roch et St-Sauveur.

A. G. VERRET

IMMEUBLES et ASSURANCES

162, RUE ST-JEAN, A DEUX PAS DU TRANSFER DE ST-ROCH. QUEBEC.

Telephone Bureau 1630 Telephone Residence 830